

# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
CHIBOUGAMAU—CÔTE-NORD

3e année No 57

Samedi 20 décembre 1975

28 pages 20 cents

A Chicoutimi en 1976

## Le Pavillon de l'agriculture

Exclusif au Quotidien  
par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le Pavillon de l'agriculture, tant attendu par les agriculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sera réalisé à Chicoutimi, en 1976, en temps pour l'Exposition commerciale, industrielle et agricole, au mois d'août.

Le ministre de l'Agriculture a en effet annoncé à M. Jacques Jean, président de la Société agricole du comté de Chicoutimi, dans une lettre datée du 28 novembre 1975, qu'une subvention de \$50,000 avait été accordée afin d'aider à la construction d'un nouveau Pavillon de l'agriculture.

La lettre signée par M. Kevin Drummond, ministre de l'Agriculture, précise notamment, que ce montant sera payable à même le prochain budget, c'est-à-dire, à partir du 1er avril 1976, suivant l'évolution des travaux.

"De plus, a dit M. Drummond, mon ministère vous versera le tiers des intérêts annuels que vous serez appelés à payer sur l'emprunt que vous ferez en vertu du programme fédéral de prêts aux expositions agricoles". La limite de la participation du gouvernement provincial, sur ce point, sera de \$35,000.

Enfin, le ministre de l'Agriculture s'engage à rajuster la subvention versée annuellement et basée sur la liste des prix payés aux exposants des classes agricoles.

Ces subventions sont toutefois soumises à la Loi de l'administration financière qui prévoit que la Société d'agriculture du comté de Chicoutimi doit faire parvenir annuellement au ministre de l'Agriculture des états financiers préparés par un comptable agréé et indiquant clairement l'utilisation de ces subventions.

### Coût du projet

Le coût du projet de Pavillon de

l'agriculture s'établit à \$405,000 et comprend la construction d'une bâtisse de 218' par 100'. La bâtisse en acier de type préfabriqué.

La participation de la Société d'agriculture est de \$125,000 pendant que la cité de Chicoutimi s'engage à l'acquisition d'un terrain de \$45,000; à une participation de \$25,000 pour l'implantation du Pa-

villon; à la participation à l'aménagement du terrain sur quelques années et à 11-12 sur le budget d'opération sur 30 ans, le tout de \$335,000.

Quant à la participation gouvernementale, en plus de la subvention de \$50,000 et au paiement du tiers des intérêts annuels, une somme approximative de \$35,000, elle prévoit une augmentation de la subven-

tion en rapport avec la liste des prix payables, soit \$7,000.

Nous n'avons pu rejoindre le président de la Société d'agriculture, M. Jacques Jean, pour avoir ses commentaires, à la suite de l'acceptation du gouvernement de participer à la construction du Pavillon de l'agriculture, mais le maire Henri Girard que nous avons rejoint s'est dit très enthousiaste. "J'ai dit, il y a

quelques semaines, que la fin de l'année sera bénéfique pour Chicoutimi.

Après l'annonce de la construction du manège militaire à Chicoutimi, c'est la pavillon de l'agriculture. C'est une décision importante pour la Société d'agriculture qui a travaillé depuis des années à faire des réussites de tout ce qu'elle a entrepris".



FIN D'UN SUSPENSE — Un otage lève les bras en signe de triomphe après sa libération du consulat indonésien, à Amsterdam, où il a été détenu pendant une quinzaine de jours, en compagnie de plus d'une vingtaine



d'autres personnes, par des terroristes moluquois. Les extrémistes ont libéré les otages hier, et fait acte de reddition. (Détails en page 2)

## Dutil préconise une CECO permanente

MONTREAL (PC) — Une commission d'enquête permanente et surtout indépendante de la politique et des policiers est indispensable si on veut lutter efficacement contre les organisations criminelles et les empêcher d'atteindre l'ampleur de celles qui ont été mises sur la sellette depuis cinq semaines.

Cette déclaration lourde de signification a été faite, vendredi, par nul autre que le président de la Commission d'enquête sur le crime organisé au Québec, le juge Jean-L.

Dutil, ganisé par la station CJMS de Montréal, le juge Dutil a d'autre part nié que ses deux confrères, les juges Marc Cordeau et Denys Dionne, et lui aient remis leur démission au gouvernement.

Il a expliqué toutefois qu'aucun des trois membres de la CECO ne souhaite pour le moment prolonger leur présence au sein de la commission au-delà du 31 mai prochain, date de la fin du mandat.

A ce sujet, le Solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, a déclaré à l'Assemblée nationale que les trois juges de la CECO lui avaient manifesté leur intention de quitter l'organisme dès la remise de leur rapport sur les cinq dernières semaines d'audience publique.

Le juge Dutil a précisé de son côté que ses collègues et lui étaient prêts à entendre de nouveaux témoignages en public d'ici au 31 mai, afin de compléter les dossiers ouverts sur la Mafia montréalaise et sur le gang des frères Dubois.

L'audition de ces personnages du Milieu dépend actuellement de la décision de la Cour suprême du Canada sur la constitutionnalité de la CECO, décision qui est prévue pour la fin de janvier.

Il faut savoir que dans l'éventualité d'une décision défavorable de la Cour suprême, la CECO pourra sans doute procéder malgré tout à ces interrogatoires car le gouvernement fédéral a déjà annoncé son intention d'assurer rapidement la continuité de la commission.

C'est pour des raisons personnelles que les juges Dutil, Cordeau et Dionne désirent être relevés des responsabilités astreignantes de la CECO.

Le juge Dutil a expliqué que le travail qu'il avait accompli depuis deux ans à Montréal à la Commission Cliche et à la CECO l'avait considérablement éloigné de sa femme et de ses enfants, qui habitent toujours Thetford Mines.

Le problème est le même pour le juge Dionne, qui habite Québec et qui d'ailleurs, avait déjà remis sa démission l'été dernier pour des raisons de santé.

Il avait accepté de continuer jusqu'à la fin de l'année sur l'insistance de ses deux collègues. Quant au juge Cordeau, c'est le vétérinaire de la CECO, il est là depuis le début, en 1972, et pour lui aussi, le travail accompli a amené beaucoup de sacrifices au plan personnel. Il estime maintenant avoir fait sa part.

## Décision de la commission Pépin sur le papier

### Un non franc dans la région

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Pour les syndiqués du local 50 de l'usine Price de Kénogami affilié au Syndicat canadien des travailleurs du papier, il n'est pas question de retourner au travail, même si la commission Pépin, n'a pas entériné l'entente survenue entre la société Irving Pulp and Paper et ses employés.

C'est ce que déclarait, hier, le vice-président du local 50, M. Pierre Bélanger. Selon ce dernier, en acceptant de boucler à 14 pour cent, les trois mois de grève que l'on a vécus seraient inutiles.

Toutefois, selon M. Bélanger, les grévistes de la compagnie Price s'attendent à ce que le gouvernement renverse la décision de la commission Pépin. M. Bélanger a comparé la situation actuelle dans le secteur des pâtes et papier à celle qui sévissait il y a quelque temps dans le domaine des Postes.

#### La commission Pépin

La convention rejetée par la commission Pépin survenue entre la société Irving Pulp and Paper et ses employés, accordait une augmentation de 23.8 pour cent pour la première année d'un contrat de deux ans.

Les commissaires ont jugé que cette hausse excédait de beaucoup l'augmentation acceptable en vertu des directives du programme anti-inflation, même si cette convention était admissible aux exceptions prévues dans le texte de loi.

La commission a demandé une révision de manière à ramener à 14 pour cent l'augmentation de salaire totale accordée aux employés.

#### Offre inadmissible

Pour le vice-président du local 50, l'offre d'augmentation salariale doit dépasser 20 pour cent. Selon M. Bélanger cette augmentation sur la première année du contrat de deux ans doit permettre un rattrapage dès la première année. "Nous ne pourrions sûrement pas nous entendre sur une hausse de 14 pour cent", précise M. Bélanger.

#### Local 85

Quant aux syndiqués de Domtar à Dolbeau, eux aussi affiliés au Syndicat canadien des travailleurs du papier, ils espèrent beaucoup de la réunion qui aura lieu en fin de semaine, à Montréal, entre les dirigeants du syndicat, la compagnie et le ministre du Travail, M. Gérard Harvey.

En ce qui concerne la décision de la commission Pépin, le secrétaire du local 85, M. Léon Brassard déclarait que les syndiqués n'étaient pas très enthousiastes en apprenant la décision de la commission Pépin. Selon M. Brassard, il est évident qu'une hausse de 14 pour cent sera dure à digérer.

La grève chez Price dure depuis le 23 septembre tandis que celle chez Domtar a débuté le 2 octobre. C'est donc dire que ces grèves qui paralysent deux usines de production de papier de la région risquent de s'éterniser si aucun règlement ne vient modifier la situation qui prévaut actuellement.

Quoi qu'il en soit, les syndiqués du local 50 de chez Price et du local 85 de Domtar espèrent beaucoup de l'assemblée qui aura lieu lundi à Montréal, entre les dirigeants nationaux du Syndicat canadien des travailleurs du papier et les dirigeants des syndicats locaux.

## ARTS



Cette citoyenne de Dolbeau, Jacqueline Lussier, a touché jusqu'à maintenant diverses disciplines de l'art plastique, pour finalement se consacrer presque exclusivement à l'email sur cuivre. "Je-fais sur le cuivre ce que j'aurais envie de faire sur la toile", affirme-t-elle, dans un reportage de Guy Fournier, publié en page 9 de notre section artistique, laquelle évidemment, traite de divers autres sujets et activités au niveau des arts et spectacles régionaux.

En page 9

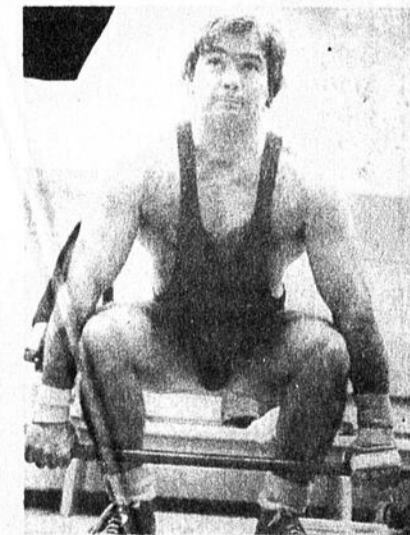
## PERSPECTIVE



## DOSSIER

La Commission de recherche pastorale, formée sous la présidence de Mgr Roch Pedneault, évêque auxiliaire du diocèse de Chicoutimi, fait relâche jusqu'au 10 janvier prochain. "Le Quotidien" consacre son dossier de cette semaine à une synthèse des 175 mémoires présentés jusqu'à maintenant. Mgr Paré explique aussi, dans la même page, pourquoi l'absolution collective n'est pas autorisée dans le diocèse. Voir page 5.

## SPORTS

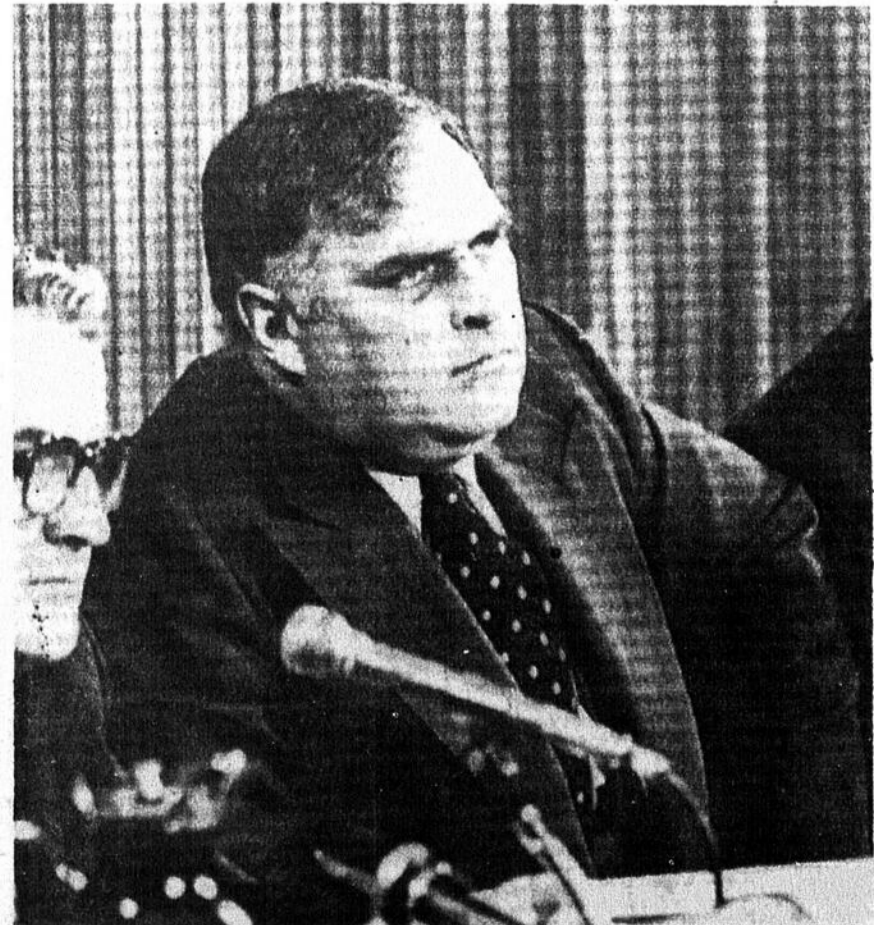


Il suffit de rencontrer Marcel Lapointe, de Chicoutimi, et discuter quelques instants en sa compagnie pour aussitôt être gagné à la cause de l'haltérophilie. Ardent défenseur de cette discipline sportive Lapointe, fait tout son possible et encore plus pour améliorer son sort dans la région. Pierre Raymond est revenu enchanté de sa rencontre avec Lapointe.

En page 15

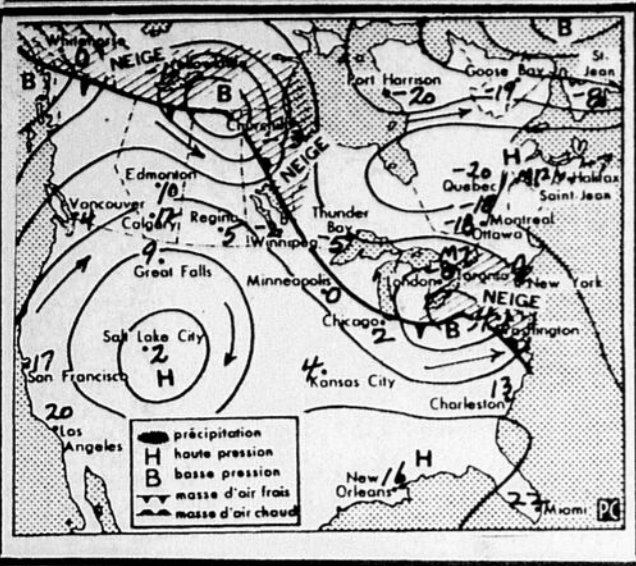
## SOMMAIRE

— Arts et spectacles	9
— Annonces classées	26
— Bourse	21
— Bridge	24
— Cinéma	10
— Décès	27
— Entrecroisés	24
— Finance	20
— Mots mystères	24
— Sports	15
— Télévision	10



COMMISSION PERMANENTE — Le président de la CECO, le juge Jacques Dutil, a exprimé l'avis qu'une commission d'enquête permanente de lutte contre le crime serait indispensable pour empêcher les organisations criminelles d'atteindre l'ampleur de celles qu'on le connaît maintenant.

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour samedi, avec un aperçu pour dimanche.**

**Nord de l'Abitibi, Chibougamau, Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean: ensoleillé et froid. Maximum moins 25. Aperçu pour dimanche: nuageux et faible neige.**

**Pontiac-Témiscamingue et Laurentides: passages nuageux et quelques flocons de neige. Maximum moins 22. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de faible neige.**

**Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: passages nuageux et quelques flocons de neige. Maximum moins 18 à moins 20. Aperçu pour dimanche: ennuagement.**

**Sud de l'Abitibi: quelques passages nuageux et possibilités de quelques flocons de neige. Maximum moins 23. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de faible neige.**

**Sud du Lac-Saint-Jean, Saguenay, Baie-Comeau et Sept-Îles: généralement ensoleillé et froid. Maximum moins 25. Aperçu pour dimanche: beau et froid.**

**Rimouski et Gaspésie: dégagement progressif. Maximum moins 23 à moins 25. Aperçu pour dimanche: beau et froid.**

**Québec et Trois-Rivières: généralement ensoleillé et froid. Maximum moins 22. Aperçu pour dimanche: ennuagement.**

## DANS LE MONDE

**TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées vendredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:**

	Min.	Max.
Dawson	-30	-11
Vancouver	0	1
Victoria	-3	4
Edmonton	-6	-4
Calgary	4	8
Saskatoon	-4	2
Regina	-4	2
Winnipeg	-13	5
Churchill	-33	-28
Sudbury	-33	-25
Toronto	-18	-11
Ottawa	-26	-23
Montréal	-26	-25
Québec	-27	24
Fredericton	-29	-17
Saint-Jean, N.-B.	-17	-16
Moncton	-17	8
Halifax	-9	-8
Chicago	-13	1
Boston	-9	-4
New York	-17	-3
Washington	-8	-1
Miami	9	22
Los Angeles	8	16
San Francisco	3	14

### LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY  
LIMITÉE.  
316, avenue Labrecque,  
Chicoutimi, P.Q.  
Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:  
Jean-Guy FAUCHER  
Président directeur général:  
Gaston VACHON  
Directeur de la rédaction:  
Denis TREMBLAY  
Rédacteur en chef éditorialiste:  
Bertrand TREMBLAY  
Directeur de l'information:  
Bertrand GENEST  
Chef des nouvelles:  
Claude CÔTÉ

Alma et les environs  
662-7829  
St-Félicien et les environs  
879-3832  
Sans frais Interurbains  
Abonnement et  
Service à domicile  
545-4664  
Petites annonces classées  
545-4895

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

# Au domaine de l'aide sociale Le Québec compensera

QUEBEC (PC) — Les familles québécoises bénéficiant de l'aide sociale ne subiront pas de pertes par suite de l'annulation de l'indexation annoncée jeudi soir par le gouvernement fédéral.

Le premier ministre Robert Bourassa a annoncé hier, à l'issue d'une réunion du Cabinet, que son gouvernement allait remplacer les \$5 à \$6 millions que ces familles auraient ainsi perdus.

"Nous trouvons injustifiable que les assistés sociaux ne puissent continuer à recevoir cette indexation", a dit M. Bourassa au cours d'une conférence de presse.

"Selon nous, il aurait été plus logique d'abolir tout le système d'indexation au Canada, qui favorise d'abord les contribuables les plus fortunés. Il s'agit là d'une coupure qui ne nous paraît pas justifiée".

M. Bourassa a expliqué que le gouvernement du Québec n'est pas en meilleure posture financière que le fédéral et qu'il devra couper ailleurs pour absorber cette dépense imprévue.

Il n'y a pas de secteur où le gouvernement n'essaie pas de réduire ses dépenses. Mais la situation est compli-

quée dû au financement des Jeux olympiques.

Le ministre des Affaires sociales Claude Forget a aussi annoncé qu'il avait confié les secteurs de l'aide sociale et des allocations familiales à M. Julien Giasson, ministre d'Etat.

Au cours d'une autre conférence de presse tenue à l'issue de la session, le premier ministre avait expliqué que le problème du financement des Jeux olympiques, tout en étant important, n'était pas le plus sérieux. Le problème des échéanciers est beaucoup plus sérieux.

## L'UQAC veut regarder vers l'entreprise

CHICOUTIMI — Pour s'intégrer davantage dans le milieu régional, le département des sciences économiques et administratives de l'UQAC veut s'efforcer de se tourner vers la petite et moyenne entreprise de la région plutôt que vers l'étude théorique de la grande industrie.

Déjà, un groupe d'étudiants a réalisé un travail qui l'a amené à prendre contact avec des dirigeants d'entreprises de la région et des représentants des gouvernements et organismes s'intéressant à l'activité économique de la région.

### Pisciculture

Qui plus est, le groupe d'étudiants des sciences économiques et administratives a élaboré un projet de création d'une pisciculture qui pourrait voir le jour cet été, si les étudiants trouvent le financement nécessaire à la réalisation d'une compagnie de gestion et de distribution qui produirait de la truite d'emsemencement et de consommation.

Dans le cadre d'un cours d'économie d'entreprise, cinq étudiants de l'UQAC ont produit un imposant document comportant tous les éléments théoriques nécessaires à la création d'une pisciculture dans la région.

Le projet des étudiants est jugé comme très sérieux, des représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce ayant assisté à la présentation de ce travail, une des rares études portant sur le marché et les facilités d'implantation d'une industrie piscicole dans notre région.

### Economie

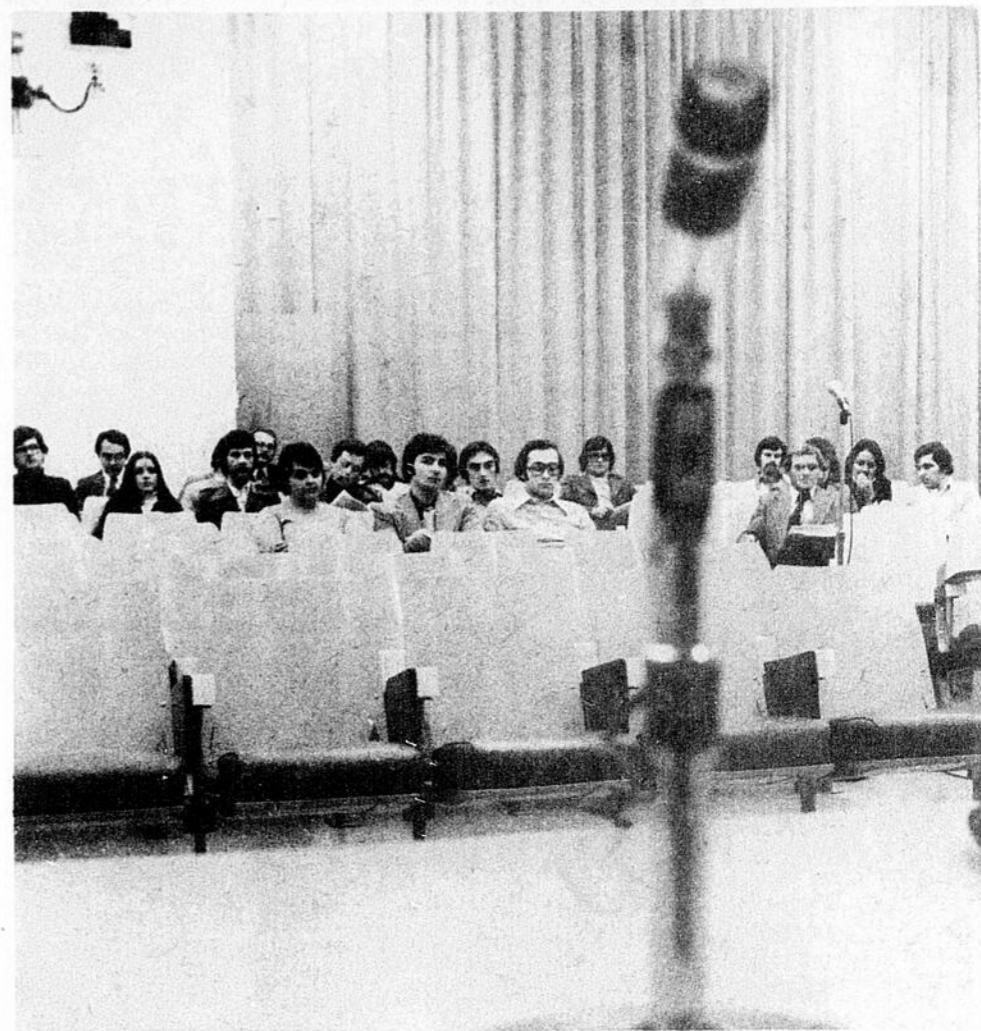
Le groupe d'étudiants de l'UQAC s'est penché d'une façon particulière sur la situation de l'économie régionale. De l'analyse de quelques données que les étudiants ont pu recueillir, on constate que la région Saguenay-Lac-Saint-Jean souffre cruellement du chômage, de même que des nombreuses faillites et fermetures d'entreprises. Cette représentation de l'économie régionale est

par ailleurs difficile à faire, parce que les étudiants du département des sciences économiques et administratives ont constaté que les données de base manquaient.

Les représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce ont participé à la présentation des rapports du travail des cinq étudiants qui sont: Marie P. Breton, Léon-Maurice Laberge, Michel Vallières, Sylvain Dubé et Rémy Bédard.

Le directeur du module d'administration à l'UQAC, M. Paul Prévost, devait par ailleurs signaler au Quotidien que cette première réalisation d'étudiants qui sont allés voir ce qui se faisait sur le plan régional, se situe dans les efforts faits par le département des sciences économiques et administratives pour s'intégrer au milieu régional.

On songe, pour l'avenir à instaurer un système de stage pour les étudiants, qui seraient appelés à vivre certaines expériences avec des dirigeants d'entreprise de la région.



UNE PISCICULTURE — pourrait voir le jour dans la région, suite au travail de cinq étudiants de l'UQAC ayant étudié les possibilités d'implantation d'une telle entreprise. Des représentants du MIC se sont montrés très intéressés par une telle recherche.

## Les otages des Pays-Bas Le suspense est terminé

AMSTERDAM (Reuter) — L'affaire des otages retenus par des nationalistes sud-moluques aux Pays-Bas est terminée.

Imitant l'exemple du commando du train de Beilen, qui s'était rendu dimanche dernier, les sept extrémistes masqués, qui détenaient depuis 15 jours 25 personnes au consulat d'Indonésie à Amsterdam, ont libéré ces dernières et ont fait acte de reddition vendredi.

C'est à la suite d'un nouvel appel de deux personnalités de leur communauté aux Pays-Bas, le pasteur Samuel Metiari et M. Johannes Manusama, président de la "République des Molouques du Sud", que les extrémistes tous membres du mouvement des

"Jeunes sud-moluques libres", sont sortis sans armes dans la rue.

Les extrémistes, qui n'ont apparemment obtenu satisfaction à propos d'aucune de leurs revendications politiques, avaient laissé les otages quitter le bâtiment avant eux. Ceux-ci, presque tous Indonésiens ont retrouvé leurs familles, qui les attendaient à proximité, dans une atmosphère de joie quasi hystérique.

Cette reddition met fin à la double prise d'otages commencée le 2 décembre lors de l'attaque du train de Beilen, dans le nord-est du pays, par sept autres nationalistes qui détenaient encore 23 otages lorsqu'ils se sont rendus. Trois personnes ont été tuées par le

commando.

### 361 heures

Le siège d'Amsterdam, qui aura duré 361 heures exactement, est la plus longue affaire du genre que les Pays-Bas aient connue à ce jour.

Les extrémistes ont donné le premier signe de leur volonté de se rendre en amenant le drapeau de la "République des Molouques du Sud", qu'ils voudraient voir proclamée dans le territoire, ancienne colonie néerlandaise rattachée voici 25 ans à l'Indonésie.

Ils avaient hissé leurs couleurs en s'emparant du bâtiment, le 4 décembre, et en prenant du même coup 43 otages, dont 16 enfants qui assistaient aux cours d'une école indonésienne

installée au consulat.

En l'espace de quatre jours, les extrémistes devaient libérer tous les enfants et relâcher également deux adultes malades en échange d'une brève entrevue avec un diplomate de l'ambassade d'Indonésie à La Haye.

La seule victime de l'opération aura été un employé consulaire indonésien, qui s'était mortellement blessé en sautant d'une fenêtre du second étage.

Les extrémistes, que les négociateurs avaient tenté en vain pendant plus d'une semaine de persuader de se rendre, sont sortis le poing levé, en criant des slogans politiques. Apparemment convaincus d'avoir atteint leur objectif qui était d'attirer l'attention mondiale sur leur cause.

Après leur reddition, ils ont été emmenés dans trois fourgons de la police vers le siège de la police par des agents en civil. Les otages ont été quant à eux transportés dans un centre communautaire municipal pour y subir une visite médicale.

## Bilan 1975 à Chicoutimi Surplus variant entre \$50,000 et \$150,000

CHICOUTIMI — Le bilan financier de l'année 1975 sera de beaucoup plus encourageant pour les contribuables de la Cité de Chicoutimi et le maire M. Henri Girard, estime qu'un surplus de \$50,000 pouvant aller jusqu'à \$150,000 sera enregistré.

C'est à n'en pas douter, mais nous devons faire une annexe en ce qui regarde la fusion pour la nouvelle ville de Chicoutimi, qui sera intégrée dans le bilan.

Notons qu'en 1970, la Cité de Chicoutimi a accusé un déficit de \$25,634 et en 1971, de \$16,727.

En 1972, un surplus de \$53,782 était à l'ordre et l'année 1973, sur un budget de

\$6,086,006, le surplus fut de \$27,327.

**LEMIEUX & PEDNEAULT LTD**  
Fondé en 1906  
23, RUE RACINE EST  
TEL.: 543-3369

INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

## TEMOINS RECHERCHES

Témoins recherchés en rapport avec l'accident du 13 novembre 1975, vers 9.00 hres du soir, à la sortie est, du village de St-Bruno, entre un camion citerne et une automobile, causant la mort de quatre (4) personnes.

Cette demande s'adresse principalement à la, ou les personnes s'étant rendues à la station service, demander du secours.

S'il vous plaît, communiquez par téléphone à frais virés avec M. Daniel Gauthier.

Téls: 549-0030, bureau  
543-0134, résidence

(Discrétion assurée).

### AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, Fournier & Côté

AVOCATS ET PROCUREURS  
GERALD AUBIN, L.L.L. MARC-ANDRÉ BEDARD, L.L.L.  
ANDRÉ FILLION, L.L.L. ERIC BRISSON, L.L.L.  
ALAIN CÔTÉ, D.E.C. L.L.L. LOUIS-CHARLES FOURNIER, L.L.L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786  
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M.  
TEL.: 544-1805

### FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS

AVOCATS

ROLAND FRADETTE, C.R. PIERRE BERGERON, C.R.  
MICHAEL H. CAIN, C.R. GILLES PREVOST, L.L.L.  
FRANÇOIS LAMARRE, L.L.L. PAUL CASGRAIN, L.L.L.  
GUY WELLS, L.L.L. MARC GAGNON, L.L.L.  
MARTIN CÔTÉ, L.L.L. CLAUDE GAUTHIER, L.L.L.  
CARL LACHANCE, L.L.L. PIERRE SIMARD, L.L.L.

EDIFICE MURDOCK  
110 EST, RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 549-6296

### centre d'expériences interpersonnelles inc

PSYCHOLOGUE  
JEAN SAVARD

CONSEILLER D'ORIENTATION  
CLAUDE GENDRON

Consultation psychologique, orientation scolaire et professionnelle, psychothérapie individuelle, de groupe et conjugale.

247, RACINE, CHICOUTIMI. TEL.: 543-5804

**Sessard sur la côte**  
à Chicoutimi  
Le royaume de l'élégance  
de  
Place du Royaume  
en collaboration avec  
Galerie Jonquière  
**PELMELE 2**  
des  
VIVAS TOUR

vous offrent une semaine au soleil à ACAPULCO  
Transport aérien et frais d'hôtel EL CID gratuits  
POUR 2 PERSONNES  
Valeur de mille dollars (\$1,000.)

AUCUN ACHAT REQUIS A DEPOSER A L'UN DE NOS 3 MAGASINS

NOM .....  
ADRESSE .....  
TELEPHONE .....

## Des développements dans les négociations au secteur scolaire

### Le CEGEP de Chicoutimi veut faire hausser les offres salariales...

CHICOUTIMI — Le conseil de gestion du Collège de Chicoutimi a adopté, une résolution visant à activer les négociations dans le secteur de l'enseignement, lors d'une assemblée spéciale qui s'est tenue, jeudi au Collège de Chicoutimi.

La résolution demande que les administrateurs du Collège de Chicoutimi fassent les représentations nécessaires pour que l'on corrige les offres salariales, qu'on établisse à 17,13 pour cent l'ajustement au 30 juin 1975 servant de base aux augmentations sub-

séquentes afin de permettre le rattrapage des professeurs ayant 12 et 13 ans de scolarité sans entamer la masse monétaire disponible pour les augmentations de salaires.

De plus, il est demandé de faire pression pour que la partie patronale manifeste une certaine souplesse quant aux procédures de relocalisation du personnel.

La résolution a été acceptée à quatre voix et on a enregistré deux abstentions.

### Coupsures aux profs de la CSR Lapointe...

JONQUIERE — Sur les chèques reçus hier par les enseignants du territoire Lapointe, des coupures allant jusqu'à \$150 avaient été effectuées. Ces mesures prises par la Régionale Lapointe touchent la plupart des 650 enseignants de niveau secondaire, mais non ceux du niveau élémentaire.

Ces coupures touchent plus particulièrement les professeurs de sciences religieuses; qui avaient procédé à quelques débrayages et journées d'étude au début de l'année. Pour les autres professeurs, les coupures représentent la valeur d'une fraction de période allant jusqu'à 10 périodes de cours.

Le syndicat des enseignants (AETL) reconnaît qu'en vertu du décret, la CSR peut agir de cette façon, mais s'indigne qu'elle le fasse juste avant la période des Fêtes, au moment où les ensei-

gnants ont le plus besoin d'argent et se demandent pourquoi ces coupures ne visent pas les enseignants du niveau primaire, qui ont cependant participé aux mesures de pression.

Concernant les sciences religieuses, le syndicat affirme qu'une entente avait été conclue avec les autorités de la CSR à l'effet qu'il n'y aurait pas de coupure de traitement.

#### Négociations locales

Par ailleurs, selon le président de l'AETL, les négociations locales entre la CSRL et les enseignants vont bon train. Sept séances de négociations ont eu lieu, un accord est intervenu sur trois chapitres du contrat de travail (affichage, documentation à remettre et utilisation des locaux), et l'on s'attend à ce que des ententes surviennent d'ici peu sur d'autres points.

### Nouvelles structures de négociations à la CSR Louis-Hémon

DOLBEAU — "La Commission scolaire régionale Louis-Hémon a mis en place des structures de négociation sur le plan régional afin de hâter les ententes à négocier".

C'est ce qu'affirmait M. Benoit Laprise au conseil des commissaires d'écoles, réunis à la polyvalente Jean-Dolbeau, en soulignant que l'exécutif avait mis cette priorité de l'avant en collaboration avec les commissions scolaires des cinq secteurs, ainsi que du personnel de cadre.

Le président de la régionale Louis-Hémon a déclaré que plusieurs rencontres ont eu lieu, au niveau d'une table de coordination et de négociations locales, laissant espérer des ententes possibles sur les points à négocier. Il a notamment fait mention du fait que les représentants ont siégé au moins à trois reprises, à l'ACS, pour des réunions spéciales d'information.

Après avoir remercié le personnel de cadre, pour la vigilance apportée durant ces démarches, tant sur le plan local que régional, M. Laprise a précisé que la régionale avait dû intervenir de façon très ferme pour garder, dans les écoles, un climat vraiment favorable à l'apprentissage des élèves. "Cela nous a permis, a-t-il déclaré, de faire le point avec notre personnel, avec les parents, et même un certain nombre d'étudiants, sur les valeurs que nous dési-

rons promouvoir dans nos écoles et dans les circonstances, un appui ferme à l'autorité".

Le président s'est dit persuadé que le bilan de ces événements devrait être positif pour l'ensemble de la commission scolaire, et a invité les commissaires à prendre connaissance des demandes syndicales et des offres patronales où l'on pourra découvrir "les causes qui font que parfois les négociations sont difficiles".

#### Comité des parents

Les commissaires ont pris connaissance du budget des comités d'écoles et du comité des parents de la Régionale Louis-Hémon, qu'a présenté Mme Joan Allard, de Mistassini. Les comités d'écoles prévoient des dépenses de \$2,090, tandis que le comité des parents prévoit \$3,750 pour totaliser \$5,840. Considérant que la régionale verse un montant de \$4,920, il y aurait donc un déficit prévu de \$920.

Le comité des parents en a profité pour demander au conseil des commissaires de connaître la date des remises de prévisions budgétaires, afin de déposer les prévisions plus à bonne heure, et que trois membres de ce comité assistent à l'étude des prévisions budgétaires de 1976-77.

## Du gouvernement du Québec

# Chicoutimi attend \$100,000 pour régler ses problèmes

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — La Cité de Chicoutimi attend une subvention de plus de \$100,000 du ministère des Transports ce qui permettra d'éliminer de 50 pour cent son déficit sur les états financiers de 1974.

Ces états financiers que nous avons pu voir, hier, démontrent un déficit de l'ordre de \$260,393,24 mais ils ne sont pas finalisés et ne le seront pas tant et aussi longtemps que le ministère des Transports n'aura pas fait parvenir le montant de la subvention prévue.

Rejoint au téléphone, hier, le maire Henri Girard a admis ces faits mais il a

tenu à dire que le ministre Gérard Harvey avait promis une aide financière à la Cité de Chicoutimi pour diminuer le déficit, à la suite de dossiers de base déposés pour expliquer les réclamations.

"Ce n'est pas un déficit d'opération, a dit le maire Girard. A cet effet, nous accusons un surplus. Mais devant les dépenses hors de l'ordinaire occasionnées par le transport en commun, par des honoraires sur les structures des services extérieurs, les coûts sur des bénéfices sociaux et autres, de même que sur des bris occasionnés dans les rues, à l'occasion de la construction du pont Dubuc, M. Gérard Har-

vey nous a promis des subventions que nous sommes en droit d'attendre".

Le maire établit entre \$100,000 et \$150,000 le montant des subventions attendues qui aideront à diminuer le déficit. Il a rappelé que M. Gérard Harvey avait promis ces subventions, à Québec, en présence du conseiller municipal Roch Bergeron et des sous-ministres Claude Rouleau et Jacques Charland.

Pour sa part, le ministre Gérard Harvey que nous avons rejoint, tard hier soir, nous a fait part qu'il avait eu, en soirée, une rencontre avec le ministre Raymond Mailloux et M. Raymond Garneau, titulaire

des Finances, et que M. Mailloux serait en mesure de faire connaître sa réponse, dans les deux dernières semaines de janvier, à savoir s'il consentirait à subventionner la Cité de Chicoutimi et dans quelle mesure.

M. Gérard Harvey a mentionné que M. Mailloux, lors du conseil des ministres, à Saint-Félicien, a dû subir des coupures budgétaires dans son ministère mais qu'il avait tout de même gardé une marge de manœuvre qui lui permettait de prendre en sérieuse considération la demande de la Cité de Chicoutimi qui avait été aux prises avec des impondérables dus à des facteurs étrangers à son administration.

"J'ai réellement confiance que Chicoutimi sera écoutée, a-t-il dit. M. Mailloux a fait parvenir au ministre des Finances un important mémoire pour expliquer la situation de Chicoutimi".

M. Harvey a parlé d'une solution de rechange, en cas de refus, et que cette solution serait fort valable.

Le président du Comité de Finances, M. Emile Corneau a dit que l'attente de ces subventions l'avait obligé à retarder de déposer les états financiers à ses collègues et qu'il lui suffisait d'une lettre du ministre Harvey pour insérer dans le dossier. "Nous sommes optimistes, a-t-il lancé. Tant que cette lettre ne sera pas officielle, nous ne pourrions agir et changer quoi que ce soit dans les états financiers".

#### Justification

Sur le plan opérationnel de l'année 1974, la Cité de Chicoutimi accuserait un surplus, selon le garant, M. Benoit Simard, mais le déficit est facile à expliquer. "Ce n'est pas de la mauvaise administration, a-t-il dit. Le transport en commun, les subventions provinciales prévues et non entrées, les études des structures des services extérieurs, les bénéfices sociaux, les frais de financement et l'augmentation des coûts sont des impondérables qu'il était impossible de prévoir.

Uniquement sur l'augmentation des coûts de matériaux de construction, il rappelle que l'asphalte chaude, a subi une augmentation de 46 pour cent, passant de \$7,69 à \$11,30; que le cuivre a fait un bond de 27 pour cent; la fonte de 59 pour cent; que les couvercles de regards de 40 pour cent; les bornes-fontaines de 37 pour cent; l'essence jaune de 75 pour cent et l'essence rouge de 59 pour cent; l'antigel de 380 pour cent; les filtres à l'huile de 68 pour cent; l'huile à chauffage de 26 pour cent; les pneus pour les camions de 22,5 pour cent; les bordures de béton de 37 pour cent; la papeterie et les articles de bureau de 29 pour cent et le

matériel électrique de 15 pour cent.

Notamment, les dépenses hors budget ont été de l'ordre de \$73,116, ce qui dépasse énormément les prévisions dans ce domaine.

#### Transport en commun

L'inexistence d'une politique provinciale sur le transport en commun a forcé la Cité de Chicoutimi, en 1974, à supporter d'une façon démesurée le fardeau financier découlant du maintien d'un réseau de transport urbain, attendu que les municipalités dimotrophes bénéficiant d'un tel service n'ont contribué que dans la mesure des services rendus. Le transport en commun a coûté à la Cité de Chicoutimi la somme de \$76,000 alors que le budget prévoyait un montant de \$25,000, d'où un déficit de \$51,000 dans ce domaine.

#### Subvention provinciale

Une compensation sous forme de subvention de l'ordre de \$75,000 devait être versée à la Cité de Chicoutimi par le gouvernement provincial pour dommages occasionnés à des infra-structures de rues à la suite des travaux au pont Dubuc. La remise de cette subvention, pour des considérations particulières, a été différée.

#### Etudes des structures

Afin de corriger un malaise qui existait depuis plusieurs années et qui se traduisait par des opérations déficientes et onéreuses, les services de spécialistes ont dû être retenus pour procéder à une analyse approfondie du dossier des études des structures des services extérieurs. L'analyse s'est avérée économiquement rentable d'autant plus que cette étude constituera un outil essentiel dans l'édification de la nouvelle ville de Chicoutimi, après la fusion du 1er janvier 1976. Cette étude a permis des déboursés de \$41,138,26, montant qui n'était pas au budget.

#### Bénéfices sociaux

Les prévisions budgétaires pour les bénéfices sociaux, à la Cité de Chicoutimi, étaient de \$346,300 alors qu'en réalité il en a coûté \$403,579,21, pour un écart de \$57,279,21. Selon le garant de la cité, M. Benoit Simard, lors de la rédaction du budget de 1974, l'expérience de l'année précédente n'étant pas connue en matière de bénéfices sociaux soit notamment les mauvaises expériences enregistrées aux chapitres accidents de travail, et assurances-salaires, vie et maladie, les primes furent substantiellement augmentées d'où un excédant des dépenses non prévisibles de \$57,279,21.



L'EX-DIRECTEUR de la Sûreté municipale d'Alma, M. Antoine Lavoie.

## On ne nous reproche que des choses banales (Antoine Lavoie)

Alma — L'ex-directeur de la sûreté municipale, M. Antoine Lavoie, maintient que la philosophie de l'administration de la justice à Alma était avant-gardiste, et estime que de toute façon, il faudra revoir les responsabilités et les pouvoirs accordés aux directeurs de police partout au Québec.

Commentant le rapport de la Commission de police, M. Lavoie exprime de nombreuses réserves, mais il affirme qu'il accepte son contenu global, et veut bien assumer la part de responsabilité qui lui revient.

Parlant de son honnêteté, il se dit satisfait qu'on la reconnaisse publiquement, et étudie la possibilité d'user de recours en justice contre ceux qui en auraient douté jusqu'au libelle.

#### Les plaintes

Le système qualifié d'"irrégulier" par la CPQ n'a pas été établi seulement par les dirigeants de la police, mais ils partagent cette responsabilité avec les juges qui se sont succédés à la cour municipale depuis de nombreuses années, car les juges voyaient chacune des causes.

Evidemment, ajoute M. Lavoie, il faut être d'accord avec la loi, mais cela n'empêche pas qu'il faudra une évolution dans ce domaine, pour mieux préciser les pouvoirs des directeurs de police.

De toute façon, ce serait pire ailleurs au Québec, et à certains endroits, au lieu d'amender des plaintes, il n'y a pas de plainte du tout. Pourquoi donner un dossier judiciaire pour un vol à l'étalage sans gravité, alors qu'à certains endroits, même dans notre région, on ne s'occupe pas du tout des vols de moins de \$10,00 par exemple.

Dans les cas graves, les procédures normales ont été suivies, poursuit M. Lavoie, qui explique en outre que le délit de facultés affaiblies est parfois accidentel, qu'il faut considérer si le dossier de l'individu est vierge, et que l'expérience lui a prouvé que les dangers de récidive, comme le craignent les commissaires dans le rapport, ne sont pas réels dans beaucoup de cas.

"Des individus ont commis des crimes en série, comme le révèle l'enquête de la CECO, et n'ont

pas toujours eu les accusations qu'ils méritent. En fin de compte, on nous reproche des choses banales, ajoute M. Lavoie."

#### Billets d'infraction

S'il fallait suivre à la lettre ce qui est prévu, et ne confier qu'aux juges municipaux l'annulation de billets d'infraction, poursuit l'ex-directeur, il faudrait plus de juges, et de meilleures facilités. "Je comprends que les commissaires devaient souligner que la procédure n'est pas celle qui est prévue, mais il faut savoir que c'est partout pareil au Québec. Au ministère de la Justice, des billets d'infraction sont annulés par des fonctionnaires, comme nous le faisons à Alma. Ce qui est prévu est une chose, mais dans la pratique, c'est différent, même au ministère québécois de la Justice."

#### Réactions des policiers

Selon M. Lavoie, les policiers devraient mettre fin à la crise d'autorité qu'ils poursuivent, être réalistes, admettre qu'on ne peut pas avoir parfaitement raison, et se remettre sérieusement au travail.

Après les dirigeants, c'est aux capitaines qu'on s'en prend maintenant, alors que le ministère du Travail et la Commission de police ont tous deux tranché ce débat.

#### Technique

Au sujet des recommandations d'ordre technique ou matériel, M. Lavoie répète qu'il était conscient de certaines lacunes, mais que ces lacunes faisaient l'objet de revendications de sa part. Par ailleurs, certaines de ces recommandations étaient déjà appliquées.

#### Le conseil municipal

Le conseil municipal doit étudier à fond le rapport de la CPQ dès lundi, et fera connaître officiellement ses commentaires mardi. Le directeur actuel, M. Luc Harvey, poursuit de son côté l'étude du volumineux document, et refuse encore de le commenter.

## Service d'électricité Deux millions pour deux municipalités

CHICOUTIMI — L'Hydro-Québec consacrera près de deux millions de dollars à la construction de nouvelles lignes de transport d'énergie et d'une sous-station à Petit-Saguenay pour desservir convenablement les populations de l'Anse-Saint-Jean et de Petit-Saguenay.

Un porte-parole de cette société d'Etat a confirmé la nouvelle au "Quotidien", hier, en précisant que les travaux préliminaires sont déjà entrepris. L'érection

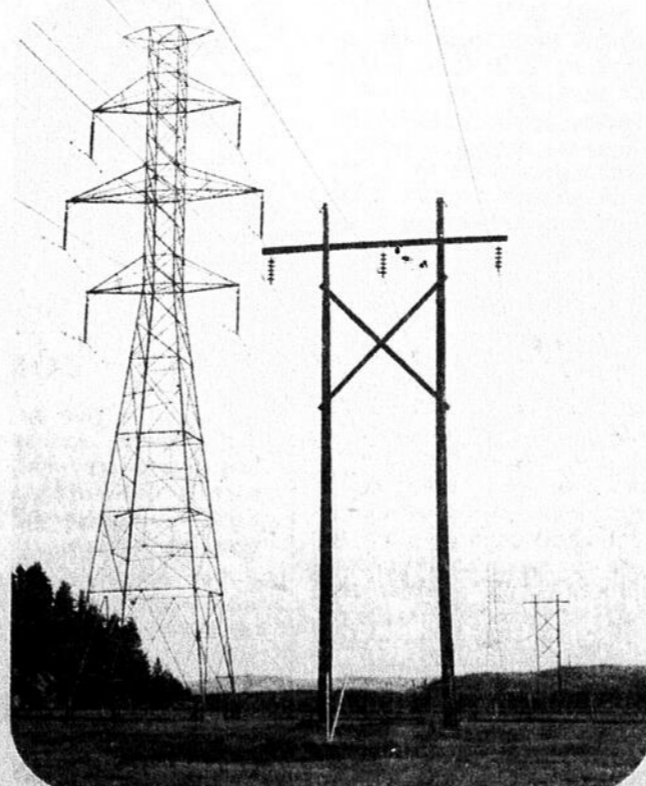
des nouvelles lignes, qui emjamberont la rivière Saguenay en empruntant l'infrastructure déjà en place pour supporter les lignes de 300 KV, débutera au printemps prochain et la mise en service du nouveau réseau, d'une longueur de 18 milles, est prévue pour octobre 1977.

Présentement, l'énergie électrique qu'utilisent l'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay provient de la sous-station de Port-Alfred et elle est amenée par une

ligne de 65,000 volts d'une longueur de 65 milles.

La direction de l'Hydro-Québec a pris la décision d'établir un nouveau réseau afin de servir plus adéquatement ses clients de l'Anse-Saint-Jean et de Petit-Saguenay, car son système actuel est vulnérable. Il passe en forêt et est souvent victime des fluctuations atmosphériques.

Signalons que le réseau projeté puisera l'énergie produite à Bersimis et réduite à la sous-station de Sacré-Coeur.



**Me JEAN-MARC LAVOIE**  
AVOCAT  
CHICOUTIMI  
110 E. RACINE (suite 124)  
TEL.: 545-4901

**Lajoie, Gagnon & Associés Inc.**  
ASSURANCE GENERALE,  
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS  
31 ouest, Racine - Chicoutimi  
(en haut de chez Steinberg)  
André Lajoie-Alain Lajoie  
Claude Lajoie  
Renald Rouleau  
549-9925  
Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous voyez l'assurance, VOYEZ-NOUS!

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Ottawa intervient dans le conflit des pâtes et papier

Quelle étrange grève que celle du papier!

Les usines ont fermé leurs portes à travers le pays et dans notre région, après un simulacre de négociations. Chez Price à Kénogami et à la Domtar de Dolbeau, on n'a même pas joué le spectacle des pancartes dénonçant l'exploitation des employeurs.

Tout se déroule comme si les deux parties avaient accepté, dans une entente tacite, de se livrer à une période de réflexion. On s'applique tellement à dégager ce conflit de tout caractère d'agressivité qu'une compagnie en cause, chez nous, a même offert sa machinerie à certains grévistes pour couper des arbres de Noël et adoucir ainsi l'amertume de cette période difficile.

On se demande si finalement, les multinationales ne désiraient pas tout aussi intensément que les syndicats internationaux cette paralysie qui permettra éventuellement d'affamer les clients et d'imposer de nouvelles hausses.

Mais cette attitude ne cacherait-elle finalement pas un complot ourdi aux États-Unis au détriment de notre industrie des pâtes et papier? Car dans la grande république voisine, les usines produisent évidemment au maximum et les financiers contruisent de nouvelles papeteries, en se servant notamment des forêts du Sud et du vieux papier.

Pendant ce temps, les syndicats internationaux commandent des grèves au Canada où le salaire est pourtant de 18% plus élevé qu'aux États-Unis. Et nos usines vieillissent, devenant ainsi moins rentables. A ce rythme, une partie importante de notre industrie du papier journal, qui vit grâce à la clientèle américaine, risque de ne plus soutenir la concurrence.

Depuis que l'ancien gouvernement néo-démocrate de la Colombie Britannique a ordonné le retour au travail des quelque 10,000 grévistes qui avaient déclenché le mouvement au pays, la stratégie d'épuiser rapidement les réserves accumulées par les grands journaux a été neutralisée.

Nos grévistes de Kénogami, qui subissent un deuxième arrêt de travail prolongé en trois ans, et ceux de Dolbeau, attendent toujours...

Ils n'ont pas le choix. D'ailleurs, leur vote ne fut que symbolique, car s'ils avaient refusé d'entrer dans le mouvement, on les aurait considérés comme des brebis galeuses tout comme leurs confrères de la Kruger, à Trois-Rivières, les seuls à avoir repoussé la "suggestion" faite par leurs chefs de Toronto et de Montréal d'interrompre la production de leur usine.

Depuis lors, les syndiqués de la Kruger sont la cible de leurs confrères. Leur Syndicat canadien a manifesté ouvertement, lors du dernier congrès de la FTQ, son inquiétude devant cette attitude "face à notre combat à tous. Nos membres, précisait la résolution, ne comprennent pas et n'acceptent pas qu'une seule usine au Canada ne suive pas le mouvement généralisé mené par notre syndicat. Ils considèrent qu'il n'y a aucune excuse qui vous empêche de vous joindre à notre mouvement".

Les dirigeants du groupe "rebelle" ont expliqué, cette semaine, lors d'une assemblée tenue à Trois-Rivières qu'il faut respecter la démocratie surtout quand on considère que "nos membres ont été mis à pied durant 17 mois à partir de mars 1972. Plusieurs d'entre eux en sont encore hypothéqués moralement et financièrement". Mais les autres syndicats n'acceptent pas cette application de la démocratie qui vient en conflit avec le principe de la solidarité.

C'est une autre preuve que les grèves à Dolbeau et à Kénogami, qui ont jeté sur le pavé des centaines de travailleurs de la forêt, ont été soigneusement planifiées dans des bureaux de Toronto et de Montréal.

Et voilà maintenant que la Commission Pépin juge excessive l'augmentation de 23,8% accordée, pour la première année d'un contrat de deux ans, aux employés de la Irving Pulp and Paper, et fixe plutôt à 14% l'amélioration de traitement.

Si le gouvernement fédéral maintient la décision de la Régie de contrôle des prix et des salaires, nos papetiers en grève ne conserveront-ils pas la cruelle conviction d'avoir livré un combat absolument inutile?

Bertrand TREMBLAY



## PAROLE AUX LECTEURS

### Les jeunes font la révolution

Autrefois, les jeunes ne parlaient pas, ils acceptaient tout sans contester.

Aujourd'hui, c'est le contraire, ils disent le fond de leurs pensées et des chastes oreilles en sont froissées de temps en temps... En effet, cette phobie de chatouiller Monsieur ou Madame, les jeunes dans le vent ne l'ont plus n'en déplaît l'aristocratie...

Ces jeunes-là de la nouvelle vague, n'ont-ils pas dit à Mgr Pedneault que le clergé ne s'occupait pas d'eux! Ça prend un front haut pour avancer une telle affirmation, mais dans tout énoncé qui semble faux, il y a souvent un fond de vérité.

La classe des mal-compris a voulu sans doute dire qu'ils n'étaient pas écoutés... Nous savons certainement que nous devons les écouter avec une oreille attentive, mais qu'ils

ne se prennent pas pour le nombril du monde...

Et, avec la tête refroidie, analysons les faits. Autrefois, les prêtres s'occupaient des jeunes dans les centres de loisirs souvent montés par eux, mais maintenant, ce sont des laïcs qui ont pris la relève et nous en sommes fiers, car, au moins cela a créé des emplois assez rémunérateurs...

Le clergé s'occupe encore des jeunes mais l'approche est différente. Actuellement, il y a des agents pastoraux dans chaque école qui font du très bon boulot, nous en savons quelque chose, rien qu'à voir leurs nombreux mouvements para-scolaires...

Nous aimerions bien connaître ces gens qui ont affirmé gratuitement cela. Sont-ils bien actifs et savent-ils obéir d'abord aux lois du décalogue, aux

lois civiles et aux lois de l'étiquette?

La société, c'est vous, c'est moi, et on est en train de se faire mener par les jeunes... Attention, sinon la révolution n'est pas loin! Oui les jeunes ont tout ce qu'ils veulent: regardons les écoles que nous leur avons bâties à coup de millions et ils ne sont pas heureux... On ne les écoute pas... Est-ce qu'ils écoutent eux? Combien étudient leurs leçons, font leur devoir d'étudiant? Posons la question, elle restera sans réponse...

Présentement, il est vrai que c'est fastidieux de vivre à l'école à cause des moyens de pression des professeurs, mais en temps normal, pour un élève intéressé, il y a une foule d'activités intéressantes. Nous pourrions dire, en somme, qu'il y a tout ce qu'il faut pour développer son intel-

ligence créatrice, mais il faut de la volonté et de la persévérance, et ces qualités manquent un peu de nos jours avec la T.V., les débits de boisson et la drogue.

En passant, ce n'est pas toujours au prêtre d'aller au devant des jeunes. Que ces derniers "se décollent le poil des jambes" et qu'ils fassent le premier pas pour aller parler au prêtre. Le médecin ne court pas après ses malades? Pourquoi le clergé le ferait-il?

Tout ceci pour dire qu'il est bon d'établir un dialogue avec les jeunes. Pour essayer de les comprendre mieux, de les prendre comme ils sont, afin de les faire cheminer avec nous...

Gérard Bouchard,  
242, Potvin,  
Hébertville,  
Lac-St-Jean.

Le 19 décembre.

### Dans le doute, s'abstenir

J'aimerais répondre à un certain M. Aubert Larouche, concernant son écrit du 5 décembre dernier et intitulé "Les enseignants dépassent les limites".

Cher Monsieur Larouche, Vous avec certainement dû apprendre à l'école que l'ignorance est la seule faute qu'on ne peut pardonner à l'homme. Par ce fait, vous ne pouvez recevoir aucun pardon pour votre ignorance totale dans le domaine éducatif.

J'ai toujours appris que dans le doute, il fallait s'abstenir. J'ai appris également qu'avant de poser tout jugement, il fallait se renseigner.

Permettez-moi de vous poser certaines questions: Connaissez-vous exactement la tâche d'un enseignant? Connaissez-vous exactement le salaire d'un enseignant? Connaissez-vous exactement les conditions de travail d'un enseignant? Devant votre ignorance sur le sujet, permettez-moi de vous renseigner.

Présentement, un enseignant de l'élémentaire doit donner 25 heures d'enseignement par semaine. Ces cours sont: la catéchèse, les mathématiques modernes (avec recyclage), le français (savoir lire, écouter, écrire, parler), les sciences humaines, les sciences de la nature, les arts plastiques, l'éducation musicale, etc.

A ces heures d'enseignement, il faut ajouter le temps nécessaire pour préparer ces cours. L'improvisation demeure uniquement le lot de notre gouvernement.

Ce que le gouvernement nous offre est tout simplement une augmentation de 6 h. 30 de travail par semaine. Nommez-moi un seul travailleur qui accepterait cette offre.

Du côté salarial, permettez-moi également de vous renseigner. Vous clamez dans votre écrit: "On va jusqu'à dire que les enseignants touchent un salaire de \$24,000.00". Pourriez-vous me dire quelle est la source de vos renseignements?

Moi je vais vous donner la source officielle de mes renseignements: le décret tenant lieu de convention collective aux enseignants.

Prenez le cas d'un enseignant moyen, celui qui possède 15 années de scolarité et 10 années d'expérience. Si je consulte le décret à la page 58, son salaire est exactement de \$10,240. Ajoutons l'offre du gouvernement de 26,5%, nous obtiendrons \$12,953.00.

Je crois Monsieur que nous sommes loin du \$24,000 dont vous faites mention. Il y a également des enseignants beaucoup moins rémunérés, ceux qui possèdent moins d'expérience ou moins de scolarité.

vous devenez des donateurs de cours.

Ce que le gouvernement offre à ces enseignants, c'est une augmentation de 4 périodes de cours par semaine. Je vous laisse deviner que le contact élèves-maitre, sera encore plus difficile. Le professeur deviendra un robot, donneur de cours.

Le meilleur moyen de connaître la tâche d'un enseignant serait peut-être d'aller vous-même dans une école et de vivre la journée d'un enseignant. La qualité de l'éducation et de l'enseignement dans les écoles est intimement liée aux conditions de vie de l'enseignant.

Sans rancune

C. Pilote,  
555, Bergeron ouest,  
Alma.

Le 19 décembre

## SAVOIR DIRE

### Les mots et les hommes...

Le destin des mots est semblable à celui des hommes: les événements, le hasard, les circonstances sont pour beaucoup dans le sort qui leur est réservé. Prenez le mot boutique. Il y a quelques années, ce mot avait un sens plutôt péjoratif. Si l'on disait: "Quelle boutique!" Cela signifiait un magasin qui n'était pas très reluisant. Du moins, on faisait une distinction entre le magasin et la boutique en ce sens que celle-ci était plus simple, plus modeste. Boutique vient de "bouticelle" qui, au 13<sup>e</sup> siècle, voulait dire atelier. Mais voilà que, depuis une dizaine d'années, les grands couturiers vendent des articles portant leur griffe dans des magasins sur rue très élégants, à des prix intéressants, afin d'attirer une clientèle élargie, tout le monde ne pouvant se payer les créations de haute couture de ces messieurs. Or, ils ont appelé ces magasins très élégants des boutiques. Le mot boutique a pris un vernis qu'il n'avait jamais eu et les pays anglophones l'ont adopté. On trouve de nombreuses boutiques aux États-Unis.

Louis-Paul Béguin

## OPINION DES AUTRES

### La CECO nous rend un grand service

A l'issue de la première année de l'enquête sur le crime organisé, un journaliste québécois pouvait écrire: "Après avoir dépensé \$2 millions, elle n'a fait que confirmer ce que tout le monde savait: parricidiers et preneurs au livre sont actifs depuis des années".

L'enquête a commencé par tracer, en 1973, un tableau du crime organisé au Québec, au présent et au passé. On vit citer des noms que les médias d'information n'avaient pas osé mentionner à cause des lois relatives au libelle, lois qui ne s'appliquent pas pour les témoignages devant une commission d'enquête.

Pendant cinq jours, le témoin-vedette de la commission, Théodore Aboud, appartenant depuis longtemps à la pègre, a pointé des criminels et exposé des rackets...

Le deuxième acte n'eut qu'un seul scénario: la rencontre de l'ex-ministre Pierre Laporte, victime du FLQ, avec Frank Austi et Nick Dilorio. Il n'en sortit aucune accusation, mais la population avait pénétré un peu plus avant dans le crime organisé...

Au troisième acte éclatait le scandale de la viande avariée. Un témoin affirma cependant que le gouvernement était au courant de cette affaire depuis des années, mais le public, lui, a dû attendre les révélations de l'enquête...

Cette année, nous voici au quatrième acte. On attendait un peu de détails sur les extorsions, les prêts usuraires, le trafic des drogues, les

vois, les tripotages. On a été largement servi, avec une visite dans la "famille" de Paolo Violi et de Vic Cotroni.

Témoignages et tables d'écoute ont parlé de meurtres, d'un étonnant assortiment d'affaires véreuses, et il y aurait eu ingérence dans une élection municipale. Une fois de plus, la population eut l'occasion d'apprendre bien des choses.

Le procureur de la Commission d'enquête, Me Jacques Dagenais, a déclaré: "Lorsque j'ai quitté mon poste de conseiller juridique de la police de Montréal, je croyais en savoir long sur le crime organisé, mais je dois admettre que j'étais fort peu informé."

Il en sait beaucoup plus, maintenant, et le public québécois aussi: pour la première fois les voleurs et leurs méthodes sont connus. La Commission d'enquête a donc rendu un service incalculable...

"The Province", Vancouver, le 8 décembre.

### Une gaffe bien orchestrée

L'ambassadeur Porter a réuni chez lui une brochette de journalistes anglophones, dont Charles Lynch devenu une institution dans la galerie de la presse à Ottawa, pour leur faire part de la mauvaise humeur washingtonienne contre le gouvernement du Canada qui s'avise tout à coup de ne pas ramper devant les diktats de la Maison Blanche.

A-t-il oui ou non interprété la pensée de Messieurs Ford et Kissinger; tout me porte à dire oui. Car comment comprendre que cet homme, sur le point de quitter le

Canada pour assumer la responsabilité de la chancellerie de l'Arabie Saoudite, se serait permis une telle fouda, risquant ainsi de compromettre sa récente nomination au pays de l'or noir?

Sommes-nous assez naïfs pour imaginer que l'ambassadeur Porter, un diplomate chevronné, rompu à toutes les astuces de la nouvelle diplomatie, aurait, sans l'accord de son président, brouillé les cartes Canada-USA?

Cette gaffe fut orchestrée, répétée, préparée de mains de maîtres et l'ambassadeur devait savoir qu'au lendemain de son cocktail indigeste, il serait vaguement réprimandé, ou alors mollement appuyé dans ses dires par ses grands patrons américains.

Les journalistes qui étaient en l'occurrence invités chez un Américain pour servir de porte-parole à l'ambassadeur Porter auraient sûrement dans les autres circonstances que nous décrivions, quitté les lieux et leurs propos n'auraient pas été rédigés dans une encre aussi servile.

Le Canada prend de plus en plus ses distances des États-Unis. Il est souhaitable qu'il en soit ainsi. Mais une telle attitude provoquera une attitude outragée chez nos voisins. Nous devons l'accepter avec la même hauteur et la même arrogance. Quand on prend des décisions draconiennes, il ne sert à rien de pleurer lorsqu'elles provoquent du ressentiment; encore moins de se battre la coulpe en pleurnichant.

Et pourquoi ne pas affirmer que nous pouvons collectivement être fort informés de ce qui se passe dans le monde en lisant d'autres revues que Times!

Solange Chaput-Rolland,  
"Montréal-Matin".

## DOSSIER

## Deux attitudes s'affrontent devant la CRP

## Deux témoignages

## A LA BAIE

Un groupe formé de pratiquants et de non-pratiquants et d'un étudiant s'exprime.

## Foi et religion

La plus grande difficulté que chacun rencontre aujourd'hui, est que, malgré les réformes apportées par l'Eglise, il leur est très difficile de concilier Foi et Religion. En effet, les rites actuels de l'Eglise, ne reflètent plus la pureté de la foi telle qu'enseignée et vécue à son origine. L'on s'est attaché aux symboles et ils sont devenus les symboles des symboles.

Comme exemple, la prière dominicale, la messe, qui était la suite d'une foi vécue de tous les jours à son origine, est devenue obligation et habitude de la part du chrétien d'aujourd'hui.

A travers les siècles, les symboles furent faussés et perdirent leur valeur originale.

## Le prêtre, un prophète

Tel que perçu par ces gens, les services que donne l'Eglise actuellement, sont presque exclusivement des services qui entourent la liturgie: messes, baptêmes, mariages...

Le besoin actuel qui se fait le plus sentir, est de pouvoir ressentir la force spirituelle des prêtres.

Le prêtre attend encore que les gens viennent le voir dans son presbytère. Il n'est pas assez avec le monde ordinaire de tous les jours. Il devrait occuper pleinement son rôle d'évangéliste. Il devrait courir, crier, dénoncer le scandale.

En somme, il devrait jouer son rôle de prophète.

Pourquoi ne nous a-t-on pas demandé quels sont tes schèmes de valeur personnelle?

Présentement, dans notre société, l'on occupe tout notre temps pour ne plus avoir besoin de penser. L'on améliore le côté matériel, mais la démarche personnelle du côté moral est faible.

De plus, ce qui est certain, l'on peut dire à un moment ou l'autre de sa vie, j'ai essayé de faire quelque chose pour améliorer la vie des autres. Mais, personnellement, peut-on répondre d'une façon objective à cette question?

## Sodome et Gomorre

Les prêtres qui se préparent aujourd'hui ou qui viennent de sortir du Grand Séminaire sont-ils prêts à assumer leur rôle de prophète dans l'Eglise. Nous croyons que le clergé n'est que le reflet de notre société. Nous vivons dans une société matérialiste et l'Eglise trop souvent peut être identifiée à cette société. Par là, nous ne voulons pas parler de richesses matérielles, mais d'un individu qui n'a jamais su ce que c'est que la misère humaine peut-il vraiment assumer le rôle que le Christ lui a dévolu? Les communautés religieuses ont contourné le problème en disant que le Christ demandait la pauvreté d'esprit. C'est vrai mais par le fait même, on s'est donné bonne conscience pour continuer à s'embourgeoiser. Ce reproche, je me le fais également à moi-même. En tant que chrétien plus ou moins pratiquant, on trouve toujours moyen de se donner bonne conscience: on ne va jamais au bout de nos convictions, la peur nous fait reculer.

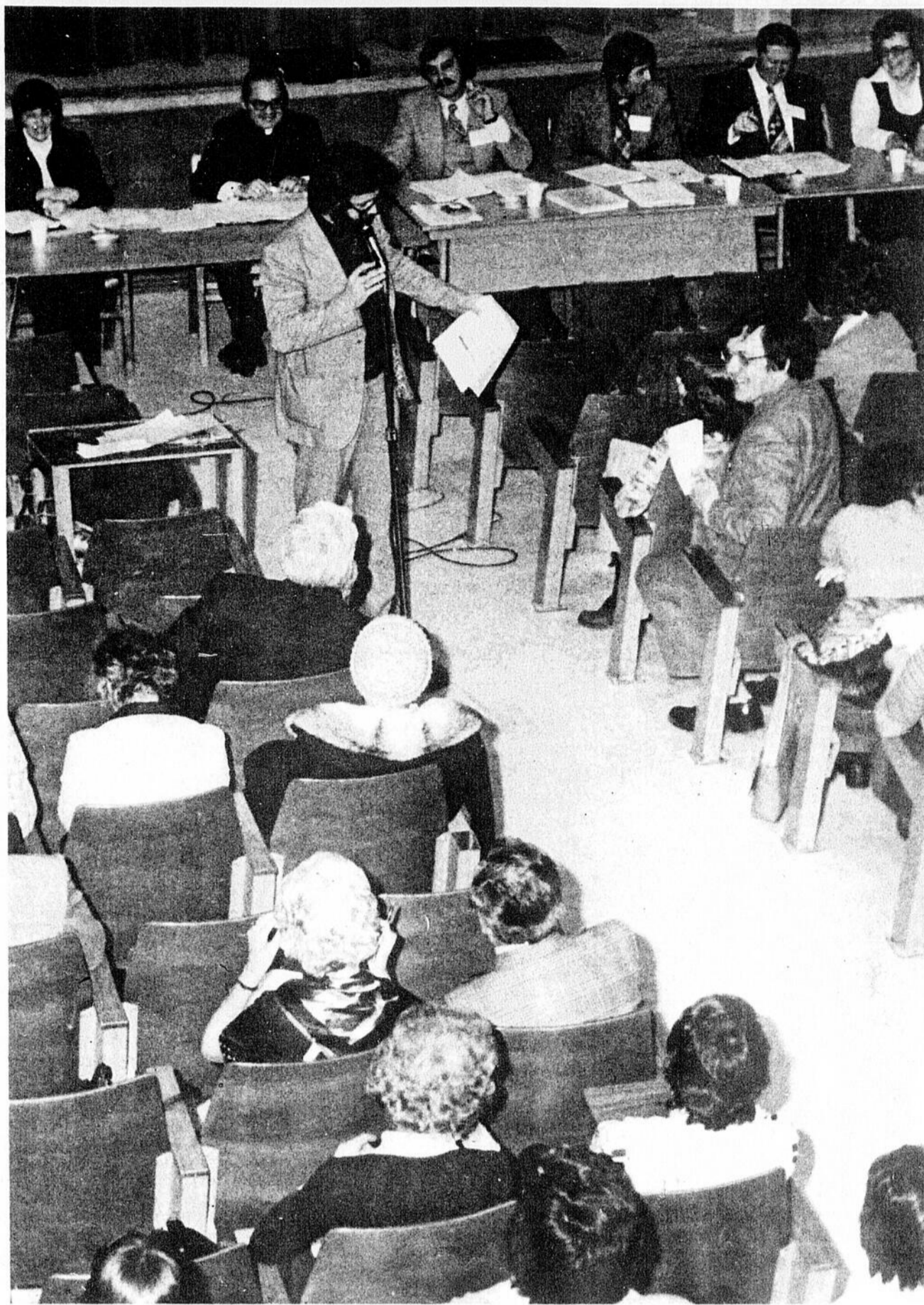
Egalement, est-ce qu'une formation théologique très poussée prépare un jeune d'aujourd'hui à jouer un rôle de prophète dans l'Eglise? Vivre un certain temps parmi des gens vraiment défavorisés, assumer les mêmes problèmes qu'eux, est-ce que cela ne serait pas préférable?

En fait, est-ce que nous ne serions pas présentement dans la même situation que Sodome et Gomorre?

## A JONQUIERE

## La vie paroissiale

Tout devrait être mis en oeuvre pour que la vie paroissiale retrouve sa place de choix comme lieu privilégié de L'EXPERIENCE



## COMMUNAUTAIRE et de L'EXPERIENCE RELIGIEUSE.

S'ingénier pour que la paroisse, en regroupant toutes les personnes de bonne volonté, se maintienne à la condition d'être un lieu dynamique de PARTICIPATION, de CONSULTATION, de CONCERTATION, de REFLEXION, D'ENGAGEMENT et de CELEBRATION.

La paroisse doit éviter de se définir trop exclusivement comme un lieu de célébrations liturgiques.

Le plus souvent possible, la paroisse devrait regrouper des gens de toutes tendances, de tous milieux et de toutes appartenances. Viser surtout à ce que les gens s'acceptent comme personnes au-delà des différences: sortir des querelles de mots, des oppositions de clans, des préjugés et des barrières artificielles.

Des rencontres du genre Open-House devraient être maintenues et se multiplier.

Il faudrait expérimenter le plus tôt possible des célébrations dominicales du genre Open-House et du genre Forum. Un tel encadrement permettrait sans doute la réalisation de célébrations plus significatives et permettrait sûrement plus d'approfondissement et de mieux respecter les attentes des participants.

En conséquence, des deux notes précédentes, l'église centre communautaire est à favoriser comme particulièrement apte à permettre des rassemblements du genre Open-House.

La paroisse doit se préoccuper attentivement des besoins du milieu et surtout des besoins nouveaux. Elle exercera un leadership important si elle réussit à répondre aux besoins nouveaux du milieu.

## Autres recommandations

1- Qu'à chaque année les paroisses reprennent à leur compte une démarche de consultation analogue à celle de la Commission Pedneault.

2- Qu'à chaque année la paroisse regroupe les leaders du milieu et plus particulièrement les responsables d'associations.

3- Dans le diocèse, l'église a investi beaucoup d'efforts et d'énergies dans la ville de Chicoutimi; il serait heureux que la zone de Jonquière se dote d'un projet d'envergure.

4- Envisager la possibilité de

manifestations à participation de masse.

## Les valeurs à proposer

L'église doit se préoccuper sérieusement d'aider les chrétiens et toute la société à établir de nouveaux consensus concernant les VALEURS.

L'ensemble de la population semble aspirer à de nouveaux consensus.

Beaucoup sont inquiets au sujet de l'avenir de la société actuelle et de ses institutions.

Tout en maintenant l'exigence d'engagement dans le concret et dans le vécu, il est essentiel d'insister fortement sur les grandes propositions de l'Evangile concernant l'interprétation du sens de la vie et de l'engagement.

Il est urgent de révaloriser le sens des engagements, des actions et des responsabilités de l'homme et plus particulièrement le travail.

## La fraternité

Que l'Eglise valorise la fraternité principalement par l'acceptation des personnes et par la compréhension. Ne jamais juger les personnes mais les aider.

## Les questions sociales

Favoriser une analyse plus sérieuse, plus complète et moins naïve des questions sociales.

## Notes explicatives

1- Sur les questions sociales, les prêtres en particulier devraient éviter de véhiculer des clichés et des visions étiologiques et peu réalistes, sans se soucier des conséquences de leurs interventions trop souvent partielles.

2- La tendance socialiste est véhiculée partout et ordinairement sans analyse véritable et sans argumentation sérieuse.

3- L'analyse des situations sociales et politiques se limitent bien souvent au simple niveau d'une critique partielle sinon partielle.

4- Il faudrait éviter surtout d'identifier trop vite des responsables malhonnêtes et des boucs-émissaires.

Par manque d'énergie intellectuelle on se satisfait trop souvent de fabulation.

"Nous sommes des machines lancées dans le cosmos" (Groupe de travailleurs d'Arvida).

"On a plus besoin d'exemples que de principes" (Des étudiants du CEGEP de Jonquière).

"Il est très difficile de concilier foi et religion", (Groupe de Bagotville).

"Les églises se vident, mais les hôtels sont pleins". (Des adultes de Jonquière).

Ces quatre phrases sont relevées au hasard parmi les nombreuses réflexions faites à la Commission de recherche pastorale qui, sous la présidence de Mgr Roch Pedneault, évêque auxiliaire du diocèse, reprendra ses audiences publiques, après la période des Fêtes. Elle se rendra à Alma, Roberval et Saint-Félicien, et reviendra au Saguenay à la mi-février, pour compléter son programme, à Chicoutimi.

Les grands souhaits qui émanent de la base après l'audition des 175 premiers groupes de réflexion, à l'Ecole Polyvalente de La Baie et au CEGEP de Jonquière, se résument ainsi:

1— L'Eglise doit révaloriser la liturgie, pour la rendre plus vivante, plus intéressante. La messe dominicale est trop souvent ennuyeuse et l'homélie ne colle généralement pas à la réalité. On devrait aussi mieux utiliser les techniques audio-visuelles pour transmettre le message du Christ.

2— La confession individuelle répugne au chrétien d'aujourd'hui qui réclame l'institution de l'absolution communautaire.

3— L'accueil à l'église est froid ou tout simplement inexistant.

4— Rome devrait autoriser le mariage des prêtres.

5— L'Eglise doit assouplir l'application de sa doctrine relativement au divorce et au contrôle des naissances pour l'adapter aux difficultés de notre époque.

6— Le prêtre doit sortir de son presbytère.

## La justification de cette enquête

L'idée de former une Commis-

sion d'enquête a germé l'an dernier. L'évêque du diocèse, Mgr Paré, a pris cette initiative après avoir constaté l'abandon progressif de la pratique religieuse, une défection généralisée de la participation à des mouvements d'apostolat, la pénurie d'objectifs d'envergure capables de stimuler la créativité et d'engendrer des projets pastoraux dynamiques en même temps que réalistes. L'autorité religieuse s'inquiète également de l'ébranlement de la cellule familiale et des situations de crise qui causent une insatisfaction générale et parfois désespérée.

## Tous les milieux sont rejets

Le comité provisoire formé en préparation de cet examen de la situation, a suscité l'établissement de quelque 500 groupes de réflexion, sur l'ensemble du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Même si chaque groupe disposait d'un guide de réflexion, plusieurs ont présenté un véritable mémoire à la Commission Pedneault, sans tenir compte du questionnaire.

## La procédure

La Commission Pedneault a tenu huit séances d'audiences à l'Ecole Polyvalente de La Baie et douze à Jonquière. Ses membres écoutent attentivement la lecture des documents qui leur sont présentés et ils se limitent, au terme de chaque séance, à demander des détails supplémentaires ou des éclaircissements.

On veut d'abord permettre à la population d'exprimer, en toute liberté, ses réflexions et soumettre ses recommandations.

## On se montre très sceptique

L'invitation lancée par la Commission a rencontré l'indifférence d'un grand nombre de non-pratiquants qui "ne veulent plus rien savoir de l'Eglise" et un accueil froid souvent même glacial chez plusieurs chrétiens.

Quand ils avaient l'assurance de pouvoir s'exprimer librement, les gens acceptaient finalement de se présenter à la Commission.

Un paroissien de Saint-Dominique de Jonquière, M. Gabriel Leblanc, a grandement hésité avant de former un groupe de réflexion, car il fut déçu de la Grande Mission. "Nous avons fait un travail gigantesque, mais nous en attendons toujours les résultats", a-t-il lancé à la Commission.

"Si j'ai finalement accepté de me compromettre à nouveau, c'est parce que pour la première fois, dans notre région, un évêque préside une telle commission d'enquête. J'espère que des changements seront opérés, non seulement après l'exécution de votre mandat, mais durant la période des audiences."

L'évêque auxiliaire promet à chaque audience que la Commission examinera avec le plus grand soin les observations et les recommandations des chrétiens et qu'elle reviendra devant les groupes, à partir de mai 1976, pour leur indiquer comment elle a perçu leur message et quelles recommandations seraient adressées à Mgr Paré.

## L'affrontement de deux attitudes

Durant les deux premières fins de semaine, la Commission a assisté à l'affrontement de deux tendances opposées, celles des chrétiens désireux de voir l'Eglise assouplir l'application de sa doctrine pour l'adopter aux réalités d'aujourd'hui et l'attitude des groupes charismatiques qui reviennent à une interprétation rigoureuse des enseignements de la Bible et s'adonnent intensément à la méditation et à la prière.

Les charismatiques, qui paraissent très nombreux à Jonquière, se montrent particulièrement sévères à l'endroit des prêtres.

## Dans notre diocèse, l'absolution collective n'est pas justifiée

Dans un message adressé hier, aux diocésains, Mgr Paré se réjouit de l'intérêt soulevé par la Commission Pedneault.

Jugeant qu'il n'est pas opportun d'apporter "immédiatement des réponses à toutes les questions posées, l'évêque constate néanmoins que "dans les rapports présentés, l'on a soulevé des points importants de notre vie chrétienne".

Il croit urgent cependant de s'arrêter au sacrement du pardon "qui fait problème. Nous le savions, mais l'audition des mémoires le fait ressortir davantage."

Mgr Paré s'inspire du Rituel rénové du sacrement du pardon, publié le 2 décembre 1973 par la Sacrée Congrégation, pour rappeler que l'absolution donnée par le prêtre est l'acte d'un juge et que, "de droit divin, il est nécessaire d'avouer au prêtre tous et chacun des péchés mortels ainsi que les circonstances qui changent l'espèce des péchés dont on se souvient après un examen de conscience collectif. La confession individuelle et complète des fautes, avec l'absolution, demeure l'unique moyen ordinaire par lequel les fidèles se réconcilient avec Dieu et l'Eglise, à moins qu'une impossibilité physique ou morale ne dispense d'une confession de ce genre, ce qui a toujours été reconnu."

## L'ABSOLUTION COLLECTIVE

La première autorité religieuse du diocèse précise dans sa lettre pastorale que la confession collective n'exclut pas l'obligation de confesser, "en temps voulu, chacun de ses péchés graves".

Si l'absolution collective n'est pas autorisée dans le diocèse de Chicoutimi, c'est "d'abord, parce que les circonstances où il serait permis de l'utiliser n'existent pas. En aucun endroit, le nombre des confesseurs ne suffit pas pour la confession personnelle." Deuxièmement, "à supposer qu'on la permette elle ne dispense pas de la confession personnelle de ses péchés graves. Ne vaut-il pas autant régler le problème immédiatement par une bonne confession? Pourquoi attendre à plus tard et compliquer davantage sa vie?" Et enfin, Mgr Paré observe: "Notre conduite est celle qu'on adoptée beaucoup de diocèses, notamment ceux de l'inter ou de la région de Québec."

## DIFFERENCE REGRETTABLE

L'évêque du diocèse avoue que "cette différence est regrettable, mais il ne faut pas exagérer. Peu d'entre nous sont bien informés de ce qui se passe dans les diocèses où, dit-on, se donne l'absolution collective. L'on parle beaucoup; il faudrait tout vérifier. Ainsi, dans tout le diocèse de Montréal, au dernier carême, Monseigneur l'archevêque n'a donné en tout que six permissions d'absolution collective."

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



## MASTROIANNI AU QUEBEC

Marcello Mastroianni, vedette du cinéma italien, tournera, en janvier, dans un film de Denis Héroux, intitulé "Le Cri".

C'est ce que faisait part Télémedia qui, par le biais d'un communiqué, annonçait cette semaine ses intentions de concentrer désormais certains de ses efforts pour préciser son implantation dans le milieu cinématographique québécois.

En outre, Carlo Ponti, célèbre producteur de cinéma, sera bientôt à Montréal pour régler les détails de quelques coproductions, dont l'une, "La petite fille au bout du chemin", est déjà en cours de tournage à Montréal.

Rappelons que le réseau privé de Télémedia regroupe au moins sept postes de télévision, dont la station CJPM-TV de Chicoutimi.

## RECITAL A CHUT-FM

Mardi soir, à l'antenne du poste régional CHUT-FM, sera diffusé un récital d'orgue mettant en vedette Robert Girard, professeur au Conservatoire de musique de Chicoutimi. L'enregistrement a été effectué en l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi. Il sera diffusé sur les ondes de 19 h. 30 à 20 h. 30.

*Je, soussigné, Léo Favre, adhère officiellement au parti national populaire de M. Jérôme Choquette, et je déchire les cartes des autres partis.*

## UN PREMIER MEMBRE

Ainsi que le témoigne ce document, M. Léo Favre, conseiller municipal à Chicoutimi, a adhéré au Parti national populaire, nouvellement créé par l'ancien ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette. On soutenait, cette semaine, que M. Favre était, sinon dans la province, le premier à devenir membre de ce parti au Saguenay-Lac-Saint-Jean.



## A CAP-BRETON

Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard (à droite), député du comté de Lac-Saint-Jean aux Communes, visitait récemment le secteur industriel de Cap-Breton, où il devait tenir une conférence de presse en compagnie de M. Tom Kent, président de DEVCO, après avoir réalisé une tournée de la mine de Lingan et de Sydney Steel. (Téléphoto PC)

## LES DROITS DE L'ENFANT

La nouvelle présidente de l'Association

## RENDEZ-VOUS

### CHICOUTIMI

**Club Kiwanis:** Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18 h. 30 à l'Hôtel Chicoutimi.

**Club Optimiste:** Le souper hebdomadaire du Club Optimiste de Chicoutimi aura lieu lundi, à 18 h. 30 à l'Hôtel Chicoutimi.

### JONQUIERE

**Club Optimiste JAK:** Le souper hebdomadaire du Club Optimiste JAK aura lieu lundi, à 18 h. 30 à l'hôtel Jean-Dequen.

pour les droits de l'enfant, Mme Ghislaine Quenneville, de Jonquière, se déclare heureuse de constater que les parents sont de plus en plus décidés à s'impliquer afin que leur enfant, présentant certains problèmes (déficience mentale, handicap physique, trouble de comportement, etc.), obtienne ce qui lui revient de droit. A Jonquière, un premier pas a été fait, entre autres la création d'un atelier de travail, mais Mme Quenneville soutient qu'il reste encore beaucoup à faire. Outre Mme Quenneville, les autres membres du conseil d'administration de l'association sont Mmes Denise Côté, secrétaire; Normande Desbiens, trésorière; Lise-V. Fortin, publiciste; Ginette Jacques, Blandine Roy et MM. Raymond Boily et Adrien Savard, directeurs.

## IL FAUDRA ATTENDRE

Et surtout les contribuables de la municipalité de Roberval qui ont bien hâte de savoir si le prochain budget entraînera une hausse de la taxe foncière. Il a été vaguement question de ce sujet lors de la dernière assemblée du conseil municipal. Cependant, on s'en est tenu à de simples propos. Les contribuables de Roberval connaîtront la réponse vers la fin de janvier.

## SE BLANCHIR LA PEAU

Prenez un savon: râpez-le; ajoutez-y un peu de crème et de shampooing; diluez le tout dans de l'eau de javel et du vinaigre. Ajoutez de l'eau chaude et battez en neige! De quelle recette s'agit-il? De l'une des mixtures mises au point par certaines "coquettes" sénégalaises pour... se blanchir la peau! Disons pour se brûler la peau à vouloir la dépigmenter. Et la presse africaine n'y va pas par quatre chemins pour condamner cette pratique. Un journaliste de la NAP (Nouvelle agence de presse) écrit: "Cette mode coupable et stupide n'est pas seulement suivie par des Sénégalaises. On la retrouve dans d'autres Etats africains avec d'autres recettes comme les mélanges à base d'eau oxygénée, de potasse et de crésyl. Pourquoi ne pas utiliser carrément de l'acide sulfurique ou se tremper dans l'eau bouillante? Ce serait plus efficace, et là, au moins, on saurait que le ridicule peut tuer", suggère le journaliste africain.

## PRESIDENT DES INGENIEURS

M. Laurent Bouchard, de Chicoutimi, vient d'être porté à la présidence du chapitre du Saguenay-Lac-Saint-Jean de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il succède à M. Jacques Pelletier qui a récemment démissionné. M. Laurent Bouchard, un diplômé de l'Ecole polytechnique, oeuvre dans la région depuis plus de 15 ans, successivement comme ingénieur à l'Alcan, professeur à l'Ecole de génie et ingénieur-conseil. Le chapitre régional de l'Ordre compte plus de 400 membres.

## LES NOTAIRES

Me Michel Doré, de Métabetchouan, vient d'accéder à la présidence de l'Association des notaires du district du Saguenay-Lac-Saint-Jean, couvrant le territoire situé entre Sept-Iles et Chibougamau.

Les autres membres du conseil d'administration, nommé récemment, sont les suivants: Me Jean-Guy Nadeau, de Kénogami, vice-président, Me Gratien Tremblay, d'Alma, secrétaire, et Me Gilles Villeneuve, de Jonquière, trésorier.

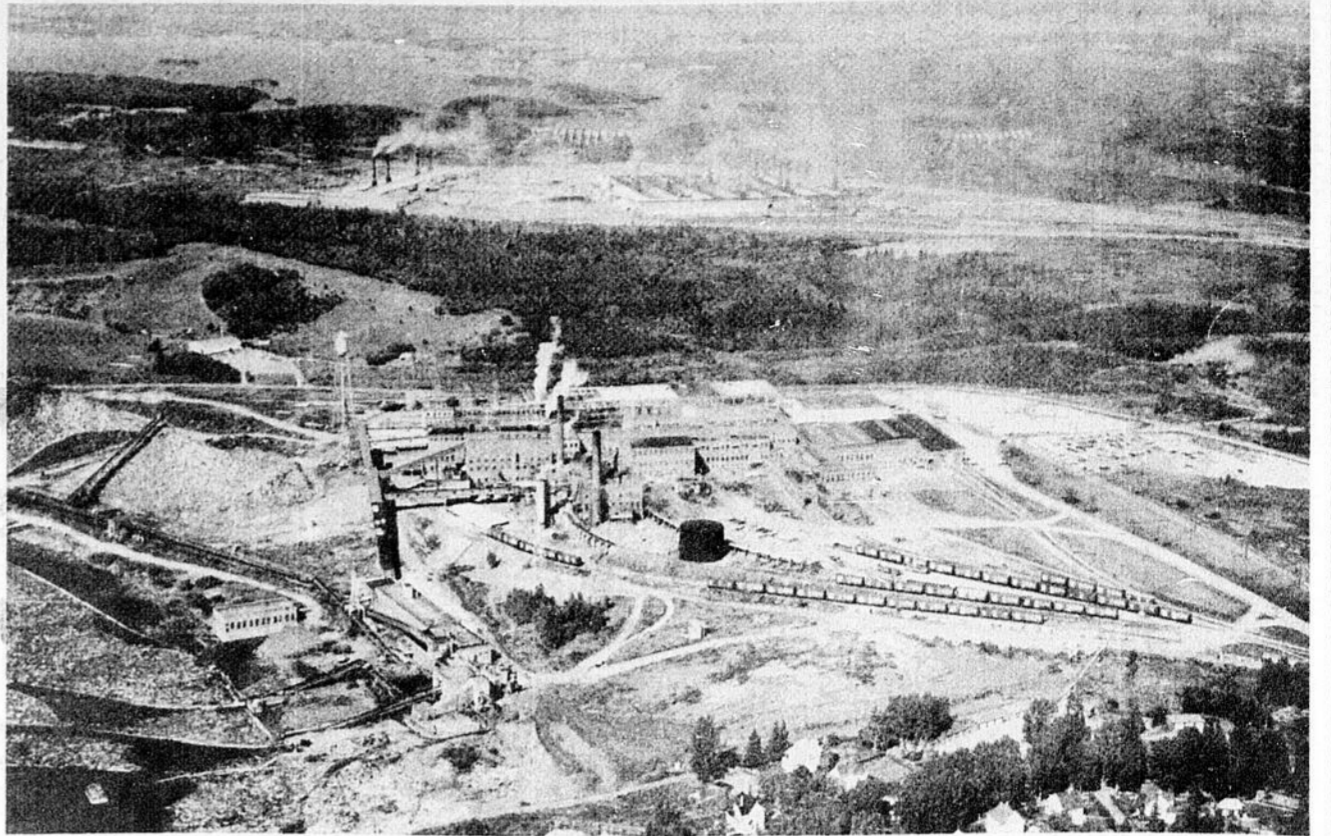
## SUBVENTION A GRANDE-BAIE

Les nombreuses démarches faites au cours des derniers mois par le conseil municipal de Grande-Baie auront porté fruit à la veille de son intégration dans la nouvelle ville de La Baie, le premier janvier. Hier, le député de Dubuc, M. Ghislain Harvey, recevait l'autorisation du ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom, d'annoncer le versement d'une subvention de \$330,000 à la paroisse de Grande-Baie pour l'installation des services d'aqueduc sur le rang Saint-Joseph. Et le ministre Goldbloom de préciser que la future municipalité de La Baie devra prévoir sur son premier budget la priorité de ces travaux.

## INDULGENCE

La scène se passe au tribunal qui vient de condamner un prévenu à \$100 d'amende.

— Monsieur le juge, déclare le condamné, permettez-moi de faire appel à votre indulgence, car les affaires sont actuellement très mauvaises!  
— Rappelez-moi votre profession?  
— Marchand de tissus.  
— Alors nous dirons \$99.99.



## CINQUANTENAIRE

Dans la dernière édition de la revue Saguenayensia, la Société Historique signale le cinquantenaire de l'usine Price de Riverbend, à Alma. C'est effectivement le 17 décembre 1925 que cette usine commença à produire du papier journal. Le projet datait de 1923. La construction de l'usine avait

commencé en octobre 1924 pour "l'installation de deux machines à papier 234 en plus de tout l'outillage nécessaire pour produire la pâte chimique, la pâte mécanique, la vapeur et l'électricité pour donner un rendement quotidien de 200 tonnes de papier journal. Cette usine devait être unique en son genre, comptant à l'origine uniquement sur l'électricité tant pour la force motrice que pour la production de la vapeur".

# Joyeuses Fêtes

...déjà Noël, déjà un nouvel an! A tous nos amis et clients, nos remerciements et aux autres... tout ce qu'il est possible de souhaiter et surtout

UNE **FORD**

# 76

ROUTE 170  
JONQUIERE  
TEL.: 547-2653

**A La Belle Voiture**  
Inc.  
Jonquière, Qué.

# L'interurbain: ces derniers temps la seule solution, maintenant la meilleure

L'interurbain, sûr et pratique, est un véritable outil de travail.

Il vous permet d'économiser temps et argent. Vous voulez un renseignement? Vous voulez une réponse? Vous pouvez les recevoir tout de suite... L'interurbain, c'est de la communication instantanée.

L'interurbain peut vous aider à planifier un voyage d'affaires et peut même le remplacer. Vous n'avez pas de temps à perdre? Pensez-y.

**L'interurbain**  
L'efficacité d'abord

# Bell Canada

# QUEBEC EN BREF

Assemblée nationale

## On prive J.-Y. Morin de son droit de parole

**CECO — Lalonde**

QUEBEC (PC) — Le Solliciteur général, M. Fernand Lalonde, a précisé vendredi à l'Assemblée nationale qu'il n'avait pas reçu de lettre de démission des trois commissaires de la CECO, soit les juges Dutil, Dionne et Cordeau.

En réponse à une question que lui posait M. Marcel Lessard PQ — Saguenay, M. Lalonde a admis qu'il y avait eu des discussions, "ces derniers jours, sur l'opportunité, que chacun d'eux voulait considérer, de demander d'être remplacé sur le banc actuel".

M. Lalonde a ajouté qu'il devait les rencontrer à ce sujet dans les prochains jours.

Dans sa question, M. Lessard avait fait état de certains rapports voulant que les commissaires démissionnent dès la remise de leur rapport sur les dossiers Violi et Dubois.

**Léjis — prorogation**

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a prorogé ses travaux ce midi à l'issue d'une violente sortie de l'ex-ministre libéral Jérôme Choquette contre le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa.

**Samson — Choquette**

QUEBEC (PC) — Le chef du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette, a refusé de donner son accord, vendredi, pour que M. Camil Samson, chef créditiste, puisse déposer à l'Assemblée nationale un document montrant que des garagistes tentent de corrompre des courtiers d'assurances-automobiles.

M. Samson avait plus tôt demandé au ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières, Mme Lise Bacon, si elle savait que des garagistes avaient communiqué avec des courtiers pour leur offrir des ristournes de cinq pour cent sur les montants des réparations de véhicules accidentés. Selon M. Samson, de telles ristournes étaient promises à condition évidemment que ces courtiers conseillent aux propriétaires de véhicules accidentés de les faire réparer chez ces garagistes.

Mme Bacon a répondu qu'elle n'en savait rien mais qu'elle demanderait au Service des assurances de faire enquête si l'on pouvait lui fournir des preuves.

C'est alors que M. Samson, exhibant une lettre dans laquelle une semblable offre est faite à des courtiers, demanda l'assentiment de la Chambre pour la déposer, M. Choquette le lui refuse.

**CECO — démissions**

MONTREAL (PC) — Le journal La Presse rapporte ce vendredi que les trois commissaires de la Commission d'enquête sur le crime organisé ont décidé cette semaine de ne pas compléter le mandat qui leur avait été confié.

Les juges Jean Dutil, Marc Cordeau et Denys Dionne ont communiqué à M. Fernand Lalonde, Solliciteur général du Québec, leur intention de ne pas entendre de nouveaux exposés en public sur le crime organisé.

Les trois commissaires précisent que leur démission deviendra effective lors de la remise du dernier rapport concernant le dossier Violi et Dubois, qu'ils viennent d'étudier pendant cinq semaines.

Ils n'ont cependant pas l'intention, semble-t-il, de quitter la magistrature.

Diverses rumeurs circulent depuis quelques mois au sujet de l'avenir politique du juge Jean Dutil, président de la CECO. Ce dernier a déclaré toutefois à maintes reprises qu'il n'avait pas l'intention de faire de la politique active.

**Consultations — pêcheurs**

QUEBEC (PC) — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de lancer une vaste consultation visant à évaluer l'impact socio-économique des activités de la pêche sportive et à mieux connaître les besoins de pêcheurs sportifs.

Cette enquête sera menée au moyen d'un questionnaire qui sera adressé à quelque 30,000 pêcheurs sportifs, domiciliés comme non domiciliés au Québec.

Dans un communiqué publié à Québec, le ministère précise que son Service de la recherche et du développement a mis au point ce questionnaire, après l'avoir rodé auprès d'un nombre représentatif de membres d'associations et d'organismes directement impliqués.

Cette étude, dont les résultats devraient être disponibles en septembre 1976, permettra d'obtenir des indications spécifiques sur toutes les activités de pêches sportives, y compris la pêche au saumon et la pêche d'hiver, en plus d'établir une évaluation de la demande au niveau de chaque région.

QUEBEC (PC) — Le chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale, M. Jacques-Y. Morin, s'est fait retirer son droit de parole, vendredi, alors que les parlementaires achevaient leur traditionnelle période de questions qui précède l'étude des projets de loi.

**Divorce**

## La CSSQ fournira des spécialistes en relation humaine

QUEBEC (PC) — Les juges qui sont appelés à entendre des causes de divorce ou de séparation pourront dorénavant compter sur les services de spécialistes en relations humaines.

Le juge en chef associé Eugène Marquis, de la Cour supérieure à Québec, a annoncé, jeudi, la création d'un service d'expertises psychosociales qui aura pour tâche de faire des recommandations quant à la garde des enfants mineurs dont les parents ont entrepris des procédures de divorce et de séparation.

Ce projet, qui fait suite à une expérience menée depuis quelques mois à Montréal, a été mis sur pied par le Centre de services sociaux de Québec (CSSQ) avec le concours du ministre des Affaires sociales.

**Evaluation**

Le service d'expertises effectuera gratuitement, à la demande du

**JOIGNEZ VOUS À LA**  
  
**PRENEZ PART À L'ACTION**

M. Morin avait notamment déclaré que le chef du gouvernement, qui venait d'énoncer des statistiques sur la "bonne marche" de l'économie québécoise, cherchait délibérément à induire la Chambre en erreur.

M. Bourassa demanda alors au président d'obliger le chef de l'Opposition à retirer son accusation. A trois reprises, M. Morin refusa de se rendre à la requête de M. Lavoie qui lui rappela qu'on ne pouvait, dans cette chambre, lancer de telles accusations.

M. Morin résista, même après que son droit de parole lui fut retiré. Et ce ne fut qu'après que le président l'eut menacé de lui ordonner de quitter l'enceinte qu'il consentit à reprendre son siège.

L'incident est survenu alors que le chef de l'Opposition, soulignant le "triste bilan de l'économie du Québec en 1975", a demandé à M. Bourassa s'il entendait mettre de l'avant un programme de relance économique en 1976.

Le premier ministre répliqua que la situation n'était pas telle que décrite par M. Morin et que, malgré la période difficile que les pays industrialisés traversaient, le Québec était l'un de ceux qui, jusqu'à maintenant, tirait le mieux son épingle du jeu.

## Restructuration des cadres au CN

MONTREAL — Une importante restructuration des cadres du Canadien National, y compris le fractionnement de l'entreprise en cinq divisions-filiales et la mutation de plusieurs cadres, s'effectuera le 1er janvier prochain. En annonçant la nouvelle, le Conseil d'administration du CN précise que l'objectif visé par les changements est d'accroître le rende-

ment et d'améliorer la rentabilité de l'entreprise, tout en assurant de meilleurs services au public.

MM. Pierre Taschereau, président du conseil, et Robert A. Bandede, président-directeur général, ont déposé le projet de réorganisation devant le Conseil d'Administration de la compagnie qui l'a approuvé le 8 décembre.

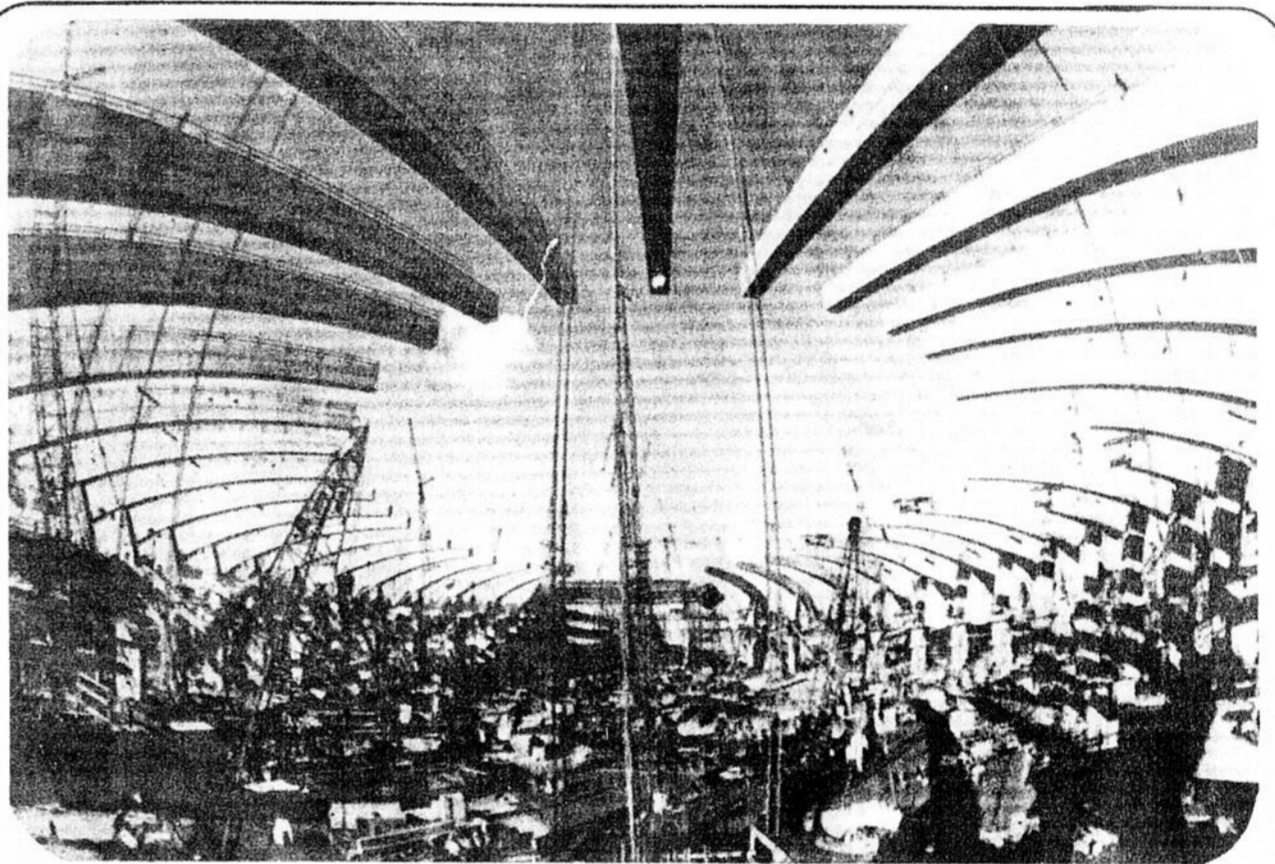
tribunal et avec le consentement écrit des parents, une évaluation du milieu familial le plus apte à recevoir l'enfant.

Cette évaluation portera sur l'environnement familial, les besoins généraux et particuliers de chaque enfant ainsi que les capacités et les ressources des parents respectifs.

Le service formulera

ensuite des recommandations susceptibles d'orienter le tribunal.

Un comité conjoint formé de deux membres de la Cour supérieure et de deux membres du CSSQ a été mis sur pied pour veiller au bon fonctionnement de l'organisme, dont les services seront disponibles à compter du mois de janvier.



**STADE OLYMPIQUE** — Plus de 120 journées de travail ont été perdues, suite aux arrêts successifs sur le site du chantier olympique en 1975. On a maintenant employé un expert en relation industrielle pour faire face aux multiples griefs des syndicats. On espère toujours être fin prêt pour la présentation des Jeux olympiques.



## FOURRURES POUR HOMMES

**PALETOTS DE CHAT**  
 — RAT MUSQUE  
 — LOUP  
 — CASTOR

NOUVEAU! NOUVEAU!

### GANTS et MITAINES

en chat sauvage  
**POUR DAMES ET HOMMES.**

CASQUES et CASQUETTES et MITAINES

D'UNE QUALITE SANS PAREILLE.

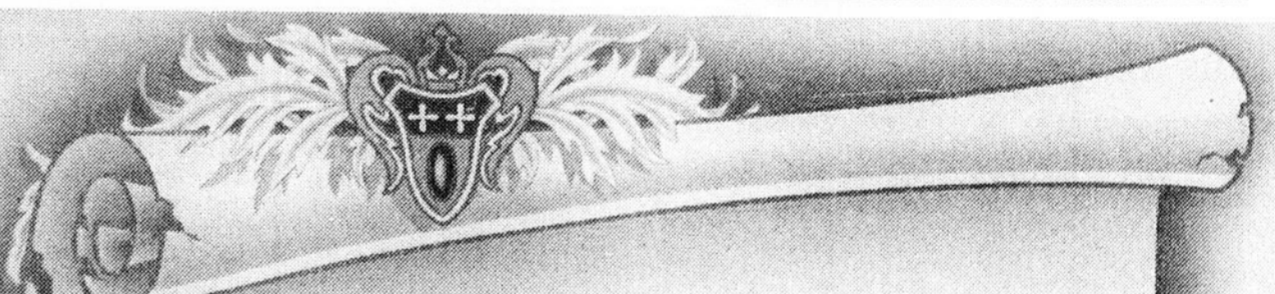
Voyez notre **GRAND CHOIX** de **bottes** DE FOURRURES DOUBLES DE

Véritable mouton



**CLEMENT DUFOUR & FILS LTEE**  
*Spécialistes en fourrures*

MARCHANDS et MANUFACTURIERS DE FOURRURES  
 367 est. Racine (sur la côte Chicoutimi)  
 Tél.: 549-3129  
 En affaires continues depuis 1910.



LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE

**PRO-CO METAL LTEE**

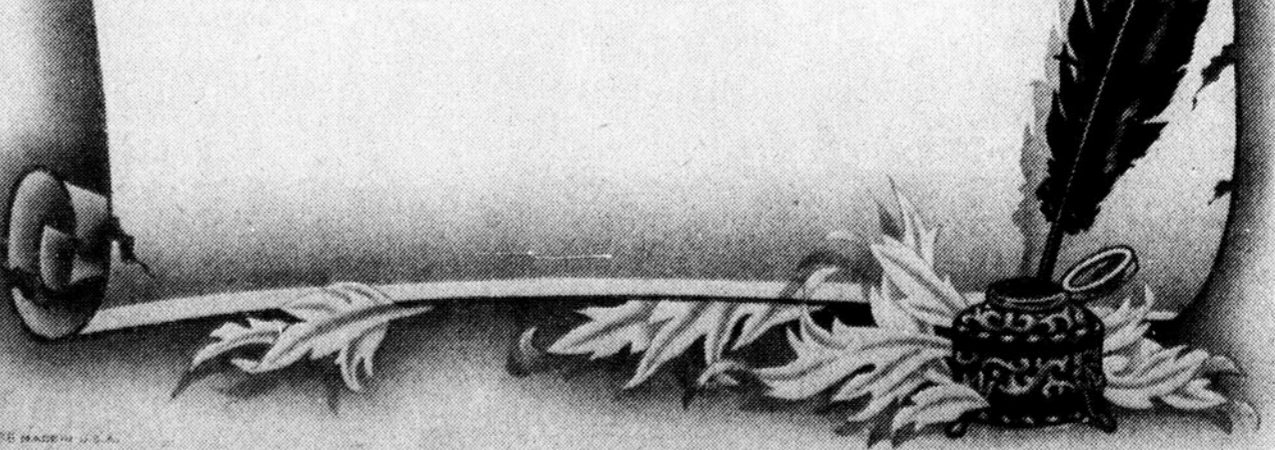
ST-NAZAIRE — ALMA, P.Q.

VOUS PRIENT D'AGREER L'EXPRESSION DE

LEURS MEILLEURS SOUHAITS

A L'OCCASION DE LA

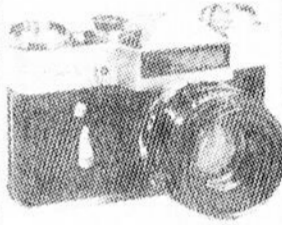
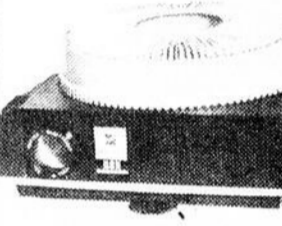


FETE DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN




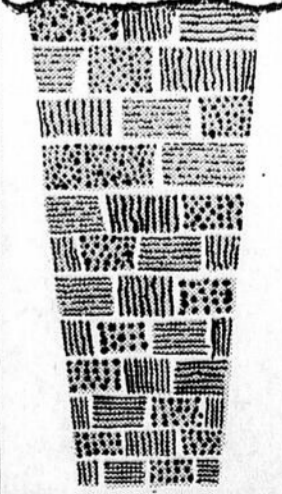
**Jean DIMIERE**

## VITE... VITE...

**ENCORE UN GRAND CHOIX DE CADEAUX POUR NOEL**

## Joyeux NOEL à Tous

**Jean DIMIERE**

EQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE, 90, Saint-Jacques, La Plaine, Ste-Juste, 688-7810

CECO

# Impossible de dévoiler le dossier sur la SAQ...

par Norman Delisle  
 QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa a refusé pour la quatrième journée consécutive, vendredi, de rendre public le dossier que la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) a transmis au sujet de l'affaire de la Société des alcools (SAQ) et de ses liens avec la

compagnie Polarin. Comme il le fait depuis le début de la semaine, le Solliciteur général, M. Fernand Lalonde, a expliqué aux députés péquistes qui l'interrogeaient qu'il ne pouvait dévoiler le contenu de ce dossier parce que l'enquête de la Sûreté du Québec n'était pas complète et se poursuivait.

Selon M. Lalonde, des indiscrétions qui dévoileraient des parties du dossier nuiraient à l'enquête policière et, en conséquence, iraient à l'encontre de l'intérêt public.

"Que le ministre cesse de se cacher derrière le paravent de l'intérêt public", a lancé le député péquiste de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, qui harcèle le gouvernement avec ce dossier depuis deux semaines.

Pour sa part, le ministre des Finances responsable de la SAQ, M. Raymond Garneau, soutient que son intégrité n'est pas mise en doute dans l'affaire.

"Je n'ai rien à justifier devant ces messieurs de l'Opposition et je suis conscient d'avoir fait mon devoir", a dit M. Garneau.

Selon les questions soulevées cette semaine à l'Assemblée nationale par le député Bédard, un membre du conseil des ministres (ce serait M. Garneau) et quelques-uns de ses adjoints immédiats auraient fait des pressions pour qu'une compagnie, les Importations Polarin, réalise des "profits substantiels" en servant d'intermédiaire entre le distributeur de boissons alcooliques et la SAQ.

Les Importations Polarin sont propriété de libéraux notoires, soit MM. Jean-Noël Richard, ex-secrétaire du Parti, et Charles Larivée, organisateur libéral de Lachenaie, en banlieue de Montréal.

qué qu'un membre du personnel politique de M. Garneau, M. Raymond Letarte, aurait fait des pressions pour imposer la compagnie Polarin fondée en juillet 1970. Or, M. Letarte n'est entré au service du ministre des Finances que le premier avril 1971, selon M. Garneau.

Le ministre des Finances a également soutenu ne pas être au courant du rapport transmis par la CECO au ministère de la Justice sur le dossier SAQ-Polarin.

"Je n'ai pas pris connaissance du rapport, je ne l'ai pas lu et j'ai refusé de pouvoir en prendre connaissance, a-t-il dit. J'ai demandé une seule chose: s'il y a des gestes administratifs qui doivent être posés à la Société des alcools, dites-le moi afin que je puisse intervenir."

Effectivement, le président de la SAQ, M. Jacques Desmeules, a rencontré à cet effet le sous-ministre de la Justice, a confirmé M. Garneau.

Enfin, les fuites qui ont vraisemblablement permis au député péquiste de Chicoutimi de connaître les dessous de cette affaire agacent les députés libéraux au plus haut point. Les députés Louis-Philippe Lacroix (L—Illes-de-la-Madeleine) et Yves Tardif (L—Anjou) ont voulu en savoir plus long à ce sujet.

M. Lacroix a sommé le Solliciteur général, M. Lalonde, de faire enquête "pour savoir de quelle façon le député-avocat (M. Bédard) a pu obtenir des informations sur des dépositions faites à huis clos à une commission d'enquête".

Garneau

Vendredi, M. Garneau a relevé une des attaques portées la veille par M. Bédard. Ce dernier avait indi-



FIERTE JUSTIFIEE — La jeune athlète de 14 ans, Nancy Garapick d'Halifax, esquisse un sourire de fierté, et à juste titre puisqu'elle a été choisie l'athlète féminine de l'année au Canada. L'an dernier elle a fracassé le record mondial dans le 200 mètres dos en natation.

## Anti-inflation Vaste campagne d'information

OTTAWA (PC) — La Commission de lutte contre l'inflation a annoncé, hier, le lancement d'une vaste campagne d'information afin d'informer la population canadienne du contenu et de la portée de la nouvelle loi anti-inflation, entrée en vigueur lundi dernier.

Ce programme comprend entre autres la tenue de plusieurs séminaires dans une vingtaine de villes du pays, une série de conférences qui seront données soit par M. Jean-

Luc Pépin, président de la commission, ou Mme Beryl Plumpré, vice-présidente, ainsi que la distribution d'exemplaires de la loi et des règlements à travers tout le pays.

Les contribuables pourront également obtenir des renseignements par l'intermédiaire des nombreux bureaux du gouvernement fédéral.

Enfin, des annonces seront insérées dans les journaux expliquant la loi et les façons de communiquer avec la commission.

## Conseil des arts Nomination de M. C. Lussier

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a annoncé, hier, la nomination de M. Charles Lussier au poste de directeur du Conseil des arts du Canada.

M. Lussier, qui assumera ses nouvelles fonctions à partir du 1er janvier 1976, est né à Montréal le 18 août 1920.

## 1975 De vives critiques ont marqué le gouvernement de R. Bourassa

par Norman Delisle  
 QUEBEC (PC) — Pour la deuxième année consécutive depuis la réélection du gouvernement Bourassa, en 1973, les scandales auront marqué le pas lors de la session de l'Assemblée nationale.

En dépit de sa très forte majorité numérique en Chambre, l'équipe ministérielle du premier ministre, M. Robert Bourassa, aura eu à faire face en 1975 à des attaques venant de toutes parts, et qui ont maintes fois porté sur des flancs découverts.

Les coups sont même venus de l'intérieur du Parti libéral, alors qu'un des plus prestigieux ministres, M. Jérôme Choquette, s'en allait en claquant la porte, tandis qu'un deuxième député, M. Guy Leduc, de Tailleur, était forcé de quitter les rangs et qu'un troisième, M. Gérard Shanks, de Saint-Henri, était suspendu.

L'adoption de quelques lois importantes a cependant marqué l'action du gouvernement. Les principales sont la Loi sur le cinéma, l'institution d'une Charte des droits de l'homme, une Loi créant une Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — SOQUIA —, celle rendant obligatoire la fluoruration de l'eau potable et une autre sur le finance-

ment des partis politiques. De récents sondages scientifiques de l'opinion publique ont démontré que la popularité du gouvernement, élu avec 55 pour cent des suffrages en 1973, avait subi une baisse considérable au cours de la présente session, cédant même le premier rang au Parti québécois auprès de larges secteurs de la population.

Lois

Parmi les lois adoptées par la Chambre et qui ont retenu l'attention en 1975, il faut noter la loi 50 instituant une charte des droits et des libertés de la personne. Cette loi créant une Commission des droits de la personne, avec le mandat de veiller sur les libertés politiques, judiciaires, économiques et sociales des citoyens Québécois.

C'est l'ancien ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, qui a parrainé cet important dossier législatif. Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a pour sa part mené à terme une réforme que n'avait pas pu terminer son prédécesseur, M. Claude Castonguay (la fluoruration de l'eau potable). Cette mesure a été adoptée malgré l'opposition féroce qu'a menée le chef créditiste, M. Camil Samson, un adversaire acharné de la fluoruration.

Au niveau culturel, l'ex-ministre des Affaires culturelles aujourd'hui détenteur du portefeuille des Communications, M. Denis Hardy, a piloté un projet de loi qui est devenu la loi-cadre du cinéma.

Promise depuis le début des années '60, cette mesure, adoptée unanimement par l'Assemblée nationale, a été favorablement accueillie par les milieux cinématographiques québécois.

Dans l'agriculture, la session a été marquée par l'adoption de la loi créant une Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — SOQUIA —, une société dont le mandat est "de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, la consolidation et le regroupement des industries du secteur agro-alimentaire".

Enfin, on ne saurait passer sous silence l'adoption de la loi no 9, qui permettra aux partis politiques provinciaux de se diviser une somme de \$400,000 afin de financer leurs activités. La loi est une étape importante dans l'élimination des caisses électorales "occultes" qui faussent le jeu de la démocratie, et du libre choix du gouvernement par les citoyens.

Sur le plan purement politique, la session a été marquée par un remanie-

ment ministériel qui a déplacé 12 titulaires, mais qui n'a apporté qu'un seul nom nouveau dans l'équipe de M. Bourassa: il s'agit de M. Julien Giasson, député de Montmagny-l'Islet et ministre d'Etat aux Affaires sociales.

Le 26 septembre, deux mois plus tard, un des piliers du cabinet, M. Jérôme Choquette, ministre de l'Éducation depuis peu, démissionnait avec fracas à cause de son désaccord sur l'application de la loi 22 sur la langue officielle.

Contestation

D'autres lois ont été adoptées, mais les débats orageux auxquels elles ont donné cours en font des pièces législatives contestées.

## 30ième législature Prorogation de la troisième session

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — La troisième session de la 30e législature a été prorogée hier par le lieutenant-gouverneur Hughes Lapointe, après que les députés eurent adopté un projet de loi prévoyant le financement partiel des partis politiques par le gouvernement.

Au cours de cette session, qui durait depuis 32 jours, 116 projets de loi ont été adoptés, dont 88 projets de lois publics et 28 projets de lois privés.

Le premier ministre Robert Bourassa a expliqué au cours d'une interview qu'il prévoyait que la prochaine session commencerait au début du mois de mars, afin qu'elle puisse être ajournée durant la tenue des Jeux olympiques.

Mais la date exacte dépendra des progrès dans les négociations pour le renouvellement de la convention collective dans la fonction publique.

La session aurait pu prendre fin jeudi soir, n'eût été une motion d'amendement de dernière heure présentée par le Parti national populaire au projet de loi 9, sur le financement des partis politiques.

Le projet de loi 9 prévoit qu'une somme de \$400,000 sera séparée entre les quatre partis politiques reconnus au pro rata des votes recueillis par chacun lors des dernières élections provinciales.

La motion du PNP proposait que ce montant de \$400,000 à être séparé entre les partis reconnus soit réduit à seulement \$1. Ce qui aurait donné environ 55 cents au Parti libéral et 30 cents au Parti québécois.

Parlant sur sa motion, l'ancien ministre de la Justice et de l'Éducation Jérôme Choquette a déclaré que cette loi n'était pas "saine dans ses structures", parce qu'elle prévoyait "des dépenses de fonds publics inacceptables... pour les partis provinciaux qui font partie de la chapelle".

Dans la période d'austérité que nous traversons, il serait opportun de faire des coupures dans l'administration publique plutôt que d'augmenter les dépenses, a-t-il dit.

Choquette attaque Bourassa

Durant le débat en deuxième lecture, M. Choquette a été très dur pour le

gouvernement. "Cette loi va illustrer le genre d'administration que nous donne le premier ministre"... qui tente de "gouverner par des expédients".

"Les libéraux devraient dénoncer le maquillage auquel leur chef s'est livré" pour faire accepter le principe de cette loi par le Parti québécois.

Le PQ recevra environ \$135,000 en vertu de cette loi et le Parti libéral, environ \$220,000.

M. Marcel Léger — PQ-Lafontaine — a affirmé que le PNP s'opposait à la loi parce qu'il n'en profiterait pas, n'étant pas un parti reconnu.

M. Fabien Roy — PNP-

Beauce-Sud — a déclaré qu'il n'existait pas un seul argument pour justifier le Parti libéral de se camoufler derrière une loi pour se faire un cadeau avant les fêtes.

Selon M. Marcel Lessard — PQ-Saguenay — cette loi est un premier pas vers la démocratisation des partis politiques. Le PQ aurait appuyé la loi même si elle n'avait été qu'un "balbutiement".

Le leader parlementaire du gouvernement Gérard D. Lévesque a expliqué que le projet de loi s'inscrivait dans un train de lois destinées à assainir le processus électoral.

### Ma Bénédiction de Noël et du Nouvel An

Au jour anniversaire de son premier Noël, vous bénissez que Jésus ressuscité ainsi que tous ceux qui vous sont chers! Qu'il vous comble de sa Paix et de son Amour tout au long de cette Nouvelle Année!

### L'HORAIRE POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN:

- CONFESSIONS 11:30 hres p.m. (avant la Messe de minuit).
- MINUIT: Messe de minuit solennelle.
- REVEILLON: A l'Hôtelierie de l'Ermitage après la messe.
- MESSE DU JOUR: 9:30 hres - 11 hres.

### ERMITAGE ST-ANTOINE DE LAC BOUCHETTE

Comté de Roberval

Pour informations sur nos messes, commodités et retraites...

Tél.: 348-6534

**CENTRE BETTY FARHOOD**  
 31, RUE RACINE OUEST (COIN STE-ANNE) #218.  
**CHICOUTIMI 543-1591**  
**ARRÊT DE GROSSESSE** ATTENTION PRIÉ INCRROYABLE!  
 Sur demande (même jour) par des gynécologues dans une clinique licenciée.  
 • Seul centre au Canada approuvé par la clinique près de Montréal.  
**MÉDICAMENTS, ANESTHÉSIE ET TRANSPORT INCLUS • CONFIDENTIEL**  
**GROSSESSE NON DESIRÉE IMMEDIAT - MEME JOUR PRES DE MONTREAL**  
 HEURES DE BUREAU — 10 A.M. A 8 P.M. TOUS LES JOURS — SAMEDI, 10 A.M. A 2 P.M.

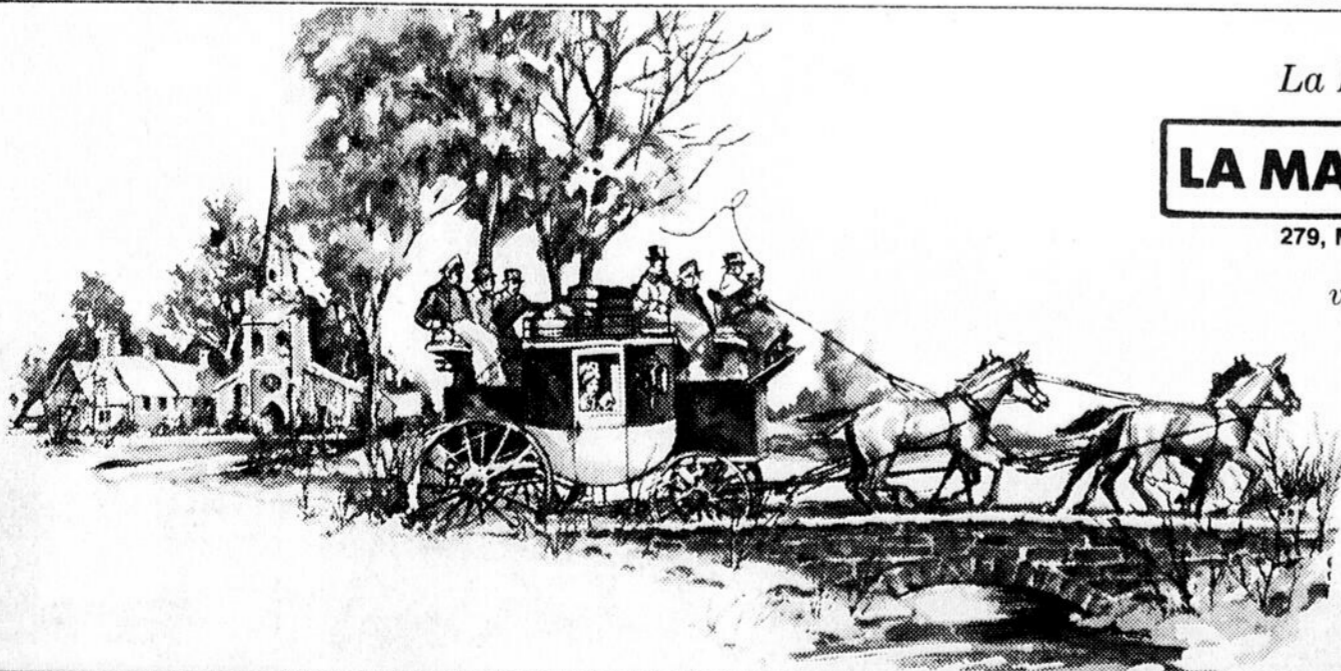
### La Direction et le Personnel de LA MAISON DU SERVICE

279, MELLON, ARVIDA, TEL.: 548-4655

vous prie d'agréer l'expression de leurs

Meilleurs Souhais

à l'occasion de la FETE DE NOEL et du JOUR DE L'AN



par Guy Fournier

Jacqueline Lussier

## Des oeuvres pleines de soleil

DOLBEAU — Son curriculum vitae mentionne qu'elle est née à Normandin, qu'elle travaille dans le domaine des arts depuis une dizaine d'années déjà. Jacqueline Lussier habite maintenant Dolbeau et depuis 1965-66, année où elle a décidé de prendre des cours d'arts plastiques avec Raymond Fortin, elle a touché plusieurs média, dont la peinture à l'huile, la céramique (sculpture) et maintenant, la sculpture sur cuivre et également, l'émail sur cuivre.

D'ailleurs, c'est maintenant à ces deux derniers média qu'elle consacre la majeure partie de son oeuvre. Soulignons tout de suite que l'artiste de Dolbeau a exposé dans plusieurs parties de la région avant de tenter sa chance à la Sauvegarde, en 1969. Malheureusement, le directeur du moment, le très grand artiste et critique Jacques Besner, devait refuser d'exposer les oeuvres de Mme Lussier, en l'encourageant fortement à continuer sa recherche

picturale. Et l'artiste Lussier, bourrée de bonne volonté, a compris le côté positif de la critique de Besner, redoublant d'efforts et de recherche technique. Si bien qu'elle se sent prête à tenter de nouveau sa chance là où d'autres artistes québécois maintenant reconnus internationalement, ont fait pour ainsi dire leurs grands débuts.

Ainsi, au fil des ans, au fil des expositions aussi, Jacqueline Lussier en est-elle venue à se consacrer presque exclusivement à l'émail sur

cuivre. "Je fais sur le cuivre, ce que j'aurais envie de faire sur la toile", dira-t-elle au cours d'une visite à son atelier. Et elle enchaîne avec les thèmes, qui sont très importants pour elle: "L'artiste doit d'abord témoigner de son temps, de son environnement aussi.

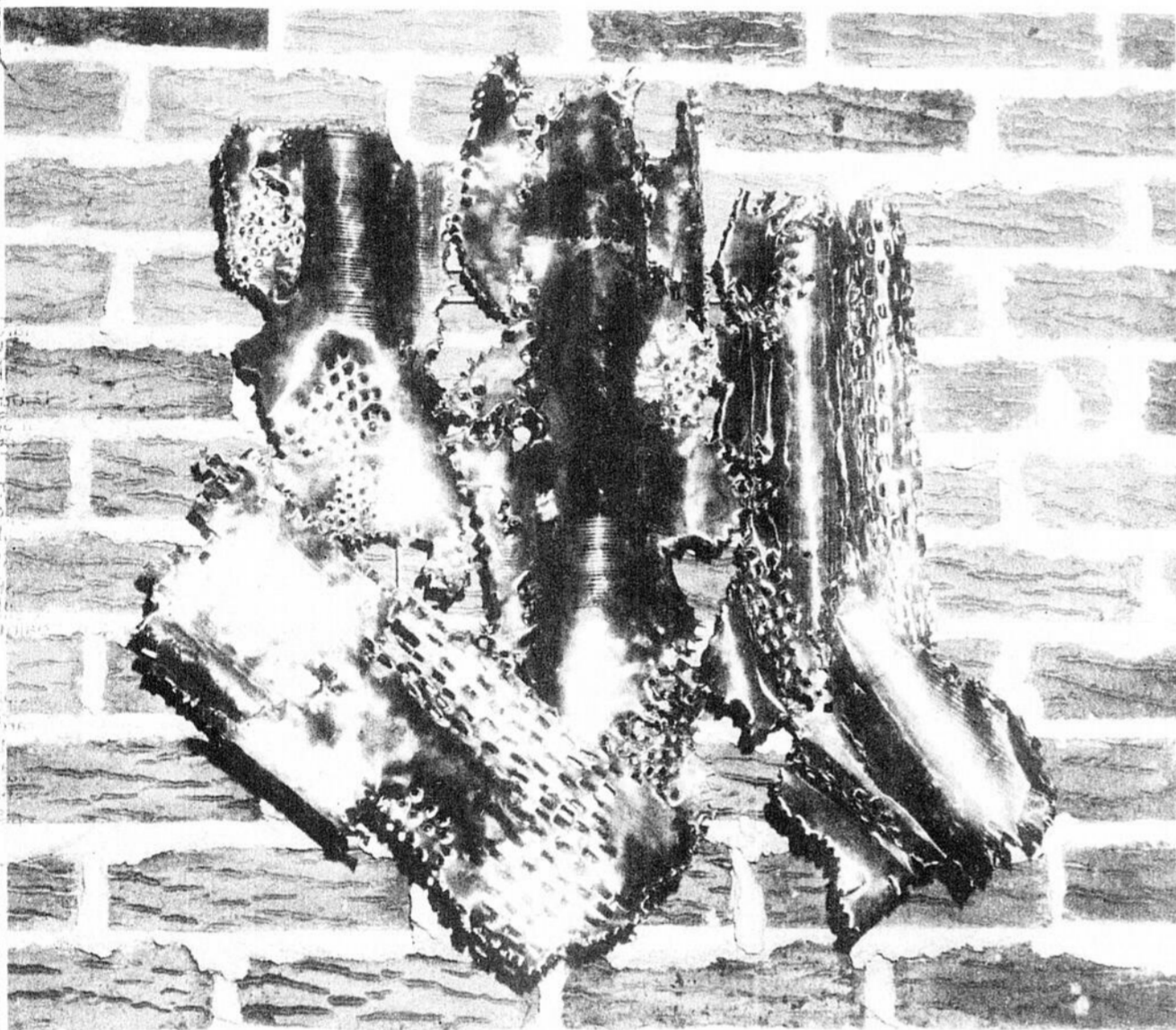
Ainsi, je développe présentement trois thèmes, soit la femme, mon pays et l'érablière. Ces trois thèmes dans mon esprit et au niveau de ma recherche personnelle, se complètent admirablement. De plus, avec l'émail, j'ai

un moyen d'expression à la fois difficile et fascinant. Difficile en ce qu'il demande beaucoup de temps et fascinant par le biais des résultats obtenus avec les couleurs".

Ces couleurs, elles donnent rarement dans le sombre, elles sont plutôt pleines de soleil, comme l'artiste elle-même en quelque sorte, parce que Lussier est très personnelle. Ses visages de femmes, fugitifs, se-reins ou encore tourmentés, attirent indéniablement l'attention. Peut-être un seul défaut: défaut de nébulosité. Mais avec l'émail sur cuivre, c'est presque là une variante impossible à contrôler de façon parfaite. Quand même, les petites surfaces ensoleillées de Lussier, où se côtoient arbres, prairies, visages de ce pays (au féminin) ont un charme qui dénote un talent tout à fait original, tout à fait remarquable aussi.

Et Jacqueline Lussier est tout à fait consciente de sa propre valeur. Elle ne veut pas brûler les étapes, mais "arriver". "C'est maintenant devenu ma principale occupation et après une exposition ici à Dolbeau, au printemps, je tenterai de nouveau, ma chance à la Sauvegarde. C'est très important pour moi et je pense en même temps qu'il arrive un moment où l'on doit faire un choix: demeurer à un point stagnant ou aller de l'avant. J'ai maintenant beaucoup de temps, alors, j'ai choisi la deuxième hypothèse..."

Il reste simplement à souhaiter du succès à cette artiste authentique, qui "dit" quelque chose et qui, avec les années, le travail ardu qu'elle s'impose, le dira encore mieux.



SCULPTURE — La sculpture sur cuivre est aussi une façon d'exprimer des symboles pour l'artiste Jacqueline Lussier.

**18 ANS Adultes**

LA PLUS REDOUTABLE DE TOUS LES NAZIS!

Elle a commis des crimes si terribles que même les SS la craignent!

**ILSA**

**La Louve des 44**

AU MEME PROGRAMME

**LA BAIE SANGLANTE**

CLAUDINE AUGER  
CLAUDIO VOLONTE  
LAURA BETTI

IMPERIAL tel. 543-8580

ÉLYSÉE tel. 542-5701

**14 ANS**

**ATTAQUE AU CHEYENNE CLUB**

JAMES STEWART HENRY FONDA SHIRLEY JONES

2<sup>e</sup> FILM

**Rock Hudson  
Claudia Cardinale**

Un couple pas ordinaire

CAPITOL tel. 543-3280

BELLEVUE tel. 542-5519

**14 ANS**

PETER FONDA Pour la vitesse

SUSAN GEORGE Pour l'amour

PLUS VITE QUE 'POINT LIMITE ZERO'

**LARRY LE DINGUE  
MARY LA GARCE**

2<sup>e</sup> film en couleur

Faut se les faire

Mercredi 24 décembre,  
TOUS LES CINEMAS SONT FERMES.

SAGUENAY tel. 544-4611

# TELEVISION - RADIO

## CKRS-TV

<b>SAMEDI, 20 DECEMBRE</b>		<b>19.31 A communiquer</b>	
9.00 Sésame	10.00 Le Robinson suisse	20.30 "Hubert Bédard, faiseur d'instruments"	21.30 "Ballet casse-noisettes"
10.30 Lassie	11.00 Gaspard et les fantômes	22.30 "Téléjournal Sport-dimanche"	22.45 "Sport-dimanche"
11.30 Génies en herbe	12.00 Sporthèque	23.00 La question	23.30 Ciné-club
"Football américain"	"Football américain"	"Levira Madigan"	
12.30 "Minnesota à Buffalo"			
15.00 Les animaux chez eux	15.30 Techno flash		
16.00 Ciné-festival "Le train"			
Pendant cette émission soit à 17.00/17.05, il y aura l'émission information.			
19.00 Lise Lib	20.01 La soirée du hockey "Montréal à Vancouver"		
22.31 Téléjournal	22.47 Nouvelles du sport		
23.00 La C.E.C.O. (4 <sup>ème</sup> semaine)	01.30 Super production "La gloire des canailles"		
<b>DIMANCHE, 21 DECEMBRE</b>			
9.00 Sésame	9.30 Les contes de la rive	9.45 L'évangile en papier	10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Monsieur Country (#8)	11.30 Ciné-magazine	12.00 Magazine de la semaine verte	13.00 Football américain "Dallas à New York"
15.30 A communiquer	16.00 Science et réalité	16.30 Dossiers	17.00 Second regard
18.00 Walt Disney	19.00 La petite patrie		
LES BEAUX DIMANCHES			

## CJPM-TV

<b>SAMEDI, 20 DECEMBRE</b>		<b>17.30 Les Nordiques du Québec</b>	
12.00 Thierry Lafronde	12.30 La famille Stone	13.00 Au pays des géants	14.00 Sur le matelas
15.00 Actualités	15.30 Samedi sports	16.00 Télé revue	16.30 Ciné jeunesse
"Fille et le général"	19.30 Soirée canadienne	19.30 Les grands spectacles "Scotland Yard au parfum"	21.15 Arts et spectacles
21.30 A l'heure olympique	22.30 Les nouvelles T.V.A.	23.00 La dernière édition	23.10 En fin de soirée "Centurions"
<b>DIMANCHE, 21 DECEMBRE</b>			
11.00 Rex Humbard	12.00 Reflexion	12.30 Syndicat de la fonction publique	12.45 C'était l'bon temps
14.30 Bon dimanche	16.30 Au royaume des animaux	17.00 Choeur du vieux Noël	

## CHUT-FM

96,7 AU CADRAN

<b>SAMEDI</b>		<b>LUNDI</b>	
6.00 Les matineux	9.00 Les petits vimeux	10.00 Avec ou sans sucre	10.00 Le temps qu'il fait
10.00 Sans frontières	11.00 Espadrilles ou pantoufles	12.00 Le point d'interrogation (1)	13.00 Complicité
12.00 Apero	13.00 Sur bande FM	16.00 Le tour d'un 33	16.30 Avant d'être dépaycé
18.00 Diversion	20.00 Le mur du son	17.00 Variations	18.00 Le point d'interrogation (2)
3.00 Fin des émissions		19.30 Mediatheque	20.00 Entre 8 et 9
<b>DIMANCHE</b>			
8.00 Un matin pas comme les autres		24.00 En chute libre	1.00 Fin des émissions
12.00 Apero	13.00 Sur bande FM	18.00 Café cognac	20.00 de l'onde à l'infini

# CINEMA

<b>ALMA</b>	<b>ARVIDA</b>
Canadien Jusqu'au 25 décembre incl.: "Le bossu de la morgue" - "Les vierges de la pleine lune".	Palace Jusqu'au 23 décembre incl.: "Partis pour la gloire" - "L'insolent".
<b>CHICOUTIMI</b>	<b>JONQUIERE</b>
Impérial Jusqu'au 25 décembre incl.: "Ilsa la louve des S.S." - "Baie sanglante".	Bellevue Jusqu'au 25 décembre incl.: "Attaque au Cheyenne Club" - "Un couple pas ordinaire".
<b>Cartier</b>	<b>Centre</b>
Jusqu'au 25 décembre incl.: "Gorgo" - "Les clameurs se sont tuées".	Jusqu'au 25 décembre incl.: "Gorgo" - "Les clameurs se sont tuées".
<b>Capitol</b>	<b>Elysée</b>
Jusqu'au 25 décembre incl.: "Attaque au Cheyenne Club" - "Un couple pas ordinaire".	Jusqu'au 25 décembre incl.: "Ilsa la louve des S.S." - "Baie sanglante".
<b>BAGOTVILLE</b>	<b>DOLBEAU</b>
Saguenay Jusqu'au 25 décembre incl.: "Larry le dingue, Mary la garce" - "Faut se les faire".	Météore Dernière représentation: "Le lit" - "Donnez-nous notre amour quotidien" - Aussi un autre film en primeur. Jusqu'au 31 décembre incl.: "Un homme est mort" - "Partis pour la gloire".
<b>PLACE DU ROYAUME</b>	<b>ANSE-ST-JEAN</b>
Cinéma 1 "La classe du sexe" - "Les démons".	Plaza Jusqu'au 25 décembre incl.: "Chateaux dans la ville" - "Fin de semaine érotique".
<b>Cinéma 2</b>	<b>La Liberté</b>
"La fureur de vaincre" - "Le despote cruel".	Jusqu'au 21 décembre incl.: "Le sexe nu" - "Commissaire X, grabuge à Istanbul".
<b>Cinéma 3</b>	
"La terreur de Bruce Lee" - "Mon nom est Shangai Joe".	

# CINEMA

## Mon nom est Shangai Joe (5)

Italien. 1973. 90 min. Techniscope. Technicolor. Western réalisé par Mario Caiano. Principaux interprètes: Chen Lee, Carla Romanelli, Klaus Kinski, Gordon Mitchell.

Un jeune Chinois, rompu aux pratiques les plus raffinées des arts martiaux, arrive au Texas à la fin du XIXe siècle. Vite surnommé Shangai Joe, il se voit forcé de défendre son honneur contre les préventions racistes des Texans qu'il rencontre. Il se fait le protecteur d'une jeune Mexicaine, Cristina, et affronte victorieusement les tueurs lancés contre lui par un certain Spencer dont il a troublé les plans de domination.

Le western spaghetti a annexé les éléments de karaté des films chinois et le résultat donne un mélange étonnant. Les exploits invraisemblables du héros sont présentés avec un rien d'humour dans le contexte pittoresquement débraillé de l'Ouest à l'italienne. La construction est épisodique, le récit se contentant d'orchestrer les rencontres entre le protagoniste et une suite d'adversaires à l'allure plus ou moins bizarre. Pour simpliste qu'il apparaisse, l'ensemble ne manque toutefois pas de mouvement et de couleur. Chen Lee se montre meilleur acrobate que comédien.

Ce western de facture courante présente un héros invincible qui met sa force au service des faibles. Il comporte des éléments d'une violence cruelle.

Distributeur: Cinépix.

## Partis pour la gloire (4)

Canadien (Québec). 1975. 100 min. Coul. Drame de mœurs écrit et réalisé par Clément Perron. Phot.: Georges Dufaux. Mus.: François Dompierre. Int.: Serge L'italien, Rachel Cailhier, Jacques Thysdale, André Melançon, Jean-Marie Lemieux, Yolande Roy, Claude Gauthier, Roland Bédard, Louise Lamoureux.

En 1942, l'application de la loi de la conscription entraîne des perturbations dans un village de la Beauce. Un peloton de la police militaire est dépêché sur les lieux pour embrigader les récalcitrants. Un jeune cultivateur, Pierre, se cache dans les bois pour échapper aux soldats et son ami Claude, le fils du maire, se joint à lui par solidarité. Après divers incidents, les deux jeunes gens sont découverts et emmenés de force.

Plutôt qu'une intrigue strictement dramatique, le film présente un tableau englobant les réactions de plusieurs habitants d'un village à l'heure de la conscription. La réalisation se révèle sobre et attachante et évoque bien l'atmosphère de l'époque. Les divers personnages sont présentés avec un certain ton de vérité et plusieurs détails

## FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents, et E, pour enfants.

### CHICOUTIMI — CJPM

#### LA FILLE ET LE GENERAL (5)

Samedi, 16.30 hres. — It., 1967. Drame de guerre de P. Festa Campanile avec Rod Steiger, Virna Lisi et Umberto Orsini. — Avec l'aide d'une paysanne, un soldat italien tente de regagner son régiment en ramenant prisonnier un général autrichien. — Construction épisodique plutôt confuse. Mélange de comique et de dramatique. Mise en scène assez soignée. Bon trio d'acteurs.

#### SCOTLAND YARD AU PARFUM (4)

Samedi, 19 hres. — G.-B., 1967. Comédie policière de M. Winner avec Michael Crawford, Oliver Reed et Harry Andrews. — Deux frères décident de voler les bijoux conservés à la Tour de Londres. — Scénario ingénieux. Réalisation brillante et variée. Interprètes pleins d'aisance.

#### LES CENTURIONS (4)

Samedi, 23 hres. — E.-U., 1966. Drame de guerre de M. Robson avec Anthony Quinn, Alain Delon et Maurice Ronet. — Un épisode de la lutte entre l'armée française et les terroristes durant la guerre d'Algérie. — Scénario complexe. Scènes de combat bien reconstituées. Jeu solide des interprètes.

#### DE L'AMOUR A LA HAINE

Dimanche, 19 heures.

#### JONQUIERE — CKRS

#### LE TRAIN (4)

Samedi, 16 hres. — Fr., 1964. Drame de guerre de J. Frankenheimer avec Burt Lancaster, Jeanne Moreau et Paul Scofield. — Des cheminots français cherchent à empêcher le transport d'oeuvres d'art en Allemagne. — Mise en scène réussie. Très bonne scène d'action. Problèmes humains superficiellement étudiés. Solide équipe d'interprètes. — A.

#### LA CECO

#### LA GLOIRE DES CANAILLES (5)

Dimanche, 1.30 hres. — It., 1968. Drame de guerre de A. de Martino avec Frederick Stafford, Daniela Bianchi et Curd Jurgens. — Avec l'aide de prisonniers américains évadés, la résistance hollandaise veut forcer un coffre aux quartiers généraux na. is. — Morceaux de bravoure rocambolesques. Ton d'invraisemblance. Passages réussis. Interprétation inégale.

#### ELVIRA MADIGAN (2)

Dimanche, 23.30 hres. — Suéd., 1966. Drame psychologique de B. Widerberg avec Pia Degermark et Thommy Berggren. — Un jeune officier déserte l'armée, sa femme et ses enfants pour s'enfuir avec une artiste de cirque. — Style élégant d'une grande douceur. Images d'une beauté exceptionnelle. Interprètes bien dirigés.

### THEATRE ORPHEON

**PARTIS POUR LA GLOIRE**

UNE SÉLECTION DE FILMS MUTUELS  
PRÉSENTÉE PAR  
un film de Clément Perron

**DEUX HOMMES DANS LA VILLE**

ALAIN DELON - JEAN GABRIEL

2<sup>ème</sup> FILM

bien observés contribuent à la justesse du portrait global. L'interprétation est sympathique et nuancée.

Ce film évoque avec sympathie les déchirements de petites gens aux prises avec les décisions des autorités en place. (a).

Distributeur: Films Mutuels.

## Le lit (7)

Franco-canadien. 1974. 87 min. Coul. Comédie réalisée par Jacques Lem. Scén.: J. Lem, Rita Krauss, Robert Thomas. Phot.: Raymond Lemoigne. Mus.: Charles Dumont. Int.: Anna Gaël, Robert Castel, Claude Michaud, Alice Sapritch, Paul Prêboist, Michel Galabru, Jean LeFebvre, Denise Filiatrault, Anne Libert.

Un nouveau lit vient orner une chambre d'une auberge de province. Il sera le témoin de diverses aventures, amoureuses ou non, avant de s'écrouler sous les assauts impétueux d'un jeune couple. Tour à tour, des jeunes mariés, des amoureux clandestins, une vieille dame et son gigolo, un homme d'affaires et ses maîtresses, des lesbiennes, un savant et son assistante sont les occupants de la chambre et du lit.

Le sujet n'est pas neuf non plus que les plaisanteries salaces qu'il occasionne. L'ensemble contient plus d'idioties que de drôleries et les efforts pitoyables du metteur en scène pour animer les choses n'améliorent rien. Tout cela relève d'une conception simpliste du divertissement cinématographique et l'on plaint les quelques comédiens de valeur qui sont allés se compromettre dans une affaire aussi minable et ont été l'objet d'une aussi mauvaise direction.

Cette comédie grivoise repose sur une suite de situations scabreuses illustrées de façon vulgaire.

Distributeur: Films Mutuels.

## Faut se les faire (5)

Américain. 1970. 97 min. De Luxe color. Comédie dramatique réalisée par John Erman, d'après le roman What Can You Do? De James Leigh. Principaux interprètes: Kristoffer Tabori, Joyce Van Patten, Marilyn Mason, Sherry Miller.

Un adolescent fréquentant le high school, Phil Fuller vit seul avec sa mère et se montre cynique et désinvolte avec ses professeurs. Malgré son jeune âge, il connaît diverses aventures amoureuses dont une avec l'épouse de l'entraîneur athlétique de l'école. Il entreprend de séduire l'amie d'un camarade et y réussit si bien que celle-ci lui annonce bientôt qu'elle est enceinte. Phil fait alors les démarches voulues pour lui procurer un avortement. Il s'agit cependant d'une fausse alerte, mais il peut faire ainsi profiter de l'occasion sa mère qui a connu de son côté une liaison aux conséquences pénibles.

On ne sait trop si les auteurs de ce film ont voulu faire une satire ou une étude psychologique tant le ton de l'oeuvre change souvent au long du récit. Les exploits amoureux attribués au jeune héros cynique qu'ils mettent en scène sont souvent d'un goût douteux et la conclusion laisse pantois par son mélange de pathos et de sordide. La réalisation technique est assez habile et Kristoffer Tabori manifeste un talent qui mériterait meilleur emploi.

Ce film moyen est centré sur les exploits amoureux d'un adolescent cynique et sûr de lui. L'avortement y est considéré avec une certaine désinvolture et le sujet entraîne des scènes déplacées.

Distributeur: 20th Century Fox.

## La classe du sexe (7)

Français. 1972. 85 min. Eastmancolor. Comédie écrite et réalisée par Norbert Therry. Principaux interprètes: Norbert Therry, Michèle Mercure, Alain Clériaux, Jean-Louis Bouet, Jacky Lombard.

Se déguisant en geisha et se présentant sous le nom de Madame Mufiko, un certain Max Fox ouvre à Paris une école où il se propose d'enseigner l'art japonais de l'amour. Il recrute quelques élèves, garçons et filles, à qui il apprend à miter les positions représentées sur de vieilles estampes. Les jeunes gens s'y mettent avec tant d'ardeur que bientôt les filles sont enceintes. De plus l'école est mise sous surveillance de la police et la fausse Mufiko voit sa véritable identité dévoilée.

L'imbécillité va de pair avec la grossièreté dans ce minable film pour voyeurs où l'on chercherait en vain une ombre de talent véritable. Le réalisateur, qui fait le pitre dans le rôle principal de son film, s'attarde pesamment sur les détails graveleux d'estampes érotiques pour mieux justifier ses propres scènes égrillardes. Quelques jeunes interprètes se sont maladroitement compromis dans cette aventure douteuse.

Cette comédie minable conçue pour un public de voyeurs multiplie les scènes d'une grossière indécence.

Distributeur: Cinépix.

## La fureur de vaincre (5)

Chinois (Hong Kong). 1972. 106 min. Dyaliscope. Eastmancolor. Film d'aventures écrit et réalisé par Lo Wei. Principaux interprètes: Bruce Lee, Miao Ker Hsiu, James Tien, Robert Baker.

A Shangai, en 1908, le directeur d'une école de boxe chinoise meurt dans des circonstances mystérieuses. L'un de ses jeunes disciples, Cheng, acquiert la conviction que son maître a été assassiné sur les ordres du directeur d'une école rivale où l'on enseigne les méthodes japonaises d'autodéfense. Après quelques affrontements violents qui lui valent d'être recherché par la police, Cheng en arrive à supprimer les chefs adversaires. Il se livre ensuite à la justice pour éviter que son école subisse les contrecoups de son action.

Ce film fait assez bonne figure dans la vague des productions centrées sur les arts martiaux qui déferle de Hong Kong. Le réalisateur a su mettre un brin de stylisation dans la mise en place des scènes de combat et a situé son intrigue dans un contexte historique précis, non sans éviter quelques anachronismes. Si Bruce Lee n'est pas très bon acteur, il s'avère un bel athlète et fait montre d'une souplesse féline dans les affrontements.

Centré sur des affrontements violents entre adeptes des arts martiaux à l'orientale, ce film de série comporte des scènes d'une dure brutalité ainsi qu'une séquence de strip-tease.

## The Cheyenne Social Club (5)

Américain. 1970. 103 min. Panavision. Technicolor. Western réalisé par Gene Kelly. Principaux interprètes: James Stewart, Henry Fonda, Shirley Jones.

Un cow-boy du Texas, John O'Hanlan, apprend que son frère est mort au Wyoming en lui laissant son entreprise, le Cheyenne Social Club, en héritage. Il part pour Cheyenne avec un vieil ami, Harley Sullivan, et découvre en arrivant que l'entreprise en question est une florissante maison de tolérance. O'Hanlan veut changer l'orientation de l'affaire mais s'attire ainsi l'inimitié des notables de la ville. Après avoir tué un fier-à-bras brutal, il doit faire face à la famille du défunt avec la seule assistance de Sullivan. Il décide alors de retourner au Texas et fait don de la propriété du club aux filles qui y travaillent.

Gene Kelly délaisse la comédie musicale pour le western dans une production dont la forme se serait cependant facilement accommodée de numéros de chants et de danses.

Ce western humoristique met l'accent sur les liens d'amitié entre deux vieux cow-boys.

Distributeur: National General.

## ÉMERGEANT DES PROFONDEURS DE L'OcéAN, VOICI GORGO LA TERREUR DES TEMPS PRÉHISTORIQUES...

POUR TOUS



## 2<sup>e</sup> FILM: LES CLAMEURS SE SONT TUES

La direction et le personnel des Théâtres Indépendants Inc. souhaitent à toute la population d'HEUREUSES FÊTES.

**CARTIER**  
tel: 543-3138

**CENTRE**  
tel: 542-6901

Adrienne Choquette

# Un livre comme une bouffée de ces printemps de l'ancien temps

par Yvon Paré

Adrienne Choquette n'a jamais remporté de prix littéraires! Même qu'elle est décédée en 1973 sans faire grand tapage. Les "Presses Laurentiennes" viennent de lancer son dernier volume.

"Le temps des villages", un roman qui tourne autour d'un petit village, d'une maison familiale, d'une foule de personnages qu'on pouvait trouver il y a encore quelques années, du temps où les voitures n'avaient pas tout envahi, du temps où il y avait de longs moments pour la flânerie, le rêve et la poésie.

"Le temps des villages" est un volume sympathique! Sympathique par la facture, par l'idée, Adrienne Choquette, à partir d'un personnage, d'un objet, bâtit un court récit, une suite d'aquarelles.

Un récit très court, précis, travaillé comme un bijou.

Juste de quoi nous em-

porter, nous faire rêver. Livre plein de poésie, de douceur, de calme, de passions aussi! De fil en aiguille, nous faisons le tour de ce village, nous nous arrêtons devant Arthurette, Johnny Catin, les soeurs Brisson, la rivière... Petits morceaux littéraires, écriture ivre de poésie, tendre, caressante. Pourtant le livre n'est pas sans défauts! Adrienne Choquette a la fâcheuse tendance de donner dans la moralité, un peu trop souvent. C'est agaçant! Chicotant!

"La calomnie répétée et sans cesse habillée de ruses nouvelles aurait-elle fini par troubler mon peu subtil village? Las d'une chicane sans fin, les gens se seraient probablement résignés à demander la démission de l'abbé Frédéric, donnant ainsi en plein dans le but poursuivi sauvagement par les soeurs Brisson." (p-200)

Passage inutile!

Le récit en soi doit se charger de prouver, de porter ce que l'auteur nous affirme. Rien de plus!

Malgré ces petits travers, ce livre n'en demeure pas moins un volume intéressant, un document presque poétique. L'auteur touche sa pleine mesure dans les passages où il est question de la rivière, de l'hôpital. Deux situations différentes où l'auteur nous démontre toute son habileté, toute sa délicatesse et surtout sa sensibilité. Dans "l'hôpital", Adrienne Choquette donne le meilleur d'elle-même. L'écriture colle, s'envole, fait d'une simple attaque de l'appendice un véritable petit bijou.

"La civière apparut, se fraya avec peine un passage. Déçus de ne pouvoir dire adieu à Joachim, drogué, et que d'épaisses couvertures dissimulaient à la vue, les villageois exprimèrent leur amertume d'abord posément, mais peu à peu en amplifiant leurs griefs, en étendant leur rancune à tout ce qui s'apparentait, même vaguement à l'hôpital." (p-174)

Un récit digne de Balzac.

Et la "rivière"? "Ce bleu-là, au dégel, faisait un effet redoutable. Cela commençait par de petites déchirures dans la glace ramollie. Le jour on n'y faisait pas attention, mais au crépuscule quelque chose de mouvant brillait dans un trou et forçait la vue. C'était l'eau neuve, d'un bleu profond pour la douceur, trop parfait pour l'accueil. En avril, à certain affaissement subit des glaces qui allaient bientôt craquer, on savait que le calage était imminent, la délinquance de l'eau proche. Le

matin que cela se produisait, les fenêtres du village s'ouvraient pour laisser entrer dans les maisons l'haléine de la rivière, telle une grande respiration." (p-26)

Adrienne Choquette a donné un livre plein de santé, de vie, d'humour aussi. Il y a bien ici et là quelques mauvaises herbes mais le texte, la justesse du ton, de l'inspiration nous fait oublier bien vite, ces quelques petites lacunes. Un livre comme une bouffée de printemps, de ces printemps de l'ancien temps.

"Le temps des villages", Adrienne Choquette, Editions des Presses Laurentiennes.



## Etes-vous intéressés à faire du théâtre?

Les candidats désireux de se présenter aux auditions de l'École nationale de théâtre pour être admis à suivre les cours de l'année scolaire 1976-77 (cours d'interprétation et cours de production) sont priés de faire vite et de s'inscrire immédiatement.

La tournée annuelle d'auditions commencera au mois de mars prochain et, comme les années précédentes, les auditions auront lieu dans toutes les villes importantes du pays, de St-Jean (Terre-Neuve) à Vancouver. L'École nationale de théâtre est un établissement d'enseignement supérieur qui assure la formation complète du comédien et du technicien de théâtre.

### DE GAUCHE A DROITE

**NOUVEAU DIRECTEUR**

Le Camp musical du Lac-St-Jean a un nouveau directeur. Il s'agit de M. Rosaire Simard, professeur au Conservatoire de musique de Chicoutimi. Il succède à M. Raymond Tremblay, directeur-fondateur, maintenant curé de la paroisse St-Joseph d'Alma.

Le Bureau régional du ministère des Affaires culturelles, en collaboration avec Jean-Marie Laforge présenteront une exposition de caricatures et de sérigraphies en tournée dans les différents endroits de la région. Cette exposition sera composée des meilleures créations du caricaturiste Laforge relativement à l'actualité régionale et nationale de même que des meilleures réalisations de l'Atelier de sérigraphie.

**REJEAN DUCHARME**

Le dernier numéro "Études françaises", dans son dernier numéro, se consacre à l'œuvre de Réjean Ducharme. Nous avons droit à cinq études: "Réjean Ducharme contre Blaise Blaise" de Gilles Marcotte, "Le littoral détruit de l'Océantume", d'André Gervais; "Le vrai nez qui vogue", d'Yves Taschereau; "Lecture politique de la Fille de Christophe Colomb", de Nicole Deschamps et "Note sur Ducharme et Lapointe", de G.-A. Vachon.

Le thème de ces articles? Ducharme est loin d'être un écrivain fantaisiste. C'est un penseur d'une rare cohérence et qu'il faut lire comme tel.

Le Conseil des Arts du Canada vient de faire paraître la nouvelle édition de son répertoire annuel de boursiers de doctorat.

Ce volume fournit des renseignements sur 606 boursiers du Conseil des Arts qui poursuivent des études de doctorat. Ces renseignements ont été recueillis au moyen d'un questionnaire envoyé en mars dernier à un total de 810 boursiers.

**CASSE-NOISETTE**

En fin de semaine, la troupe des Ballets canadiens donne une représentation, au Grand Théâtre de Québec, du ballet Casse-Noisette... Parmi ces danseurs, six jeunes de Chicoutimi font partie de la troupe. Des jeunes de Chicoutimi qui font leur chemin, qui progressent sans cesse. Ils dansaient jeudi et vendredi et samedi et dimanche...

**THEATRE CANADIEN**

18 ANS Adultes

**Le ROSSU de la MORGUE**

"LES VIERGES DE LA PLEINE LUNE"

**CINÉMAS PLACE DU ROYAUME**

BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

18 ANS Adultes

**les Novices Ensorcelées**

**LES DÉMONS**

avec Anne Libert - Karin Field - Couleur

Cours de perfectionnement pour couples débutants

**la CLASSE du SEXE**

avec MICHELE MERCURE Yves Cheriaux Jackie Lombard

CINÉMA 1

HORAIRE: SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MARDI, MERCREDI. LES DÉMONS: 12:40 - 4:05 - 7:30. LA CLASSE DU SEXE: 2:30 - 5:55 - 9:20.

2 fois plus d'ACTION, 2 fois plus de DANGER! 14 ANS

INCROYABLE!

AVEC le MAÎTRE du KARATE-KUNGFU

**BRUCE LEE**

**LA FUREUR de VAINCRE**

le DESPOTE CRUEL

IMBATTABLE!

COULEUR

HORAIRE: SAMEDI A JEUDI.

CINÉMA 2

LA FUREUR DE VAINCRE: 1:25 - 5:10 - 8:55. LE DESPOTE CRUEL: 3:20 - 7:05.

INSUPPORTABLE!

2 FILMS EN COULEURS

2<sup>ème</sup> SEMAINE

le SEUL et UNIQUE GEANT des ARTS MARTIAUX 14 ANS

**YANG SZE**

la TERREUR de **BRUCE LEE**

MON NOM EST SHANGAI JOE

avec CHEN LEE

UN KARATE WESTERN

CINÉMA 3

HORAIRE: SAMEDI A JEUDI. MON NOM EST SHANGAI JOE: 1:05 - 4:20 - 7:35. YANG SZE LA TERREUR: 2:35 - 5:50 - 9:05.

# Une magnifique exposition qui n'est pas sans tache

par Yvon paré

BAGOTVILLE — Sophie Belzile a littéralement pris d'assaut la Caisse populaire de Bagotville! Quarante-cinq oeuvres qui oscillent entre l'acrylique et l'aquarelle.

Deux manières de voir, deux façons de travailler, deux moyens d'expérience que le peintre manie bien inégalement.

Sophie Belzile est vraiment à l'aise dans l'aquarelle, sûre d'elle-même. Oui! L'aquarelle est vraiment vivante, chaude! L'auteur se contente d'une esquisse et ce qui domine, ce qui prévaut: la couleur, les pans de couleur qui font naître la forme, qui donne corps à l'objet.

"Chant d'automne" est un exemple! L'auteur a su rendre l'effet, s'arrêter dans cette saison, concilier deux extrêmes. L'automne qui s'accroche à ses couleurs, à la chaleur de l'été mais qui a l'hiver dans la peau. Heureux mariage du jaune et du vert, de la chaleur, du gris et du blanc, du froid.

Le tout est à peine souligné, marqué. Belzile donne beaucoup d'espace à l'imagination dans l'aquarelle. Sophie Belzile a le don de saisir le coeur d'une teinte, de

l'épurer en somme, de la rendre transparente, comme si on la voyait de l'intérieur.

Les aquarelles sont magnifiques, surtout celles où l'auteur s'attarde sur un coin de pays, un paysage. Elle donne la pleine mesure de son talent!

Par contre, les acryliques sont beaucoup moins heureuses, beaucoup moins expressives. L'auteur semble avoir de la difficulté avec son matériau. C'est lourd! Elle n'est pas à l'aise et la couleur déborde, de bon goût, autant les acryliques sont lourdes, pesantes, ancrées en quelque sorte dans la couleur qui les empêche de vibrer, de transpirer.

Un manque de temps, une exposition prématurée? Seul le peintre peut répondre.

Définitivement Sophie Belzile aurait présenté une magnifique exposition n'eût été de ces acryliques.

Il suffit de s'accrocher aux aquarelles pour oublier le tout mais malheureusement elles sont là comme des taches. Sûrement que le peintre saura corriger cette lacune car elle a le talent, le sens de la toile et les aquarelles sont là comme preuve, comme témoins.



Ce peintre a le don de saisir le coeur d'une teinte, de l'épurer en somme, de la rendre transparente, comme si on la voyait de l'intérieur.

## ARTISTES ET ARTISANS ROBERVALOIS

Par Guy Fournier

### Bérangère Roy

ROBERVAL — Présenter Bérangère Roy, céramiste et artisane du macramé a le double avantage de faire connaître au public une artiste de très grande valeur, doublée d'une personne effacée mais dont les travaux retiennent inévitablement l'attention.

Comme le soulignait Yvon Paré dans une critique faite dernièrement, Roy "c'est le mariage parfait de la céramique et du macramé".

Mais qui est cette dame obscure

que nous ne connaissons pas, avant l'exposition de groupe tenue récemment sous l'égide du comité culturel de Roberval?

Souignons simplement que Mme Roy a travaillé à l'école de Réjean Paré durant trois ans et qu'elle s'adonne au macramé depuis deux mois seulement. Elle a participé à deux expositions tenues dans l'atelier de Paré, au cours des derniers 24 mois.

Mme Roy, qui travaille son art à

plein temps, s'occupe elle-même de la vente de ses pièces et comme elle le dira avec une certaine modestie: "Ce n'est pas tellement difficile".

Il faut dire ici que Bérangère Roy possède un sens de l'esthétique peu commun et qu'elle agence ses pièces avec un goût exquis. Le macramé devient le complément de la céramique et vice-versa.

Une artiste qui fait son petit bonhomme de chemin sans bruit et qui possède un talent remarquable.

### Klair Tremblay

Klair Tremblay, c'est la joie de vivre, les fleurs, les maisons qui flottent dans un cosmos habillé de planètes carrées, aux teintes chaudes, inusitées.

Ce peintre solide, a exposé vingt toiles l'été dernier, dans l'édifice Sun Life à Montréal. D'ailleurs, pour Klair, les expositions tant dans la région qu'à l'extérieur, ne se comptent plus.

Ce peintre robervalois, qui travaille presque uniquement avec la

lumière du jour, possède en plus de son talent naturel, un métier impressionnant.

"Actuellement, je fais de la recherche. Je travaille sur la couleur et sur les contrastes. Je me limite toujours au patrimoine régional et je donne aussi dans l'aquarelle. Je travaille particulièrement en après-midi et pour moi, la grande saison de production débute avec l'automne pour se terminer au printemps. Ce sont mes mois à moi; mes mois de prédilection. Je suis toujours dans le paysage". Et Klair

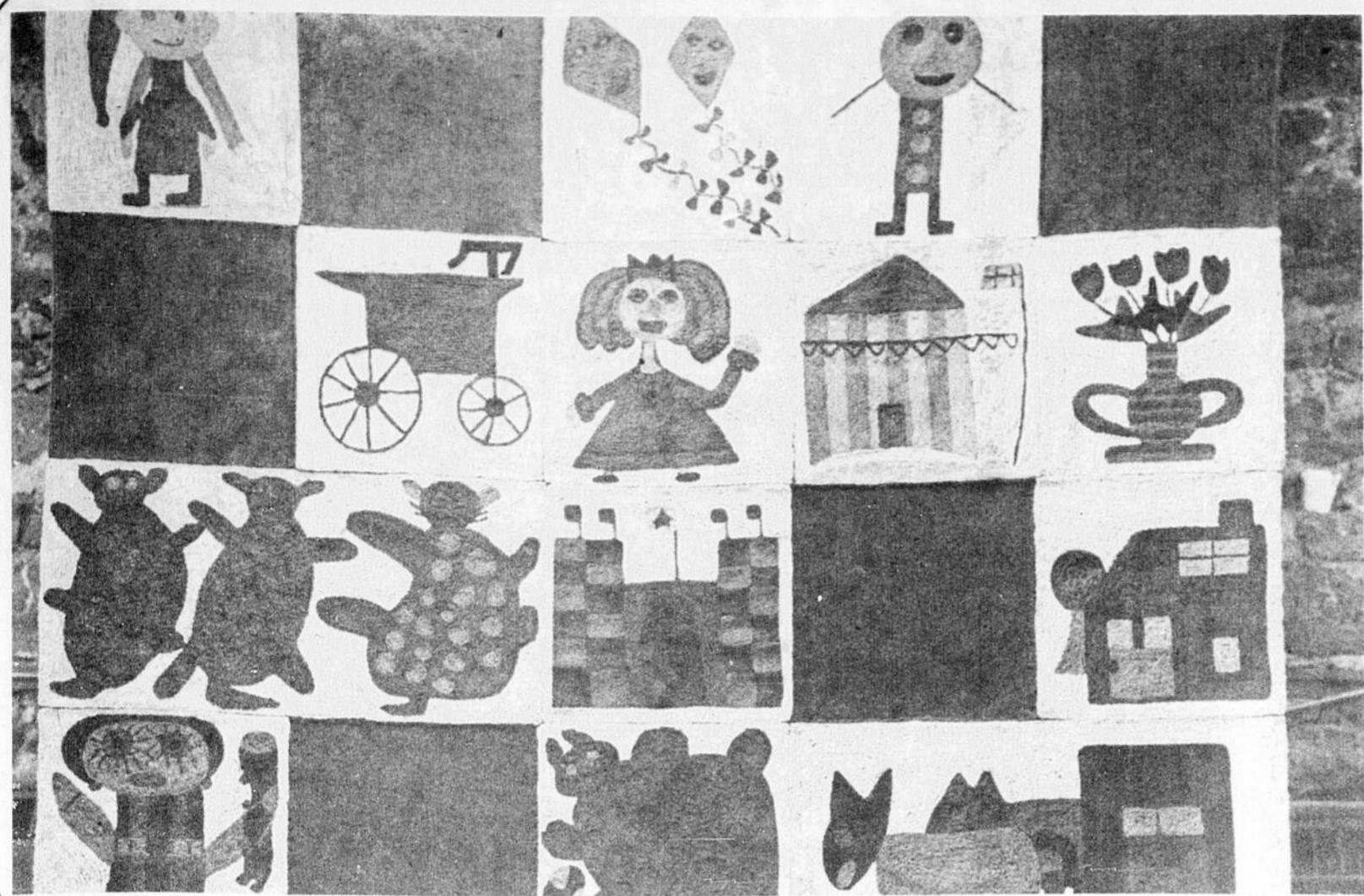
Tremblay continue à parler de la toile, des tons de rouge et d'orange vif qu'on y retrouve.

Un peintre autodidacte, Klair Tremblay a déjà son public et ses toiles, on vient les chercher chez elle.

"La par exemple, j'ai deux types de Montréal qui doivent venir chercher des tableaux. Ils ont vu ceux que j'ai vendus à l'un de leurs amis. C'est comme ça. Non: jamais d'amoncellement de tableaux chez-moi".



Un  
vrai  
vre q  
faire  
sous  
rage  
dedar  
lire t  
En fa  
qui ris  
tre liv  
méca  
bile  
quelq  
qu'il y  
De n  
tions,  
des



## Le fil d'Ariane au Musée du Québec

QUEBEC — Le Musée du Québec a le plaisir de présenter une exposition réunissant des travaux exécutés par de jeunes adultes déficients mentaux à l'atelier protégé Le Fil d'Ariane.

Spécialité en artisanat d'art, cet atelier de Montréal possède une très haute réputation et il est sans doute l'un des plus importants du genre au Canada.

Les artisans fabriquent des broderies, des tapisseries, des tissages et des tapis dont ils créent eux-mêmes les motifs. A l'occasion de l'exposition, plusieurs pièces seront

offertes en vente au bénéfice de l'atelier. Le public pourra également contribuer sur place à la campagne annuelle de l'Association pour les déficients mentaux (région de Québec), laquelle campagne a pour but de recueillir \$35.000.

Ce montant sera consacré à l'organisation de services spéciaux dont l'association voudrait pourvoir au moins dix mille déficients mentaux dans la région de Québec.

L'exposition Le Fil d'Ariane aura lieu dans la Galerie de la Quinzaine, qui reprendra son programme régulier le 16 janvier 1976.

## SUR LES TABLETTES

### "Plus de milles au gallon"

Un livre qui arrive vraiment à point... Un livre qui risque de vous faire économiser des sous, si vous avez le courage de vous plonger dedans et surtout de le lire très attentivement. En fait un petit volume qui risque de devenir votre livre de chevet si la mécanique et l'automobile vous passionne quelque peu. Tout ce qu'il y a de plus sérieux! De nombreuses illustrations, des statistiques et des tableaux révéla-

teurs. Histoire de vous mettre l'eau à la bouche, jetons un coup d'oeil sur la table des matières.

"Les coûts de la conduite", "acheter en fonction de l'économie", "conduire en fonction de l'économie", "66 milles au gallon lors d'une promenade du dimanche"... De quoi faire rêver! Un livre sérieux, très bien fait!

"Plus de milles au gallon"; Ronald M. Weiers, Editions Héritage.

### "Sports olympiques"

Qu'on soit pour ou

contre, les Jeux olympiques s'en viennent! Ils sont presque à la portée de la main! Si on fait abstraction des \$\$\$, reste que le sport olympique est beau, sain, merveilleux! Le dernier né de la série est un véritable petit bijou! Roger de Groote vient de publier "Sports olympiques".

Oui, pas à dire, c'est un petit chef-d'oeuvre du genre. L'auteur s'attarde sur les 21 disciplines qui font les frais de la grande fête l'été prochain à Montréal. En fait, ce volume sera presque une bible pour le mordu d'olympisme. Des pho-



Vous saurez tout, à peu près tout, sur l'automobile. Un livre qui arrive comme une "bonne mise au point".

tos vraiment magnifiques, des records et surtout une courte histoire du sport en question. Bien sûr on parle d'athlétisme, de natation, de voile, de lutte, de boxe, enfin toute la gamme des sports.

"De simples profanes qu'ils sont aujourd'hui, les lecteurs de "Sports olympiques" deviendront rapidement des initiés avertis pour lesquels l'histoire, les règles et les techniques des 21 sports inscrits aux Jeux d'été n'auront plus de secret", dit le communiqué. Et, ils n'ont pas tort!

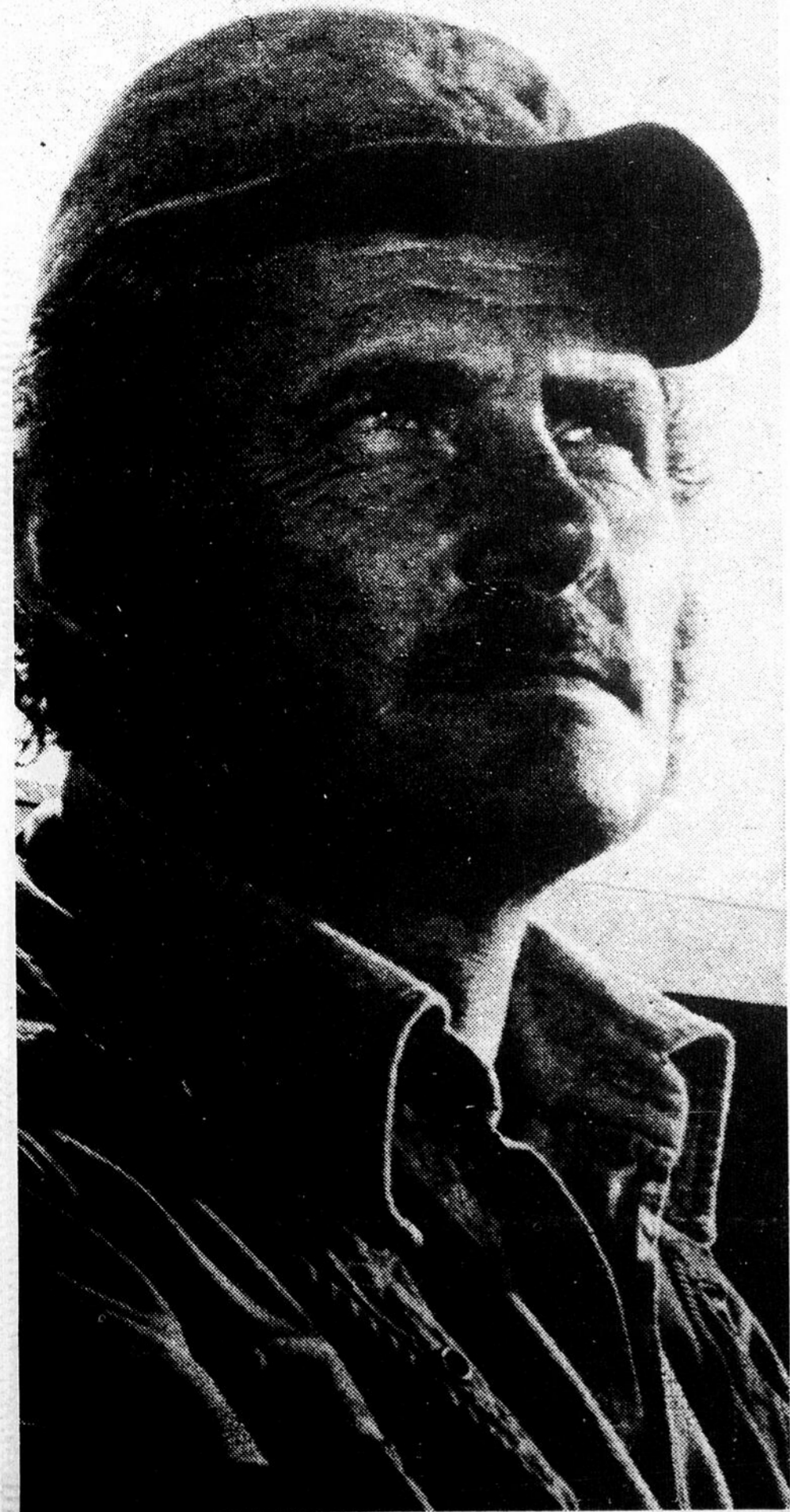
Un merveilleux petit cadeau à offrir à Noël! Pour ceux qui aiment le sport, le vrai!

"Sports olympiques"; Roger de Groote, Editions Martell; \$24.50.

### Jaws

Le film a fait coulé beaucoup d'encre et il ne faudrait pas se surprendre qu'il fasse des petits... Là où il y a des sous, il y a toujours du temps. Les Editions Héritage viennent de publier le journal de bord du film "Jaws". Un volume qui relate les principales péripéties de ce film. Un petit livre plein d'images, plein d'anecdotes! En fait vous pourrez presque vivre le film dans les coulisses. C'est l'histoire d'un film en fait, d'un film qui a fait courir les foules. Pour les amateurs du genre, vous risquez d'apprendre comment on peut "fabriquer" un film d'épouvante. Amusant à lire!

"Jaws"; Carl Gottlieb, Editions Héritage, \$2.50.



Robert Shaw dans le rôle de Quint, le tueur de requin.

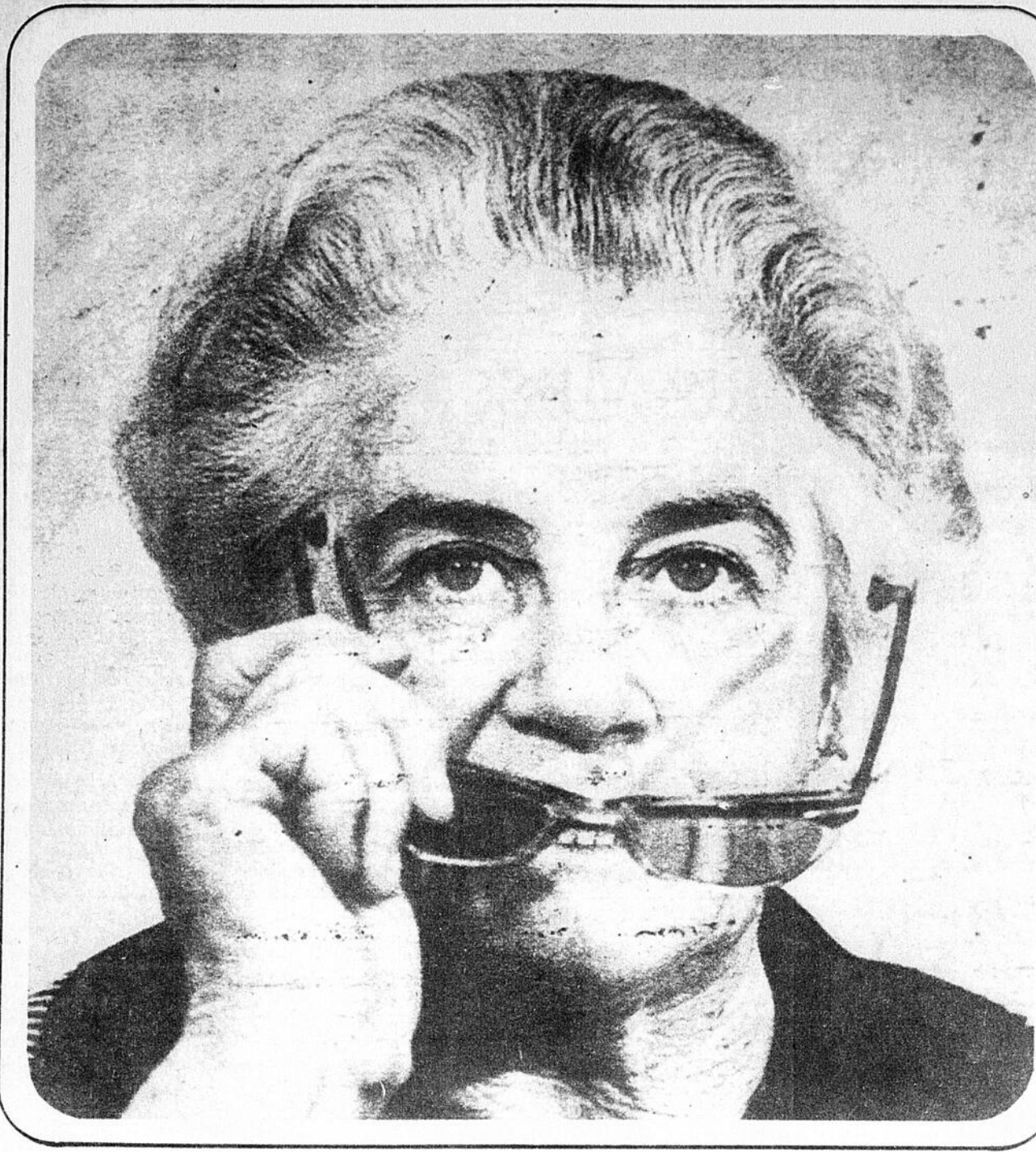


**MEILLEURS VOEUX**  
de la part du personnel et de la direction de la

SALLE  
de  
QUILLES  
du  
CAMPUS DE  
JONQUIERE

SALLE  
FRANCOIS  
BRASSARD  
du  
CAMPUS DE  
JONQUIERE

PISCINE  
du  
CAMPUS  
de  
JONQUIERE



# La femme de l'année: Mme Beryl Plumtre

par Judy Creighton de la Presse Canadienne

Beryl Plumtre, choisie pour assister M. Jean-Luc Pépin à la Commission anti-inflation récemment formée par le gouvernement fédéral, a été choisie comme la femme de l'année 1975. Mme Plumtre, qui était auparavant présidente de la Commission de révision des prix des aliments, avait également été choisie comme femme de l'année en 1973. L'an dernier, ce fut Margaret Trudeau.

Pendant son mandat à la Commission de révision des prix des aliments, cette femme, originaire d'Australie et diplômée en économie a dû faire face aux critiques constantes de la part des partis de l'Opposition et du public en général, qui ont demandé à plusieurs reprises sa démission, sous prétexte qu'elle ne faisait rien pour empêcher les prix de monter.

Les critiques ont cessé en octobre, lorsque le premier ministre Pierre Trudeau a remplacé la Commission de révision des prix des aliments par la Commission de révision anti-inflationniste et nommé Mme Plumtre adjointe de M. Pépin.

L'Année internationale de la femme, cet événement fort controversé conçu par les Nations unies pour 1975, a été choisie comme l'événement qui a soulevé le plus grand intérêt dans le domaine féminin au cours de cette année. Ce classement est le résultat du sondage effectué annuellement par la Presse Canadienne, auprès des rédactrices des quotidiens et des stations de radio.

## Flora au second rang

Dans la catégorie des affaires publiques, Flora MacDonald, candidate au leadership du Parti pro-

gressiste-conservateur national, se classe au deuxième rang, par une faible marge, derrière Mme Plumtre.

La romancière Margaret Laurence, qui a remporté le prix de littérature du gouverneur général, en mai dernier, pour son livre *The Diviners*, a été un choix presque unanime dans le domaine de la littérature, des arts et de l'éducation.

Barbara Frumm, commentatrice à la radio de Radio-Canada, l'a emporté sur la danseuse de ballet Karen Kain, dans le domaine des spectacles.

Les rédactrices de pages féminines ont été en désaccord avec les rédacteurs sportifs sur la femme athlète de l'année: elles ont nommé la nageuse de longue distance Cindy Nicholas, de Toronto, tandis que les rédacteurs sportifs ont choisi Nancy Garapick, nageuse de compétition de Halifax.

Rosemary Brown, députée

néo-démocrate de Vancouver et première femme de race noire à siéger à un Parlement provincial, a été classée troisième dans le domaine des affaires publiques, derrière Mme Plumtre et Mlle MacDonald. Mme Trudeau a obtenu un vote dans la même catégorie.

## Cinéaste citée

La cinéaste Beryl Fox et la romancière Anne Hébert ont été les seules à obtenir plusieurs votes, à part Mlle Laurence.

Judy LaMarsh, présidente de la Commission ontarienne sur la violence à la télévision, et qui anime une émission radiophonique quotidienne sur le réseau de Radio-Canada, a obtenu un vote dans les deux catégories respectives de l'éducation et du spectacle.

Parmi les autres animatrices d'émissions de télévision ou de radio qui ont obtenu un vote chacune, il y a Lise Payette, de Montréal, et Carol Taylor et Helen Hutchison, de Toronto.

La rédactrice Lotta Dempsey, du Toronto Star, a obtenu un vote dans le domaine de la littérature, des arts et de l'éducation. Mlle Dempsey a été nommée au Temple canadien de la Renommée en 1975.

Bien que l'Année internationale de la femme soit au premier rang comme événement marquant en 1975, les prix des aliments occupent le deuxième rang. Plusieurs rédactrices ont opté pour la question de l'avortement, et une rédactrice a cité la discrimination entre les sexes dans le domaine de l'emploi.

## Coupures budgétaires

# Vives réactions chez la presse anglophone

Voici quelques extraits d'éditoriaux publiés dans la presse anglophone du Canada et portant sur les réductions des dépenses fédérales annoncées par le premier ministre Trudeau.

Comme dans le cas des contrôles sur les prix et les salaires, le nouveau programme du gouvernement visant à réduire ses dépenses porte toutes les mar-

ques du cataplasme appliqué à la dernière minute.

Les coupures qui ont été faites représentent des sauts donnés à des cibles faciles. Information Canada est une victime tout indiquée à la vindicte fédérale, ayant été la cible de la critique et de la dérision depuis sa création.

La Compagnie des Jeunes canadiens est une au-

tre victime symbolique. La plupart des Canadiens se souviendront que la CJC, il y a longtemps, semait la crainte...

Si le gouvernement avait décidé plus tôt d'étudier sérieusement les problèmes économiques, il ne fait pas de doute qu'il aurait trouvé des façons plus intelligentes d'épargner.

## Consommation

# Trois compagnies de sucre s'en tirent à bon compte

OTTAWA (PC) — Le ministre André Ouellet de la Consommation a qualifié de "disgracieux et d'inacceptable" le jugement rendu à Montréal, acquittant trois compagnies de sucre accusées en vertu de la loi sur les cartels.

Lors d'une interview, il a affirmé "ne pas comprendre comment un juge pouvait en être arrivé à une telle conclusion, dans ce cas."

Le ministre a révélé que le ministère fédéral de la Justice interjettera immédiatement appel de ce jugement.

Les trois compagnies avaient été accusées de conspiration pour fixer les prix et affaiblir la concurrence dans l'industrie du sucre, dans six provinces, entre 1960 et 1973.

Par ailleurs, le critique du Parti conservateur dans le domaine de la consommation, James McGrath, s'est dit heureux de ce que "le nuage de suspicion qui planait sur les compagnies

de sucre ait été dissipé."

Rappelant que l'industrie du sucre a des structures internationales, il a ajouté que "les véritables responsables des prix sont intouchables." Il déplore toutefois la présence des profiteurs. Il rappelle que les boissons gazeuses ont été augmentées lorsque le prix du sucre était en hausse, mais que ces prix sont demeurés les mêmes quand le prix du sucre a décliné.

Il a accusé le ministère de la Consommation de ne pas avoir fait preuve de vigilance.

## Critique

Le député néo-démocrate Tommy Douglas a réclâmé du ministère qu'il en appelle du jugement, affirmant que les mêmes compagnies avaient déjà été reconnues coupables de pratiques commerciales illicites et que leur façon actuelle de

fixer les prix est presque identique.

"Je ne peux croire que le gouvernement ait amorcé ces procédures sans posséder une forte preuve que ces compagnies détournent les Canadiens."

Nick DeMello, haut fonctionnaire du ministère de la Consommation et qui est à l'origine de la poursuite, a déclaré que son service étudiera le jugement avant de formuler tout commentaire ou de prendre une décision.

## Le jugement

Les compagnies acquittées sont Redpath Industries Ltd., Atlantic Sugar Refineries Co. Ltd. et St. Lawrence Sugar Ltd.

Le juge Kenneth Mackay de la Cour du banc de la reine a déclaré dans son jugement que la poursuite n'avait pas prouvé hors de tout doute raisonnable que les trois compagnies en cause étaient coupables.

A NOS NOMBREUX CLIENTS, A NOS EMPLOYÉS, A TOUTE LA POPULATION, NOS VOEUX LES PLUS CHERS POUR UN JOYEUX NOËL et une HEUREUSE ANNÉE!

**Jurcotte**  
fils Ltée  
325, Châteauguay Jonquière  
Tél. 542-4005  
542-6672



# Si c'est comme ça que vous la voyez, laissez-la vous ramener à la maison.

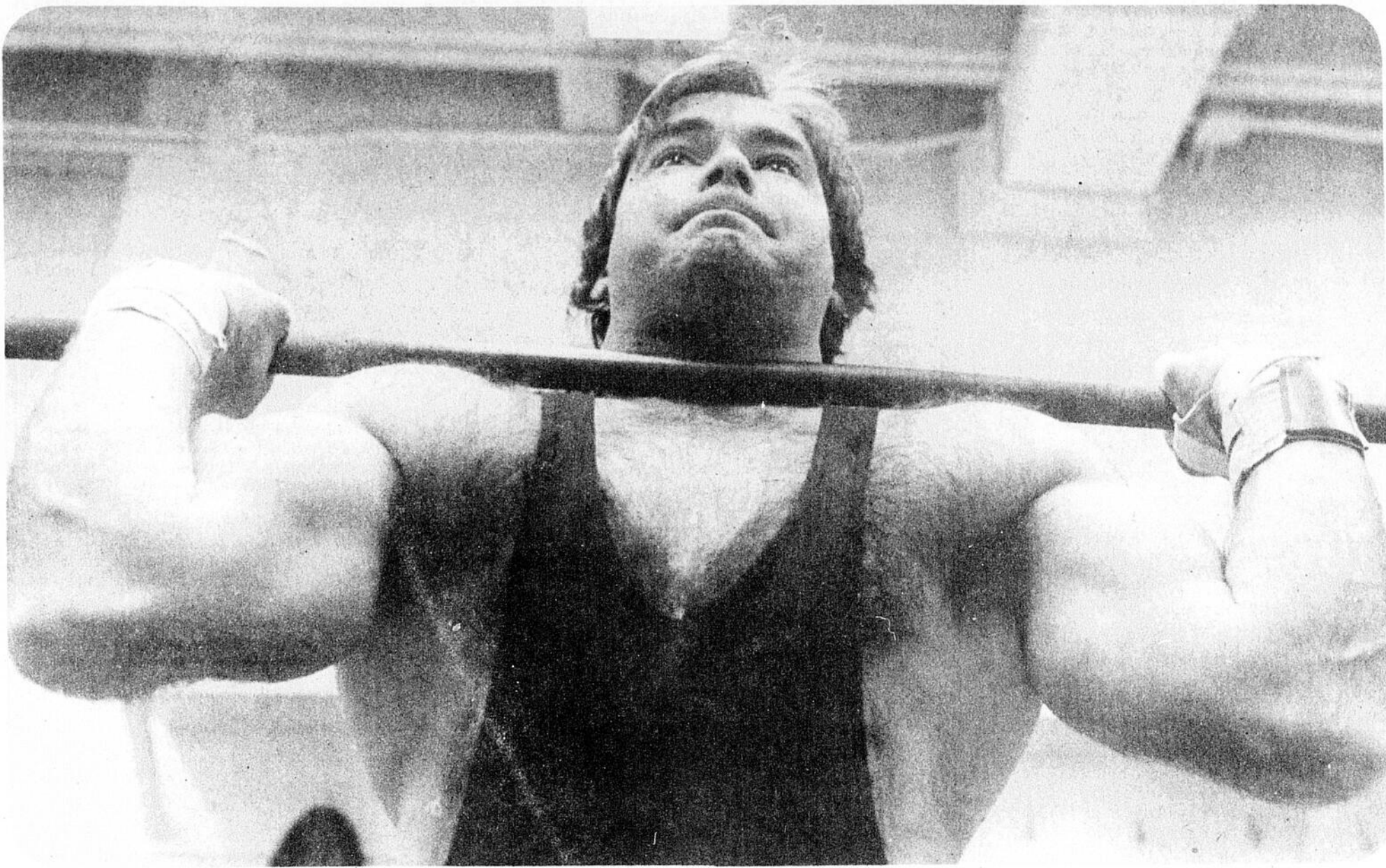
Savez-vous que, l'an dernier, près de la moitié des accidents mortels sur les routes ont été causés par l'alcool?

Et cela pourrait vous arriver à vous aussi! Donc, si vous prenez un "p'tit coup" de trop, ayez la sagesse de ne pas conduire. Si vos facultés sont

affaiblies par l'alcool, vous devenez un danger public au volant. Autant pour vous et les vôtres que pour ceux qui pourraient se trouver sur votre chemin.

Pensez-y. Dès que vous constatez que vous avez pris un verre de trop, ne conduisez pas... votre vie et celle des autres en dépendent.

**BAC**  
Bureau d'assurance du Canada



## Marcel Lapointe...

Il suffit d'écouter les propos toujours intéressants de Marcel Lapointe d'une oreille attentive pendant quelques heures pour réaliser jusqu'à quel point les "scribouilleurs" que nous sommes restreignent parfois leur champ d'activité, limitant le coup d'oeil au hockey, au baseball, au football, les sports d'intérêt général, qu'il

Marcel Lapointe m'a sommairement initié à la discipline qu'il adore, hier, au cours d'une entrevue qu'il aurait fallu plus longue mais que le facteur temps a malheureusement écourtée.

Marcel Lapointe, c'est le parfait modèle de l'haltérophilie. Musclé au possible, largement poilu, pas tellement grand, Lapointe fait aussi bien usage de la parole pour vous convaincre à sa cause, que de ses bras, pour balancer 300 livres pardessus ses épaules.

Tout au long de la conversation, Lapointe citera les athlètes de pays communistes pour vendre sa salade.

"Ils sont 20 ans d'avance sur nous dans l'haltérophilie. C'est presque incroyable parfois", prétend-il en se préparant à une séance d'entraînement.

Professeur au Cégep de Chicoutimi, Lapointe réserve une dizaine d'heures par semaine à l'haltérophilie. "C'est le maximum pour un pays occidental comme le nôtre. Premièrement parce que nous n'avons pas suffisamment de temps, et, deuxièmement, nous n'avons pas la capacité pour en faire plus. Eux, là-bas, ils peuvent pratiquer ce sport une trentaine d'heures par semaine."

### Discipline personnelle

J'enviais presque Lapointe d'afficher une forme physique aussi splendide. L'écouter religieusement, je me voyais en train de monter un escalier pour manquer de souffle une fois arrivé au sommet.

"Je me considère comme étant un athlète complet", se glorifie Lapointe. "Je ne fais pas seulement de l'haltérophilie mais d'autres sports aussi. Quelle satisfaction je peux en retirer? Une discipline personnelle! C'est très important à mes yeux. Il y a aussi l'aspect de la compétition. Présentement, je m'entraîne dans un but compétitif".

Mais encore faut-il qu'un candidat s'impose un régime de vie pas-

sablement sévère? "Non! Le régime de vie que je m'impose devrait être celui de tout le monde pour maintenir sa forme. Je ne vois pas le plaisir à manger des patates frites et courir la "galipotte". J'ai un régime de vie qui me plaît.

Lapointe avouera qu'au terme d'une séance de deux heures trente d'entraînement intensif, il n'envie aucunement de faire l'amour mais plutôt dévorer un énorme steak. "Je mange énormément", dit-il...

### Chicoutimi: un problème

Marcel Lapointe vous entretient de plusieurs sujets à la fois, mais toujours en sachant capter votre attention. Défenseur de l'haltérophilie depuis maintenant quatre ans, il a

goûté à sa première aventure, "lorsque j'ai rencontré Clovis Maltais et que nous avions un petit club à St-Fulgence."

Depuis ce temps, le duo Maltais-Lapointe a donné de la vigueur à sa cause. Du "petit club de St-Fulgence" en naquit une association régionale qui regroupe maintenant cinq clubs dont font partie une centaine de membres.

Mais encore là, Lapointe n'est pas satisfait. Désireux de promouvoir l'haltérophilie à Chicoutimi, Lapointe ne rencontre que des embûches sur son chemin.

"Écoute, nous aimerions former un club à Chicoutimi et à cause d'une certaine bureaucratie, ça ne marche vraiment pas. Je crois que la ville de Chicoutimi se plait à se faire tirer l'oreille. Nous venons d'obtenir \$3,000 du gouvernement, ce qui

prouve quand même notre sérieux. Depuis un an que certains locaux sont désertés au Cégep et nous n'avons toujours pas d'endroits spécifiques pour nous entraîner", expliquait Lapointe.

Il en avait d'ailleurs long à raconter à ce sujet. "Nous pourrions former des jeunes à l'haltérophilie. Même que plusieurs étudiants du Cégep m'ont demandé pour s'entraîner mais nous devons refuser parce que nous n'avons pas de place pour les recevoir."

Regarde cette salle où je m'entraîne. C'est un vestiaire de handball où ça ne sent même pas bon", raconte le jeune homme de 27 ans, visiblement dégoûté de la situation qui empêche l'haltérophilie de s'émanciper à Chicoutimi. "Et tout cela occasionne des retards dans l'entraînement ce qui ne nous aide pas pour les prochaines compétitions."

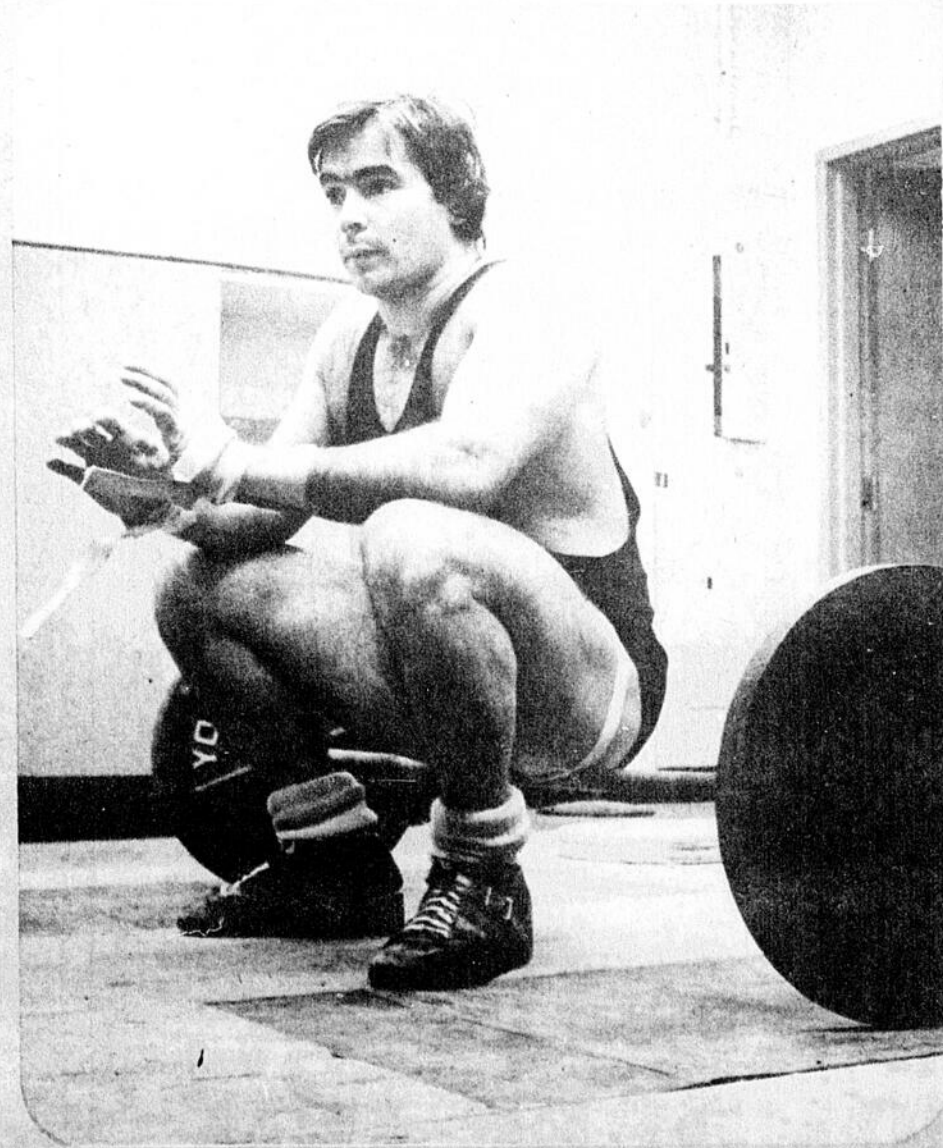
Et Lapointe détourne à nouveau la conversation vers un autre aspect, un peu comme s'il en avait toujours plus à dire. "Un sport traumatisant que l'haltérophilie. La souplesse, la musculature, la résistance organique et évidemment la technique sont les éléments principaux. Le fait de dire que ça empêche un gars de grandir, je n'y crois pas au contraire, plus les gars sont petits, plus ils peuvent lever lourd. Un autre aspect aussi veut que tu puisses lever le maximum avec le minimum de blessures, car elles sont fréquentes les blessures, surtout au genoux et à la région lombaire. Il faut toujours penser à lever le plus lourd possible", affirme Lapointe qui exécute une performance de 310 livres en épaulé-jeté et 255 livres en arraché.

Mais le Québec a beaucoup de chemin à faire encore pour arriver à bon port dans cette discipline sportive. Lapointe reconnaît une grave lacune sur le plan médical. "Il n'existe aucune surveillance médicale. Encore là, ce n'est pas comme en pays communistes où les athlètes sont en constante surveillance médicale. Beaucoup de blessures sont occasionnées par le surmenage en haltérophilie", analyse-t-il.

Quoi qu'il en soit, si Marcel Lapointe n'obtient pas tout ce qu'il désire. Il pourra se vanter d'avoir fait des pieds, des mains... et des poids pour l'haltérophilie régionale.

Photos:  
Gratien Tremblay

## à bout de bras



## Seul Kharlamov a brisé ses chaînes

Valeri Kharlamov est le seul gars chez les Russes qui ressemble à nos joueurs. Ils n'ont pas réussi, là-bas, à lui mettre des chaînes, et sur la glace, il invente, il improvise... comme Gilbert Perreault.

Il y a quand même une chose que ne fera jamais Kharlamov parce que c'est strictement défendu l'autre bord du rideau de fer. Il ne contournera jamais un joueur de défense à l'extérieur, en longeant la bande.

C'est sûrement un crime puni sévèrement en Union soviétique. Je n'ai jamais vu un attaquant déborder un défenseur. T'apprends vite contre les Russes si tu regardes attentivement, et si tu te donnes la peine de dissequer leur jeu.



### J.-C. TREMBLAY

On en a fait des robots, des espèces de machines qui font toujours la même chose, de façon répétée, sans jamais discuter, comme si la Sibirie leur pendait au bout du nez.

Voilà leur grande faiblesse. Pour cette raison, un instructeur canadien prenant le temps de bien les analyser mettrait la hache dans leur jeu. Mais dans les huit parties qui opposeront bientôt deux équipes soviétiques à des équipes de la LNH, je pense que nos joueurs et nos instructeurs n'auront pas pris le temps de préparer une bonne défense. Devant les Soviétiques, tu ne peux pas te préparer en habitants.

Le premier soir de la série de 1974, au Colisée de Québec, Kharlamov est passé comme une balle entre moi et Pat Stapleton. Il a compté un but étourdissant.

Je me suis dit: "J'ai ton numéro, mon gars, tu ne m'écoeureras pas une deuxième fois dans cette série".

Ce Kharlamov possède à peu près douze sortes de feintes avec une force d'accélération qui te jette par terre. Par contre, il n'a jamais plus retrouvé cette ouverture entre Stapleton et moi. Quand t'as finalement appris qu'ils ne débordent jamais à l'extérieur, le long des bandes, tu cimentes le centre.

### Gros pièges à ours

Tu les repousses à l'extérieur, tu fais semblant de les entraîner dans le coin. Mais pas trop. Ils sont malades. Même si tu leur donnes tout l'espace pour te contourner, ils sont incapables de se sortir de leur leçon apprise par coeur.

Rendu dans le coin, c'est automatique, c'est réglé comme du papier à musique, ils retournent subitement, vivement la rondelle à la ligne bleue, où il y a toujours ce "trailer", ce robot pour capter la passe. Ça éblouit la première fois, ce jeu qui remonte subitement à la ligne bleue. Ils t'ont repoussé dans le fond de ton territoire, et tout à coup, ils ont la belle ouverture au filet bien à eux.

C'est facile à saboter. Tu pourchasses pas trop ton gars dans le coin, et puis le moment venu, tu interceptes la passe. J'en ai intercepté une douzaine comme ça dans la dernière série Canada-URSS.

Les Russes te tendent de gros pièges à ours, toujours les memes. Si t'es assez cave pour tomber dedans, tant pis.

L'homme ne devrait pas être un automate, et pour cette raison, j'aime mieux notre hockey imaginaire, imprévu. Même si ce n'est pas mon style, j'aime aussi les solides "body-check", et c'est avec cet instrument qu'on peut vaincre les Soviétiques.

On l'avait la patente nous autres les gars de l'AMH, dans les premières parties, avant que l'instructeur Billy Harris ne s'endorme. C'est simple comme boujour. Tu vas chercher le porteur de la rondelle, et des qu'il a fait la passe, tu le frappes solidement. Comme ce gars-là se trouve incapable de reprendre sa position, tu viens de donner un coup de pied dans leur château de cartes.

### Cent tonnes de fonte

Tu ne leur fais pas mal. D'abord, ils sont durs comme du béton. T'essayes de lever leur hockey, et c'est pareil comme si t'essayais de soulever cent tonnes de fonte. Mais en prenant l'homme, c'est pareil comme si tu leur jetais un seau d'eau froide. Ils sont pris de panique.

À propos de placages, ne plaignez pas les Soviétiques. Leurs airs de sainte nitouche cachent un paquet de trucs surnois et salauds. J'étais tellement écoeuré, à un certain moment, que je me suis mis à leur remettre leurs petits coups par endessous. J'ai jamais été aussi salaud dans ma vie.

J'ai peur pour les gars de la LMH, dans la prochaine série de rencontres, parce qu'ils sont habitués au pas de tortue des Capitals de Washington. Ils vont se rendre compte que les Russes passent vite à mort. C'est incroyable, et ils vous étourdissent avec des passes longues et des passes en diagonale bien exécutées.

Trois points forts chez les Russes. Premièrement, ils inondent le coin de la patinoire à la vitesse de l'éclair. Ils sont là à trois, deux avants et un défenseur. Le gars qui se trouve devant eux à l'impression d'avoir le pied sur une pelure de banane. La solution: réaction rapide avec une passe rapidement exécutée. Deuxièmement, il y a toujours un gars près du filet, aussi vif que Camille Henry. De cet endroit Alexandre Yakushev est une terreur. Troisièmement, ils mettent la pédale au plancher à la hauteur des défenses, comme si soudainement on leur avait mis le feu au derrière.

Devant les défenses, les gars de la LNH et de l'AMH arrêtent de patiner. Cet horrible défaut s'est accentué depuis quelques années. Les instructeurs dorment. Justement parce que les instructeurs dorment, on est pas trop prêt pour la prochaine visite des Russes. Je garde la conviction qu'on est supérieur, mais avec des préparatifs sérieux.

# L'histoire d'un échange de voeux

par André Lestourneau

CHICOUTIMI— Soixante minutes de jeu ayant laissé chacun sur son appétit, il fallait un coup angélique en cette joyeuse période des Fêtes pour sauver le spectacle, laisser meilleure impression à ces 1.831 courageux spectateurs qui avaient bravé un froid sibérien pour voir leurs préférés.

D'un commun accord, même si la sirène avait déjà signalé la fin de la rencontre, l'Enfant Jésus des Saguenéens, comme le surnommait Rodrigue Lemoine, engageait un chant joyeux avec le chaste Daniel St-Laurent. Les envolées furent partagées, pendant que les autres

joueurs se tenaient en choeur... comme les Disciples de Massenet. Comme dernière rencontre locale avant les réjouissances de Noël, il aurait été difficile de demander plus comme prix de consolation.

Escortés des arbitres, chacun est retourné dans son coin, Daigneault pour soigner une coupure qui refuse de guérir à l'oeil gauche, St-Laurent pour annoncer la bonne nouvelle, soit le prochain échange de voeux prévu à la veille du Nouvel An.

Cet échange de bons souhaits devait faire oublier quelque peu la piètre performance des deux équipes qui s'est soldée par un verdict nul de 4 à 4.

On aurait pu croire que les joueurs, tant du côté des

Saguenéens que des Eperviers, avaient l'esprit ailleurs, qu'ils pensaient au congé-vacances.

Non sans raison, l'instructeur Yvan Gingras, comme son opposant Rodrigue Lemoine, avait raison de se dire déçu. Sèchement, il a déclaré: "Je ne suis pas satisfait du tout".

Bref dans ses réponses, il ne pouvait accepter ce verdict nul avec la même satisfaction que mardi, contre Hull. "Il y a une différence de jeu entre les deux matches. J'aimerais voir 19 joueurs comme Dubois".

Du nouveau venu Gaétan Gagnon, il a fait remarquer: "Il est de calibre". Et avant d'éloigner les quelques journalistes venus à sa rencontre, il a rajouté: "Je ne suis pas satisfait. C'est tout ce que j'ai à dire".

Dans sa verve habituelle, Lemoine s'est permis de blaguer, même s'il n'était pas heureux de ce match nul.

"Si nous n'avions pas commis d'erreurs stupides, nous aurions gagné. Imaginez, deux de mes vétérans qui vont prendre inutilement des punitions majeures".

Rappelant ses conceptions du jeu robuste, Lemoine a pris la défense de St-Laurent qui a mis le feu aux poudres, après avoir passé le match sur le banc.

"N'allez pas croire que l'autre est un Enfant de Jésus. C'est lui qui a commencé. Je vois que vous n'êtes pas objectifs et vous connaissez mes positions sur la violence", de s'esclaffer Lemoine qui a regardé le match de la passerelle et des gradins, étant sous le coup d'une suspension.

Se ravisant, il devait se déclarer soudainement satisfait. "J'oubliais un nom... Yvon Blais. Je crois que nous avons fait une autre bonne transaction. Je le dis simplement pour rappeler à Yvan que c'est moi le professeur".

Pauvre Rodrigue et pauvre Yvan, ils ne changeront jamais. Aussi bien s'habituer à leur caractère et profiter des joies des Fêtes pour tout oublier.



**EFFICACE** — Une fois de plus, André Boudreault a joué un rôle prédominant pour les Saguenéens. La première étoile de la soirée a fait mouche à deux reprises. (Photo Gratien Tremblay)

### Sur la rampe...

André Boudreault, première étoile de la rencontre, a ajouté deux autres buts à sa fiche. Il en a maintenant 26 à son crédit... Pierre Daigneault maintient son allure de deux combats par match. Il a enlevé les gants à la première devant Jean-Pierre Groulx, pour s'en prendre par la suite à St-Laurent... Les Eperviers n'ont dirigé que 20 lancers contre la cage de Jean Bélisle, pris en défaut avec un lancer au ralenti sur le but de Lucien Deblois alors que les Saguenéens profitaient de l'avantage d'un joueur... Gaétan Gagnon s'est assez bien défendu à son premier match dans le majeur. En plus de rater quelques belles opportunités, il a amassé une passe sur le but de Charette... Les Saguenéens reprendront la route demain, pour un double contre Shawinigan et Laval. Après quoi, les joueurs profiteront de cinq jours de congé...

### Gain des Saguenéens à Roberval

## Michel Tremblay prend son rôle au sérieux

CHICOUTIMI — Un but de Michel Tremblay dans la dernière minute de jeu a permis aux Aiglons d'Alma de remporter une difficile victoire de 3 à 2, hier soir, devant le National de La Baie, dans un match régulier de la Ligue junior régionale.

L'ailier droit des Aiglons a compté le but de la victoire pendant un avantage numérique. Le tout est survenu pendant une punition à Yves Larouche qui avait été pénalisé quelques instants plus tôt. Le National a pris les devants après le premier vingt alors que Yves St-Laurent a été le seul joueur à faire scintiller la lumière rouge pendant cette première période.

Toutefois les Aiglons sont revenus à la charge en deuxième période avec deux buts en l'espace de 17 secondes. Le National égalisait les chances en troisième période sur un but d'Yves Couombe. Les Aiglons ont obtenu 39 lancers, le National a pour sa part dirigé 24 lancers sur la cage du Alma.

A Roberval, les Saguenéens de Chicoutimi ont déclassé les Ouananiches de l'endroit par le pointage de 9 à 1. Les Ouananiches ont tenu le coup à la première période en limitant les Saguenéens à un seul but. Celui-ci fut l'oeuvre du capitaine Serge Girard qui a complété une stratégie de Michel Duchesne.

Au deuxième tir, les Chicoutimiens ont été sans pitié pour la défensive robervaloise et allant d'une performance de quatre buts sans riposte. André Gagnon, Mario Boily, Jean-Pierre Girard et Claude Tremblay ont enregistré un filet chacun.

Le diminutif ailier droit, René Du-four, devait en faire voir de toutes les couleurs à la brigade défensive des Ouananiches au troisième engagement. En effet, le numéro 14 des Saguenéens y est allé d'une performance de trois buts. Sylvain Bouchard a compté l'autre filet de l'équipe du pilote Jocelyn Houde.

Blake Walkinshaw a évité le blanchissage aux Ouananiches de l'instructeur Maurice Ménard. Les deux premières périodes ont donné lieu à du jeu passablement calme. Le jeu s'est animé au dernier vingt alors qu'une escarmouche a éclaté entre Sylvain Bouchard et Blake Walkinshaw.

Le seul endroit où les Ouananiches ont dominé aura été au chapitre des lancers. Ils ont dirigé 37 lancers sur la cage chicoutimienne, alors que les joueurs du Chicoutimi ont lancé en 33 occasions sur la forteresse des Ouananiches. Une foule estimée à quelque 400 personnes a assisté à cette rencontre du circuit Dicaire.

## Les curlers juniors passent à l'action

Les curlers de catégorie junior ont décidé de passer à l'action.

Non pas qu'ils veuillent tout bouleverser sur leur passage, loin de là. Tout ce qu'ils désirent c'est qu'une meilleure collaboration existe avec ce qu'il est permis d'appeler les curlers seniors.

C'est pourquoi nous pensons que le colloque, provoqué par les jeunes eux-mêmes, la semaine dernière au club Saguenay d'Arvida, aura des répercussions positives dans un avenir qui, quoiqu'en pensent certains, n'est pas si éloigné.

Dans un autre ordre d'idées, le colloque junior a soumis deux recommandations précises qui seront maintenant transmises au bureau de direction de l'Association des amateurs de curling du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En premier lieu, les juniors demandent que l'association s'adresse aux neuf clubs pour leur demander de collaborer en allouant un plus grand nombre d'heures pour les pratiques des juniors. Une deuxième recommandation vise à obtenir des clubs que les activités



### PIERRE FELLICE

Seuls les clubs de Chicoutimi et de Port-Alfred n'étaient pas représentés à ce colloque et c'est dommage dans les circonstances.

Grosso modo, cette réunion avait pour but de faire le point sur la situation du curling junior; ce qu'il est présentement et ce qu'il sera demain, à l'intérieur d'une association qui vient de restructurer ses cadres afin de donner au curling la place qui lui revient dans cette phalange de disciplines sportives.

Autant à l'intérieur de différents ateliers que lors de la plénière, les participants ont émis des opinions franches, prenant toujours en considération que la catégorie junior constitue la relève de chacun des clubs de la région.

#### Points intéressants

En revoyant d'ailleurs rapidement certains items des discussions, quelques points nous apparaissent comme fort importants.

D'ailleurs un de ces points qui revient continuellement à la surface, touche le laisser-aller de certains clubs vers les juniors. "Les seniors briment les jeunes à cause de la non-rentabilité", est-il mentionné au fil de la discussion.

Les clubs en sont-ils rendus à considérer beaucoup trop l'aspect financier au détriment du développement du curling comme tel? S'il en était ainsi, il y aurait certes lieu de réviser ses positions.

Les juniors espèrent d'autre part que l'Association régionale des amateurs de curling réussisse à unifier les forces de la région. Les participants au colloque ont d'ailleurs été sensibilisés au fait que l'association servira de lien entre les responsables juniors et seniors, d'une part et entre les membres seniors et juniors, d'autre part.

se terminent à minuit mais que les jeunes puissent avoir la possibilité de demeurer jusqu'à une heure pour conserver le côté social du curling.

Au total, neuf items bien précis ont été étudiés durant ce colloque. Les prochaines semaines nous diront certainement si les jalons tracés auront un dénouement positif.

#### D'une pierre à l'autre

Les finales régionales du Brier débuteront le mercredi, 21 janvier, et elles prendront place au club de curling de la base de Bagotville. Elles se poursuivront par la suite les 23, 24 et 25 janvier. Les finales provinciales auront lieu par la suite au club de Riverbend, en février...

Concernant les éliminatoires locales du Brier, les différents clubs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont déjà débuté ou débuteront bientôt leurs compétitions. Jusqu'ici, un seul club a fait connaître l'équipe qui le représentera sur la scène régionale et il s'agit du club Port-Alfred. C'est le quatuor de Roland Janelle qui défendra les couleurs du club de La Baie lors des finales régionales...

La période des Fêtes donne lieu à plusieurs rencontres sociales à l'intérieur des différents clubs de curling. C'est ainsi que mercredi dernier, les membres féminins du club Saguenay d'Arvida ont participé à un échange de cadeaux et la fête, grâce à la bonne forme du Père Noël, a été fort bien réussie...

Un tournoi junior régional est en marche depuis hier soir au club de curling d'Alma et 32 équipes masculines sont en compétition. Les finales sont prévues pour demain...

### Equipe de ski nautique du Québec

## Sélection des frères Bélanger

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — Les deux jeunes as du ski nautique régional, Louis-René et André Bélanger, de Chicoutimi, auront du pain sur la planche au cours des prochains mois.

Tout d'abord, un comité provincial vient de les confirmer comme faisant partie de l'équipe du Québec de ski nautique, pour 1976. Ce comité provincial avait une tâche beaucoup plus ardue cette année, compte tenu que le nombre de membres de cette équipe provinciale est passé de 25 à 10. De ce fait, les critères de sélection étaient beaucoup plus difficiles à rencontrer.

Suite à cette sélection, la deuxième consécutive pour les frères Bélanger, les deux jeunes skieurs nautiques participeront à un stage intensif, du 15 mars au 5 avril prochain, à Orlando en Floride.

Ils seront alors inscrits à l'école spécialisée dirigée par la championne mondiale, Lix Allen.

Entre-temps, Louis-René (16 ans) et André (14 ans) devront se soumettre à un conditionnement physique adéquat afin de se préparer à cette clinique spécialisée.

D'autre part, selon un commentaire émis par un dirigeant de la Fédération provinciale de ski nautique, il est fort probable, suivant les budgets de l'organisme, que les dix membres de l'équipe du Québec participeront à un second stage spécialisé en Floride et ce du 24 mai au 15 juin.

Les frères Bélanger représentent des espoirs certains pour l'équipe canadienne de ski nautique et suivant leur progression actuelle, le jour n'est pas loin où ils pourront intégrer cette équipe d'élite pour le pays.

**C'EST UN DEPART**  
 DIMANCHE APRES-MIDI  
 2:00 HRES  
 LE JEUDI SOIR  
 A 7.45 HRES.

**SOUPERS A LA chandelle**  
 VENDREDI ET SAMEDI de 20 heures à la fermeture

Musique de danse avec le trio du Manoir

Heureuses Fêtes

**Le Manoir du Saguenay**  
 ARVIDA 548-4641

A tout le personnel de la Commission Scolaire, à tous les parents du territoire de la Régionale Louis-Hémon, à tous les élèves, à toute la population en général,

**Meilleurs Voeux**  
 à l'occasion des Fêtes

de la part du président, des commissaires et des cadres supérieurs de la

**COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LOUIS-HEMON**

NOS MEILLEURS VOEUX

Que la belle fête de Noël soit pour tous nos clients, amis et concitoyens la source de joies profondes et que l'An Nouveau leur apporte, santé, bonheur et prospérité.

**André Cloutier Ltée**  
 ELECTRICITE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION - ETC... ETC...

**COMOBEC INC.**  
 Bureau-chef: 100, av. Roberval, Roberval. Tél.: 275-1961

# Pour une fois que Miami a besoin d'un coup de main

NEW YORK (UPI) — Les Dolphins de Miami forment possiblement la formation la plus opportuniste de tout le football américain. Depuis bientôt six ans, les Dolphins de Miami ont toujours participé aux séries de fin de saison. Parfois, ils ont pénétré par la porte avant, en d'autres occasions ce fut par la porte arrière.

A chaque saison les Dolphins se font un devoir de décrocher les matches importants. Les Dolphins ont remporté quatre championnats de division dans les cinq dernières années.

Toutefois, la situation a quelque peu changé cette saison. Suite à leur amère défaite contre Baltimore, dimanche dernier, les Dolphins font face à une situation à laquelle ils n'étaient plus habitués. En effet, pour la première fois depuis longtemps, ils devront compter sur l'aide d'une autre équipe afin de prendre part aux prochaines séries.

"Tout ce que nous pouvons souhaiter c'est qu'une équipe nous donne un coup de main pour participer dans les séries. A prime abord, nous devons remporter notre match contre Denver. Par la suite, il nous faudra attendre ce qui arrivera à Baltimore et Cincinnati. Ce fut très décevant de perdre en supplémentaire à Baltimore. Nous aurions voulu participer à ces séries par nos propres moyens", de révéler Don Shula.

Par ailleurs, le match opposant les Steelers de Pittsburgh et les Rams de Los Angeles suscite énormément d'intérêts auprès des profanes. Les Steelers tenteront de conserver une fiche intacte alors qu'ils recevront la visite des Rams. En onze matches à domicile, ils n'ont pas encore connu la défaite. Par ce fait, les Steelers auront l'avantage du terrain tout au long des prochaines séries.

Quant aux Rams, ils joueront le tout pour le tout afin de décrocher la victoire demain après-midi. Pour les joueurs de Chuck Khonx, un gain signifiera un certain avantage psychologique en ce qui touche ces futures séries d'après saison.

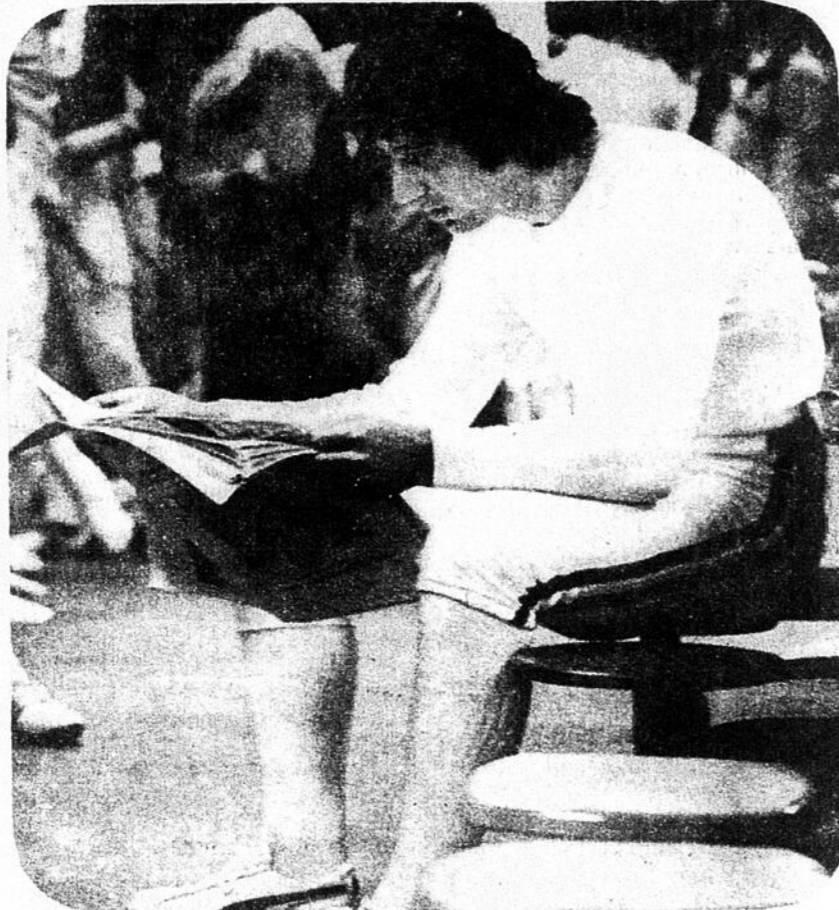
La raison? Fort simple, puisque ces deux formations représentent les futurs participants au prochain Super Bowl, lequel aura lieu à Miami.

Depuis le début de la saison l'équipe de Los Angeles rêve à cette participation de la classique annuelle du football américain. Depuis quelques années, les Rams ont toujours croulé lorsque venait le temps de disputer un match qui revêtait une importance capitale. Mais les choses ont changé depuis. Ils alignent en Harold Jackson et Ron Jessie les deux meilleurs receveurs de passes à l'heure actuelle de toute la conférence nationale et américaine.

Au chapitre de la défense, les deux équipes se valent. La défense des Steelers est rude et brutale. Celle des Rams, un peu plus vieille mais elle possède une forte expérience et de la ruse à revendre.

Mais dans toute cette histoire, il ne faudrait pas oublier les Raiders d'Oakland et les Vikings du Minnesota. Ces deux formations sont aussi prêtes à tous les niveaux, sinon plus, que les Rams et les Steelers. Les Raiders ont le même problème que les Rams. Depuis quatre ans, ils échouent au moment crucial. Ils veulent se débarrasser de cette mauvaise réputation.

Quant aux Vikings, avec Fran Tarkenton en tête, ils ont une importante revanche à prendre contre les Steelers. Somme toute, les prochaines séries de la LNF verront des milliers de profanes se river les yeux au petit écran et les veuves du football se feront encore plus nombreuses.



**SONGEUR** — Joe Namath des Jets de New York jette un regard songeur dans un journal new-yorkais, qui relate l'incident de lundi dernier, alors qu'il avait violé un couvre-feu. Il a avoué que les commentaires des journalistes le rendait malheureux. (Téléphoto PA)

# Même les Canucks accusent des problèmes financiers

Les Canucks de Vancouver se produisent devant des salles comblées, au Collisée du Pacifique, depuis 1970. Ils se défendent avec une liste de paye normale par ces temps de généreuse inflation, en plus de posséder l'un des contrats de télévision les plus lucratifs du hockey.



## CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien)

Les Canucks accrochent \$750,000 par année par le biais de la Soirée du hockey. Ils n'ont pas les poches pleines de sous comme les Canadiens de Montréal et les Leafs de Toronto qui soufflent une lucrative galette de \$1,500,000 chacun, grâce aux images que projette Radio-Canada.

Une comparaison ici. Evidemment Radio-Canada, réseau français, se ballade à Pittsburgh, Houston, Vancouver, Edmonton. Jamais à Québec, ce coin perdu de la carte. Ça ne fait pas tellement sophistiqué, sur le petit écran, voyez-vous. A Québec, c'est le réseau TVA. Or les Nordiques ne retirent pas un sou du hockey télévisé.

N'empêche que les Canucks, aussi bien pourvus sur le plan télévision, ont accusé l'an dernier un déficit de \$289,603. Comment s'arrangent alors les pauvres clubs américains assez nombreux, dépourvus de revenus de la télévision? Très mal merci, comme l'a d'ailleurs exprimé en termes clairs, le président Clarence Campbell récemment.

Les cancons de Oakland et de Pittsburgh ont pompé \$438,000 à chacune des équipes de la Ligue nationale, l'an dernier. C'est pour cette raison que la formation de Vancouver s'est envoyée dans le rouge en dépit de ses \$750,000 de la télévision.

### Naufrage des Saints?

Il y a également un autre facteur troublant. Serres à la gorge, les Islanders, Flames, Capitals, Scouts n'ont pas effectué, l'an dernier, le douloureux versement prévu, sur l'achat de leur concession de \$6 millions. Les Canucks n'ont pas encaissé cette quote-part anticipée. D'ailleurs les Islanders ont dit aux Rangers d'aller se faire cuire un oeuf avec l'indemnité réclamée de quelques centaines de milliers de dollars pour envahissement de territoire.

On parle beaucoup des joueurs et des agents. Mais qui a lancé cette folie furieuse de concessions à \$6 millions. Ces gentils richards de la LNH bien avant le coup d'envoi de Gary Davidson et de son Association mondiale, monstrueuse ou malade, comme on la décrit dans l'autre camp!

Si les Canucks trouvent de l'encre rouge dans leur livre, qu'en est-il de quelques équipes de l'AMH? En fait, ce circuit en arrive à l'ultime virage où même les brasseurs d'affaires américains, du type risqué-tout, ne veulent plus s'embarrasser de ce genre de cancons.

Même pas des Fighting Saints du Minnesota qui s'exécutent devant 9,000 et 10,000 spectateurs. Personne ne veut plus toucher à ça. Lundi dernier, le patron Wayne Belisle des Fighting Saints a eu recours à tout son petit "change" pour rencontrer les chèques de paye. Lundi prochain, il n'y aura pas de paye, et il a mis les joueurs au courant, via le capitaine Ted Hampson.

Pour sauver cette concession, Belisle n'a plus qu'une dernière cartouche. Il a invité les joueurs des Fighting Saints à devenir copropriétaires en souscrivant \$1 million. C'est une idée farfelue mais c'est le seul espoir.

Le naufrage des Fighting Saints est prévu par l'AMH. Le circuit a dressé deux calendriers différents pour le reste de l'hiver avec ou sans cette équipe. Tout indique d'ailleurs que l'AMH va altérer fréquemment ce calendrier d'ici le reste de l'hiver. Deux points sombres, Cleveland et Phoenix ont toutefois du fric en réserve, mais les concessions de Denver et San Diego sont rudement menacées.

Tout le monde en est rendu à souhaiter le naufrage de trois ou quatre équipes. De dures réalités qui feront du bien au hockey, un rappel brutal aux athlètes que les billets sont trop chers et le spectacle trop souvent médiocre.

### Prends-le donc...

Pourquoi pas une histoire à la Howe?... Dans un match récent, contre Winnipeg, Bill Lesuk agrippe le bâton de Gordie Howe. Ce dernier donne un coup, mais Lesuk tient bon. Gordie donne un autre coup, solide cette fois, mais Lesuk réussit à retenir le bâton... Howe se fâche finalement et balance le reste de son bâton en direction de Lesuk avec une apoplexie typique: "Mais prends-le donc si tu y tiens tellement à ce bâton..." C'est ainsi que Lesuk s'est retrouvé bêtement avec deux hockeyes dans les mains.

Comment cataloguer la puissance d'un clan formé du Junior de Montréal et de quelques portecouleurs de Halifax?... A tout le moins, on peut prétendre que nombre de formations professionnelles les dépasse d'une tête. Sûrement... Or, ce qu'on peut considérer comme l'équipe numéro 2 d'Union soviétique, comprenant dix joueurs des Ailes soviétiques et de l'Armée rouge, l'ont emporté 6-4, au Forum... Hier soir, l'équipe B de Russie a été vaincue 5-3 par les Juniors de Toronto... Les Moscovites ne sont sûrement pas aussi époustoufflants que nous l'ont laissé entendre nos savants docteurs en hockey!

Révision possible du calendrier, le 13 janvier, à Cleveland, à l'occasion du match des étoiles... Ne pourrait-on pas mettre la hache dans ce calendrier débalancé qui vaut aux Québécois les Cowboys de Calgary, deux fois dans la même semaine, alors que Gordie Howe et ses Aeros ne l'ont que deux escales au Collisée dans tout l'hiver!

### Circuit midjet

# Finie l'époque des vaches maigres pour les Indiens

CHICOUTIMI — Les Indiens d'Arvida reprennent du poil de la bête! Cette formation de la Ligue midjet régionale a connu sa large part d'insuccès au début de la saison. Mais depuis environ deux semaines, les Indiens font fleche de tout bois.

Ce fut au tour des M & M d'Alma de goûter à la médecine des Indiens, hier soir, alors que ces derniers ont décroché un précieux triomphe de 5 à 4. C'est à François Gravel qu'est revenu l'honneur d'enregistrer le but gagnant. Il a enregistré ce précieux but vers la fin du second engagement. Aucun but n'a été enregistré en troisième période.

Outre Gravel, André Bordeleau y est allé d'une performance de deux buts. Alain Paiement et Martial Blackburn ont complété le pointage pour les Indiens. Steve Lamirande, Pierre Gaudreau, Louis Landry et Daniel Villeneuve ont donné la réplique pour la formation d'Alma. Pendant ce temps, dans la Ligue

juvénile régionale, la formation d'Alma a remporté son sixième triomphe de la saison, l'emportant 5 à 4 devant les Eperviers d'Arvida, dans un match présenté aux CREPS d'Alma.

Jacques Drolet a dirigé l'attaque des Aiglons avec une paire de buts. Sylvain Côté, Jean-Pierre Boutin et Mathieu Harvey ont également enregistré un but chacun pour l'équipe jeannoise.

Même dans la défaite, Réjean Arseneault a trouvé le moyen de se mettre en évidence. Il a été de loin le meilleur des siens, se signalant particulièrement avec une performance de trois buts. Mike Benette a compté l'autre filet des Eperviers d'Arvida. Le match a été rude, mais les bornes n'ont jamais été dépassées. Par cette victoire les Aiglons juvéniles se rapprochent à un point du deuxième rang.

# Succès notables des Canadiens

SCHLADMING (Reuter) — Cela allait terriblement vite hier sur la piste de descente de Schlading lors des deux dernières séances d'entraînement. La très basse température extérieure (moins 15 degrés environ) durcit en effet notablement le revêtement du parcours tout à fait glacé dans la partie finale. Le meilleur temps du jour, réalisé par le Canadien Dave Irwin, 4e à Val-d'Isère et Madonna di Campiglio, est donc nettement inférieur à celui obtenu par Bernhard Russi, jeudi: 2'03"73 contre 2'07"35.

Tous les Canadiens se sont distingués lors de cette dernière journée de préparation sur une des plus sélectives descentes de la saison. Ken Read, vainqueur au Val-d'Isère, a terminé 3e lors de la deuxième descente, son jeune camarade Steve Podborsky, 5e. Jim Hunter, 11e, et Dave Murray, 18e, lors du premier entraînement, ne sont pas loin. Les Autrichiens Franz Klammer (2e temps du jour), Werner Grissmann (les deux fois 5e) et surtout le jeune Kaus Eberhard, (dix-neuf ans, 2e après la 2e descente) sont les seuls avec l'Italien Herbert Plank (toujours brillant sur la neige dure) à avoir pu soutenir le rythme canadien.

Après leur relative contre-performance de Madonna di Campiglio, où seul Dave Irwin termina avec les meilleurs, les Canadiens semblent donc à nouveau en mesure de surprendre leurs rivaux alpins, tout comme à Val-d'Isère où quatre d'entre eux se hissèrent parmi les dix premiers. "Ce genre de piste nous convient parfaitement, car nous avons tous un tempérament très agressif et nous aimons les tracés où il faut lutter", a dit Ken Read.



**A tous nos clients et amis la plus merveilleuse période des FETES de la part de...**



Plomberie, chauffage, gicleurs automatiques, atelier de soudure et de métal en feuille, couverture  
977, boul. St-François, Route 170, Arvida  
Casier Postal 637 — Tél.: 548-7147

LE SOLEIL LUIRA POUR VOUS DANS LES PARCS DU QUÉBEC

## Quand l'été reviendra d'exil



La Direction des parcs vous offre la possibilité de réserver dès cet hiver chalets, pavillons, ou places dans les auberges situées dans les parcs et réserves suivants:

- La Vérendrye
- Papineau-Labelle
- Mont-Tremblant
- Joliette
- Mastigouche
- Saint-Maurice
- Mistassin
- Chibougamau
- Portneuf
- Laurentides
- Rimouski
- Matane
- De la Gaspésie
- Baldwin
- Rivière-Petite-Cascapédia
- Rivière-Saint-Jean
- Port-Daniel
- Fort-Prével
- Port-Cartier — Sept-Îles
- Île d'Anticosti

### Pêche ou villégiature

1. À compter du 5 janvier 1976, vous pourrez réserver pour la pêche ou la villégiature dans les auberges, chalets et pavillons en téléphonant, sans frais, à ces numéros:

- si vous appelez de la région de Québec 643-5349
- si vous appelez de la région de Montréal 873-5349

- si vous appelez des autres régions du Québec 1-800-462-5349
- ou, si vous appelez de l'extérieur du Québec, à vos frais 1-418-643-5349

2. À compter du 19 janvier, le Bureau des réservations répondra aux demandes par écrit adressées à:

Tourisme Québec  
Direction des parcs  
Bureau des réservations  
Place de la Capitale  
150 est, boul. St-Cyrille, 10<sup>ème</sup> étage  
Case postale 8888  
Québec, G1K 7W3

3. À compter du 1<sup>er</sup> mars, les intéressés pourront se présenter au Bureau des réservations de la Direction des parcs, à Québec, à l'adresse mentionnée ci-haut. Ils seront reçus du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h00.

Note: Verbalement ou par écrit, le Bureau n'acceptera qu'une seule réservation par demande.

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

Lyne Chénard termine sixième

# Nancy Garapick, l'excellence même en 1975

Nancy Garapick, la blonde nageuse de Halifax qui a fait son entrée sur la scène internationale en avril quand elle a établi un record du monde au 200 mètres dos à l'âge de 13 ans, a été choisie hier l'athlète féminin de l'année 1975 au Canada.

Elle est maintenant classée deuxième au monde dans sa spécialité après avoir remporté une médaille d'argent aux championnats du monde. Mlle Garapick l'a emporté très facilement au scrutin organisé par la Presse Canadienne.

Elle devient ainsi la plus jeune sportive à mériter le titre. Elaine Tanner, une nageuse de Vancouver, était âgée de 15 ans quand elle avait mérité le titre en 1966.

Elle est également la deuxième athlète des provinces maritimes à être honorée de la sorte depuis 1933. Aileen Meagher, de Halifax, une spécialiste du sprint, avait été couronnée en 1935.

Lynn Nightingale, d'Ottawa, la championne canadienne de patinage artistique, a terminé au deuxième rang du scrutin, devant de justesse Diane Jones, de Saskatoon, qui a remporté une médaille d'or au pentathlon aux Jeux pan-américains de Mexico.

Mlle Garapick avait attiré l'attention mondiale le 9 avril quand elle avait tranché plus d'une seconde au record américain du 200 mètres dos. Mais elle n'avait pas encore dit son dernier mot. Le 27 avril, à Brantford, lors des championnats de l'Est du Canada, elle a nagé les 200 mètres en 2:16.

Elle a reçu un total de 154 points, dont 42 votes de première place. Mlle Nightingale a totalisé 92 points, dont 13 votes de première place.

Le record du monde n'aura appartené à Mlle Garapick que 40 jours. En effet, Birgit Treiber, d'Allemagne de l'Est, a éclipsé son record de 23-100e de seconde un mois plus tard. Aux championnats du monde à Cali, Mlle Garapick a mérité une médaille de bronze au 100 mètres et a permis à Mlle Treiber d'établir une autre marque mondiale au 200 mètres.

Au cours de la course, une des plus excitantes de toute l'année, Mlle Garapick a dominé pour être doublée dans les cinq derniers mètres seulement.

Le temps de l'Allemande a été de 2:15.46 et Mlle Garapick a été chronométrée en 2:16.09.

Nancy détient également le record canadien du 100 mètres dos en 1:04.30. Elle l'a établi le 16 mai, disposant de Wendy Cook, de Vancouver qui avait été choisie athlète de l'année en 1974.

Les instructeurs américains m'ont dit qu'ils avaient été très impressionnés par son style, a déclaré son instructeur Nigel Kemp à la suite de sa victoire aux championnats américains. Ils croyaient que Nancy avait la stature parfaite pour la nage sur le dos.

Malgré son âge, Nancy supporte très bien la tension des grandes compétitions. Sa grande maturité sera un atout précieux lors des Jeux olympiques de Montréal quand elle devra s'exécuter devant ses compatriotes.

Elle a reçu un total de 154 points, dont 42 votes de première place. Mlle Nightingale a totalisé 92 points, dont 13 votes de première place.

Le record du monde n'aura appartené à Mlle Garapick que 40 jours. En effet, Birgit Treiber, d'Allemagne de l'Est, a éclipsé son record de 23-100e de seconde un mois plus tard. Aux championnats du monde à Cali, Mlle Garapick a mérité une médaille de bronze au 100 mètres et a permis à Mlle Treiber d'établir une autre marque mondiale au 200 mètres.

Au cours de la course, une des plus excitantes de toute l'année, Mlle Garapick a dominé pour être doublée dans les cinq derniers mètres seulement.

Le temps de l'Allemande a été de 2:15.46 et Mlle Garapick a été chronométrée en 2:16.09.

Nancy détient également le record canadien du 100 mètres dos en 1:04.30. Elle l'a établi le 16 mai, disposant de Wendy Cook, de Vancouver qui avait été choisie athlète de l'année en 1974.

Les instructeurs américains m'ont dit qu'ils avaient été très impressionnés par son style, a déclaré son instructeur Nigel Kemp à la suite de sa victoire aux championnats américains. Ils croyaient que Nancy avait la stature parfaite pour la nage sur le dos.

Malgré son âge, Nancy supporte très bien la tension des grandes compétitions. Sa grande maturité sera un atout précieux lors des Jeux olympiques de Montréal quand elle devra s'exécuter devant ses compatriotes.

Elle a reçu un total de 154 points, dont 42 votes de première place. Mlle Nightingale a totalisé 92 points, dont 13 votes de première place.

Le record du monde n'aura appartené à Mlle Garapick que 40 jours. En effet, Birgit Treiber, d'Allemagne de l'Est, a éclipsé son record de 23-100e de seconde un mois plus tard. Aux championnats du monde à Cali, Mlle Garapick a mérité une médaille de bronze au 100 mètres et a permis à Mlle Treiber d'établir une autre marque mondiale au 200 mètres.

Au cours de la course, une des plus excitantes de toute l'année, Mlle Garapick a dominé pour être doublée dans les cinq derniers mètres seulement.

Le temps de l'Allemande a été de 2:15.46 et Mlle Garapick a été chronométrée en 2:16.09.

Nancy détient également le record canadien du 100 mètres dos en 1:04.30. Elle l'a établi le 16 mai, disposant de Wendy Cook, de Vancouver qui avait été choisie athlète de l'année en 1974.

Les instructeurs américains m'ont dit qu'ils avaient été très impressionnés par son style, a déclaré son instructeur Nigel Kemp à la suite de sa victoire aux championnats américains. Ils croyaient que Nancy avait la stature parfaite pour la nage sur le dos.

Malgré son âge, Nancy supporte très bien la tension des grandes compétitions. Sa grande maturité sera un atout précieux lors des Jeux olympiques de Montréal quand elle devra s'exécuter devant ses compatriotes.

Elle a reçu un total de 154 points, dont 42 votes de première place. Mlle Nightingale a totalisé 92 points, dont 13 votes de première place.

Le record du monde n'aura appartené à Mlle Garapick que 40 jours. En effet, Birgit Treiber, d'Allemagne de l'Est, a éclipsé son record de 23-100e de seconde un mois plus tard. Aux championnats du monde à Cali, Mlle Garapick a mérité une médaille de bronze au 100 mètres et a permis à Mlle Treiber d'établir une autre marque mondiale au 200 mètres.

Au cours de la course, une des plus excitantes de toute l'année, Mlle Garapick a dominé pour être doublée dans les cinq derniers mètres seulement.

Le temps de l'Allemande a été de 2:15.46 et Mlle Garapick a été chronométrée en 2:16.09.

Nancy détient également le record canadien du 100 mètres dos en 1:04.30. Elle l'a établi le 16 mai, disposant de Wendy Cook, de Vancouver qui avait été choisie athlète de l'année en 1974.

Les instructeurs américains m'ont dit qu'ils avaient été très impressionnés par son style, a déclaré son instructeur Nigel Kemp à la suite de sa victoire aux championnats américains. Ils croyaient que Nancy avait la stature parfaite pour la nage sur le dos.

Malgré son âge, Nancy supporte très bien la tension des grandes compétitions. Sa grande maturité sera un atout précieux lors des Jeux olympiques de Montréal quand elle devra s'exécuter devant ses compatriotes.

Elle a reçu un total de 154 points, dont 42 votes de première place. Mlle Nightingale a totalisé 92 points, dont 13 votes de première place.

Le record du monde n'aura appartené à Mlle Garapick que 40 jours. En effet, Birgit Treiber, d'Allemagne de l'Est, a éclipsé son record de 23-100e de seconde un mois plus tard. Aux championnats du monde à Cali, Mlle Garapick a mérité une médaille de bronze au 100 mètres et a permis à Mlle Treiber d'établir une autre marque mondiale au 200 mètres.

Au cours de la course, une des plus excitantes de toute l'année, Mlle Garapick a dominé pour être doublée dans les cinq derniers mètres seulement.

Le temps de l'Allemande a été de 2:15.46 et Mlle Garapick a été chronométrée en 2:16.09.

Nancy détient également le record canadien du 100 mètres dos en 1:04.30. Elle l'a établi le 16 mai, disposant de Wendy Cook, de Vancouver qui avait été choisie athlète de l'année en 1974.

Les instructeurs américains m'ont dit qu'ils avaient été très impressionnés par son style, a déclaré son instructeur Nigel Kemp à la suite de sa victoire aux championnats américains. Ils croyaient que Nancy avait la stature parfaite pour la nage sur le dos.

Malgré son âge, Nancy supporte très bien la tension des grandes compétitions. Sa grande maturité sera un atout précieux lors des Jeux olympiques de Montréal quand elle devra s'exécuter devant ses compatriotes.

## Coupe Davis

# "J'ai vraiment bien joué"

— Bjorn Borg

STOCKHOLM (AFP) — Après la première journée de la finale de la Coupe Davis, qui a débuté hier au stade Royal couvert de Stockholm, la Suède et la Tchécoslovaquie sont à égalité une victoire partout. Les numéros un de chaque pays ont en effet triomphé. Le Suédois Bjorn Borg a remporté le premier simple aux dépens de Jiri Hrebec (6-1, 6-3-6-0) et le Tchécoslovaque Jan Kodes a égalisé en battant beaucoup plus difficilement Ove Bengtsson, en quatre manches (4-6-6-2-7-5-6-4).

Ainsi aucune décision ne s'est opérée en cette première journée de la finale qui oppose deux nations européennes pour la première fois depuis 1933. Les deux équipes conservent toutes leurs chances et le double qui aura lieu aujourd'hui entre Borg-Bengtsson et Kodes-Hrebec, sera d'une primordiale importance. Il faudra cependant attendre dimanche pour connaître le vainqueur de la Coupe Davis 1975, avec, notamment, le match qui op-

posera d'entrée Borg à Kodes.

Après avoir été inexistant, il y a deux semaines, en finale du "Tournoi des Maîtres" à Stockholm contre le Roumain Ilie Nastase, Borg a démontré que sa contre-performance n'était qu'un accident. Il a en effet écrasé avec une grande autorité Hrebec en 78 minutes. Jamais le champion suédois de 19 ans, vainqueur ces deux dernières années des internationaux de France à Roland Garros n'a été inquiété.

Distillant de puissants coups liftés du fond du court et attaquant éga-

lement au filet avec opportunisme, contrairement à son habitude, Borg n'a laissé aucune chance à son adversaire. "J'ai vraiment très bien joué, a déclaré Borg. Je n'étais pas trop nerveux, malgré l'enjeu. Je garde confiance pour la victoire finale de la Suède".

Kodes a été, en revanche, sérieusement inquiété par l'athlétique Ove Bengtsson. Décochant de puissants services, son arme principale, suivis de volées souvent décisives, le Suédois a constamment gêné le champion tchécoslovaque qui a du puiser

dans ses ressources pour vaincre son adversaire en 2 h. 30.

En plusieurs circonstances, Kodes a même fait preuve d'une grande réussite devant le Scandinave, qui porté par le public, scandant "Ove, Ove" pendant les repos, a été, de bout en bout, excellent. Mais ses nombreuses doubles fautes au service, au total une quinzaine, ont empêché de triompher de Kodes dont la constante combativité a été un facteur déterminant dans sa victoire.

# Phil Maloney a trouvé remède à ses maux...

par Claude Brière

MONTREAL — Phil Maloney, instructeur et directeur général des Canucks de Vancouver, c'est bien connu, adore compléter des transactions. Avant que la saison ne débute, Maloney ne pensait jamais devoir se présenter sur le marché des échanges pour obtenir un gardien expérimenté.

Après tout, l'an dernier, Gary Smith avait accompli une immense tâche. Même qu'il avait été un sérieux candidat au trophée Hart remis au joueur le plus utile à son équipe l'an dernier. A un point tel d'ailleurs, que Bobby Clarke, le récipiendaire, a émis publiquement l'idée que Gary Smith aurait été un meilleur choix.

Mais au début du calendrier, Smith n'était pas aussi brillant que l'an dernier et les performances de Lockett n'inspiraient nullement confiance. A un moment, Maloney a même fait quelques démarches afin d'obtenir un gardien expérimenté.

Mais de la façon dont les choses se sont déroulées dernièrement, Maloney doit être fier de ne pas avoir mis à exécution son plan premier.

Parce qu'au cours des dernières semaines, aucun instructeur ni directeur général n'aurait pu demander une meilleure performance des gardiens que celle offerte par Gary Smith et Ken Lockett.

Soudainement, Smith est redevenu le gardien de l'an dernier mais la surprise réelle a été la tenue de Ken Lockett.

Avant le début du calendrier, Maloney prévoyait utiliser Smith au cours de 55 à 60 matches et Lockett de 20 à 25. Mais les récents événements l'ont forcé à changer son fusil d'épaule et à utiliser un système régulier d'alternance.

Et Smith est soulagé! "Il fallait que je produise", murmure-t-il. "Sinon, Ken (Lockett)

m'aurait enlevé ma place."

"J'adore jouer à chaque rencontre. Je me souviens que l'an dernier, je tentais de ménager mes énergies à la fin d'une rencontre en vue du match suivant. Maintenant, il m'est permis de me concentrer chaque minute d'un duel. Même si nous devons jouer le lendemain soir. Parce que je sais que Ken sera envoyé dans la mêlée."

Et si Smith est soulagé, il en va de même pour Phil Maloney qui éprouve toutes les difficultés du monde à regrouper les siens depuis le début du calendrier. Les Black Hawks s'annoncent comme une proie difficile.

Et ce soir, les Canucks font face au Canadien...

# Semaine pénible que les athlètes voudront oublier

Egalité

La fin de semaine est arrivée. Les gens sont fatigués d'une autre semaine de durs labeurs. Pour les athlètes des diverses disciplines sportives, la dernière semaine aura été particulièrement pénible. Dans la Ligue nationale de hockey, huit joueurs ont subi des blessures. Au football, seize joueurs sont au rancart suite à des blessures infligées pendant la semaine. Huit blessés au basket-ball, quatre au tennis et six au roller-derby. Oh oui cher monsieur, ce fut une bien triste semaine. La santé par le sport qu'ils disaient.

## Amélioration

Le Chicoutimi Excavation, de la Ligue de ballon sur glace Intercité, a finalement quitté le dernier rang de ce circuit en devançant Jonquière, tout en se rapprochant à deux points du Bagotville. Les

# LE RAPIDO

protégés de Pierre Lavoie s'améliorent au fil des semaines. Ils y mettent le paquet afin de s'acapter au premier rang d'ici la fin de l'année.

## Athlètes de l'année

Deux vedettes du ski alpin, Anne-Marie Proell et Franz Klammer, ont été élus sportifs de l'année 1975 par la presse autrichienne. Madame Proell a devancé l'athlète Karoline Kaefer et Klammer a été préféré au coureur automobile Niki Lauda. C'est la troisième année consécutive que deux skieurs remportent cette palme.

## Cheval de l'année

Après les athlètes de l'année, on nous apprend que Savoir, le trotteur le plus riche aux Etats-Unis, a été préféré à Silk Stockings pour le choix du cheval sous harnais de l'année aux Etats-Unis. L'Association du trot et amble des Etats-Unis a annoncé que Savoir avait reçu 52 votes de première place contre 49 pour Silk Stockings.

Les Etats-Unis et le Mexique sont à égalité 1-1 à l'issue de la première journée de compétition en finale de la zone nord-américaine des matches de la coupe Davis 1975. Jimmy Connors a difficilement défait Marcelo Lara 6-2, 6-1, 3-6, 4-6 et 7-5, tandis que Paul Ramirez a égalé les chances pour le Mexique en écrasant Brian Gottfried par le compte de 6-1, 6-4 et 6-2. Connors en a profité pour narguer les spectateurs mexicains qui ne semblent pas vénérer le fantasque joueur de tennis.

## Entraînement au soleil

Un groupe de 84 athlètes et d'instructeurs de six équipes nationales canadiennes effectueront une tournée d'entraînement de dix jours à Cuba à compter du 28 décembre. Le groupe comprend 19 lutteurs, 17 membres de l'équipe féminine de volley-ball, 15 membres de la formation masculine de volley-ball, 14 judokas, 10 escrimeurs et neuf archers. Le projet est subventionné par l'Association olympique canadienne.

## En appel

La Fédération internationale de piste et pelouse a reçu la demande d'appel de la suspension de Joan Wenzel, qui avait dû remettre sa médaille de bronze méritée en finale du 800 mètres aux Jeux pan-américains de Mexico. On l'avait suspendu parce qu'elle avait pris un comprimé contre le rhume la veille. Un porte-parole de la fédération a mentionné que le dossier ne faisait pas présentement l'objet d'une étude intensive. Lord Exeter, président de la FIPP, pourrait rendre sa réponse par écrit au Canada ou encore soulever la question lors de la réunion annuelle de la fédération au mois d'avril.

## Initiation à la raquette

Suite à une réunion tenue cette semaine, l'Association des raquetteurs Saguenay-Lac-Saint-Jean a décidé de donner des stages d'initiation à cette discipline sportive. Sous l'égide de la Fédération provinciale des raquetteurs, ces stages seront dispensés par un expert en la matière, Yvon Goulet, de Dolbeau. L'Association régionale invite donc les groupes intéressés à ces stages à communiquer avec Yvon Goulet à 271-3949. Il s'agira, notons-le, de stages théoriques et pratiques.



A toute la population, que Noël soit pour vous un heureux jour et que l'An Nouveau vous apporte,

**BONHEUR, JOIE, SANTE, PROSPERITE!**

Centre PSYCHIATRIQUE

ROBERVAL

# LES AGENCES DE PNEUS DU NORD

Boul. Sacré-Coeur, St-Félicien, Tél.: 679-1327

Que cette grande fête soit pour tous une source intarissable de joies immenses.

A TOUS, JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE



# MOTS CROISES

problème: no 654

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## HORIZONTALEMENT

- Etat de deux choses qui se touchent.
- Arbrisseau du genre viorne. -- Réputation dont bénéficie une personne.
- Petites taches pigmentaires de la peau. -- Lettre grecque.
- Femme de Jacob. -- Personnage de la comédie italienne.
- Grande quantité d'armes. -- Note.
- Petite brosse en soie de porc. -- Tour.
- Critique, tendu. -- Cobalt.
- Répandre ça et là. -- Sulfate double d'aluminium et de potassium.
- Recueil de récits plaisants. -- Rendra meilleur.
- Mammifère carnassier. -- Notre-Seigneur.
- Touché. -- Mesurés avec un niveau.
- Evénement dépendant d'un hasard. -- En-semble des pièces

## VERTICALEMENT

- Parent hors de la ligne directe.
- Se laisser conduire. -- Fête de la Nativité.
- Petit cigare cylindrique. -- Chant sacré des Hébreux.
- Réceptacle en terre réfractaire. -- Dieu des Vents. -- Fit mourir.
- Nom de la partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée. -- Deuxième calife des musulmans.
- Confortablement.
- Se dit d'une espèce de serpentine dont on fait des pots. -- Fille d'Inachos.
- Chiffres romains. -- Conifère. -- Six.
- Collier gaulois. -- Soulane.
- Eau qui s'écoule peu à peu. -- Instrument pour fermer une porte. -- Parcours des yeux.
- Mouvoir en rond. -- Entourer, investir. -- Panier en osier.

problème: no 653

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	I	N	C	O	M	M	O	D	E	R	A	S
2	M	O	U	T	I	E	R	T	I	R	A	
3	P	U	R	I	N	E	C	R	A	N	S	
4	R	E	S	T	E	R	O	O		S		
5	O	R	E	E	E	B	A	R	I	E	T	E
6	V	U	A	V	E	N	T	U	R	E		
7	I	R	R	E	S	O	L	U	S	E		
8	S	E	S	I	L		S	P	A			
9	E	D	U	C	A	T	I	O	N	A	G	
10	R	I	B	O	T	E	T	A	S	S	E	
11	A	R	E	T	E	S	T	O	I	S	E	
12	S											



PHOTO-SOUVENIR — Daniel Poulin s'est fait un devoir d'autographier l'une des 1,000 photos, que l'on a remises lors du dernier match des Saguenéens, à Yvon Martel, représentant de la firme Coca-Cola, responsable de la promotion qui se poursuivra jusqu'à la fin de la saison. (Photo Réal Tr. Day)

# HOCKEY

## Ligue junior majeure

Hier  
Sorel 4 Chicoutimi 4  
Montréal 5 Shawinigan 4  
Trois-Rivières 4 Lévis 9  
Québec 0 Sherbrooke 10

## Aujourd'hui

Hull à Trois-Rivières  
Démén  
Chicoutimi à Shawinigan  
Trois-Rivières à Sorel  
Lévis à Montréal  
Cornwall à Québec  
Sherbrooke à Hull

## Division Est

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Trois-Riv.	35	16	15	4	179	172
Québec	34	15	15	4	150	155
Sorel	34	13	16	5	196	30
Chic.	34	12	18	4	156	184
Shaw.	35	7	25	3	143	245

## Division Ouest

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sher.	36	25	7	4	258	144
Cornw.	35	20	10	5	183	133
Mtl	30	17	10	4	156	121
Hull	36	15	17	4	161	34
Laval	34	11	18	5	152	180

## Les meneurs

	B	A	Pts
Marsh P. She	39	35	74
Locas S. Chi.	32	34	66
Dalpe R. T.R.	27	38	65
Sharpley G. Hull	35	39	64
Brassard P. Corn.	37	26	63
Boucher G. T.R.	30	33	63
Simpson R. Sher.	27	36	63
Geoffrion D. Cor.	23	40	63
Bossy M. Laval	33	38	61
Leblanc F. She	28	33	61

## Ligue junior

Hier  
Alma 3 La Baie 2  
Chicoutimi 9 Roberval 1

## Démén

La Baie à Roberval  
Alma à Chicoutimi

## Division Est

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonq.	21	19	2	0	155	67
Alma	21	16	4	0	173	82
Chic.	19	9	10	0	120	108
La Baie	19	4	15	0	69	126
Rob.	19	2	17	0	54	182

## Ligue juvénile

Hier  
Arvida 4 Alma 5  
Kérogami à Mistassini

## Démén

Kérogami à Alma  
St-Jérôme à Arvida

## Division Est

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kérogami	14	10	2	0	89	22
St-Jér.	15	6	5	4	84	15
Alma	15	6	6	3	81	15
Mist.	15	4	9	2	56	10
Arvida	15	5	9	1	76	83

## Les compteurs

	B	A	Pts
Godin, G. Kéno.	21	15	36
Villemueve, J. Kéno.	8	23	31
Perron, S. Kéno.	13	16	29
Tremblay, J. St-J.	12	16	28
Chabot, J.-M. St-J.	10	17	27
Drolet, J. Arv.	13	12	28

## Ligue nationale

Hier  
Philadelphie 7 Washington 5  
Rangers 3 Atlanta 8  
Detroit 1 Kansas City 4  
Pittsburgh à Vancouver (soirée)  
Chicago à Californie (soirée)

## Aujourd'hui

Montréal à Vancouver  
Islanders NY à St-Louis  
Pittsburgh à Los Angeles  
Detroit au Minnesota  
Kansas City à Toronto  
Buffalo à Boston

## Démén

Montréal en Californie  
Washington à Buffalo  
Atlanta à Boston  
St-Louis à Philadelphie  
Minnesota vs Rangers NY  
Islanders NY à Chicago

## Division Norris

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
La Baie	21	15	4	1	73	49
Chic.	20	13	6	1	63	44

# FOOTBALL

## Samedi, 20

Minnesota à Buffalo, 12h30  
Denver à Miami, 3h30  
Pittsburgh à Los Angeles, 9h.

## Dimanche, 21

Atlanta à Green Bay, 2h.  
Chicago à N.-Orléans, 2h.  
Cleveland à Houston, 2h.  
Dallas à N.Y. Jets, 1h.  
N.-Angleterre à Baltimore, 2h.  
N.Y. Giants à San Francisco, 4h.  
Kansas City à Oakland, 4h.  
Philadelphie à Washington, 1h.  
St. Louis à Detroit, 1h.  
San Diego à Cincinnati, 1h.

## Conférence américaine

g	p	n	pp	pc	moy.
Minnesota	11	2	0	342	167
Detroit	10	3	0	347	235
Green Bay	7	10	0	204	272
Chicago	3	10	0	149	362

## Division East

g	p	n	pp	pc	moy.
Miami	9	4	0	343	209
Baltimore	9	4	0	361	248
Buffalo	8	5	0	407	320
N.-Angleterre	3	10	0	237	324
N.Y. Jets	3	10	0	237	402

## Ligue midget majeure

Hier  
Roberval à Secteur-Nord  
St-Félicien à Normandin

## Démén

Secteur-Sud à Secteur-Nord  
St-Félicien à Mistassini

## Division Est

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Trois-Riv.	35	16	15	4	179	172
Québec	34	15	15	4	150	155
Sorel	34	13	16	5	196	30
Chic.	34	12	18	4	156	184
Shaw.	35	7	25	3	143	245

## Division Ouest

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sher.	36	25	7	4	258	144
Cornw.	35	20	10	5	183	133
Mtl	30	17	10	4	156	121
Hull	36	15	17	4	161	34
Laval	34	11	18	5	152	180

## Les meneurs

	B	A	Pts
Marsh P. She	39	35	74
Locas S. Chi.	32	34	66
Dalpe R. T.R.	27	38	65
Sharpley G. Hull	35	39	64
Brassard P. Corn.	37	26	63
Boucher G. T.R.	30	33	63
Simpson R. Sher.	27	36	63
Geoffrion D. Cor.	23	40	63
Bossy M. Laval	33	38	61
Leblanc F. She	28	33	61

## Ligue pee-wee régionale

Samedi  
Kérogami à Chicoutimi  
Chicoutimi-Nord à Jonquières  
Arvida à St-Jérôme

## Dimanche

Arvida à Chicoutimi-Nord  
St-Jérôme à Kérogami  
Chicoutimi à Alma

## Équipes

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonquières	17	12	4	1	43	24
Alma	18	10	4	0	44	24
Chicoutimi	17	9	6	2	47	20
St-Jérôme	17	9	7	1	37	19
Arvida	17	6	7	4	34	16
Kérogami	17	5	10	2	31	12
Chic.-Nord	17	11	4	2	37	48

## Ligue bantam régionale

Samedi  
Arvida à Chic.-Nord  
Jonquières à Kérogami  
Chicoutimi à Alma

## Dimanche

Chicoutimi-Nord à Kérogami  
Jonquières à Chicoutimi  
Alma à Arvida

## Les compteurs

	B	A	Pts
Girard, J. A.	32	20	52
Poitras, J. A.	19	21	40
Sévigny, P. Chic.	13	23	36
Dufour, M. Chic.	12	18	30
Villemueve, S. Chic.	12	17	29

## Division Est

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-Ang.	31	13	15	3	91	94
Ind.	29	13	14	2	86	90
Cinc.	29	13	15	1	111	133
Clev.	30	10	18	2	97	112

## Division Ouest

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Houston	29	18	11	0	116	104
Minne.	26	13	11	2	86	90
San D.	27	11	12	4	101	91
Phoen.	27	11	13	3	85	103
Denver	28	11	16	1	92	109

## Les compteurs

	B	A	Pts
Tardif, M. Qué.	30	29	59
Bordeleau, C. Qué.	15	37	52
Hull B. Win.	19	32	51
Nelson N. Win.	16	33	49
Houliet, R. Qué.	23	22	45
Hedberg, A. Win.	24	20	44
Bernier, S. Qué.	15	28	43
Nedomansky N. Tor.	27	14	41
Cloutier, R. Qué.	22	16	38
Ullman, N. Edm.	11	27	38

## Parties d'hier non-incluses.

## Ligue Adams

Buff. 31 19 8 4 129 84 42  
Boston 31 16 7 8 106 93 40  
Toronto 30 10 12 8 89 98 28

## Division Patrick

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Phil.	32	21	4	10	83	49
Isl.	33	18	9	6	132	80
All.	33	16	14	3	106	92
Rang.	34	13	17	4	107	132

## Division Smythe

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chic.	31	11	9	1	99	89
Vanc.	29	10	14	5	93	98
St-L.	31	10	16	5	97	107
Kansas C.	32	10	18	4	76	117
Minne.	30	10	19	1	72	114

## Les compteurs

	B	A	Pts
Lafleur, G. Mtl	19	30	49
Mahovich P. Mtl	17	29	46
pronovost J. Pitt.	22	23	45
Clarke B. Phil.	13	30	45
Apps, S. Pitt.	14	29	43
potvin D. Isl.	14	29	43
Frolier, J. Isl.	13	29	42
Dionne M. Los	21	20	41
Cournoyer Y. Mtl	16	24	40
Unger G. St-L.	19	19	38

## Parties d'hier non-incluses.

## Association mondiale

Hier  
Edmonton 2 N.-Angleterre 4  
Cleveland 4 Indianapolis 5  
Calgary 5 Toronto 3  
San Diego à Denver (soirée)

## Aujourd'hui

Calgary à Québec  
Indianapolis à Cleveland  
N.-Angleterre à Cincinnati  
Winnipeg au Minnesota  
Houston à Phoenix

## Démén

Québec à Cincinnati  
Phoenix à Indianapolis  
Minnesota à Winnipeg  
Toronto à Edmonton  
Houston à San Diego

## Division Canadienne

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Win.	33	20	10	3	134	85
Québec	34	21	12	1	143	123
Calgary	31	16	13	2	115	103
Edm.	35	15	18	2	124	136
Toronto	31	9	19	3	135	100

## Division Est

PJ	G	P	N	PP
----	---	---	---	----

# PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Restrictions budgétaires

## Etranglement des subventions consacrées aux industries

par Alan Freeman

OTTAWA (PC) — Parmi les mesures de réduction des dépenses annoncées par le gouvernement fédéral, jeudi soir, figure un étranglement des subventions consacrées à l'innovation dans le secteur industriel, aux chantiers maritimes et à la mise en valeur des ressources touristiques.

Le gel des crédits du ministère de l'Expansion économique régionale pour l'exercice financier 1976-77 commençant le

1er avril prochain, a précisé le président du Conseil du trésor, M. Jean Chrétien, devrait enlever \$11.5 millions aux dépenses.

Les coupes apportées dans les subventions aux entreprises devraient permettre au trésor fédéral d'épargner au minimum \$48.5 millions.

Le gouvernement a décidé également d'exiger des sociétés de la Couronne qu'elles s'adressent elles-mêmes aux marchés d'emprunt pour rassembler des capitaux

de plus de \$100 millions, plutôt que d'emprunter directement au gouvernement.

Le ralentissement des dépenses du ministère de l'Expansion économique régionale signifie, entre autres choses, qu'il n'y aura pas de crédits additionnels pour les provinces de l'Atlantique, le Québec et les autres régions du pays ayant un taux de croissance inférieur à la moyenne nationale.

Tout en reconnaissant l'importance du dévelop-

pement dans les régions à croissance lente, le gouvernement gèle le budget du ministère de l'Expansion économique régionale à son niveau de 1975-76, a souligné M. Chrétien à ce propos.

Du côté du ministère de l'Industrie et du Commerce, les subventions destinées aux chantiers maritimes seront réduites de \$15 millions. Quant aux crédits affectés à la mise en valeur des ressources touristiques, ils seront réduits de \$3.5 millions.

### Recherche et développement

De légères réductions de \$5 millions sont également envisagées en ce qui concerne le programme de perfectionnement de la technologie industrielle et le programme de productivité du secteur industriel de défense, qui visent tous deux à promouvoir les progrès technologiques et la modernisation dans les secteurs manufacturiers et de la défense, par le biais de subventions et de prêts.

M. Chrétien a annoncé, d'autre part, que le gouvernement abrogera la loi stimulant la recherche et le développement scientifique. Aux termes de cette loi, de \$20 millions à \$30 millions sont consacrés chaque année à la recherche industrielle.

La société De Havilland Aircraft, à Toronto, acquise récemment par le gouvernement, devra emprunter \$50 millions auprès des institutions bancaires pour financer la mise au point de son DHC-7 à décollages et atterrissages courts, au lieu d'emprunter l'argent au trésor fédéral.

La Corporation de développement des exportations, qui assure le financement des exportations canadiennes à l'étranger, verra ses crédits coupés de \$25 millions, l'année prochaine, ce qui n'empêche pas qu'elle devra emprunter \$50 millions auprès de sources non gouvernementales.

La société Radio-Canada sentira, elle aussi, passer la hache du gouvernement dans ses subventions, a indiqué M. Chrétien. Les hausses de crédits ne seront consenties que dans la mesure où elles s'avèreront nécessaires pour compenser l'inflation des coûts de couverture des Jeux olympiques de Montréal.

La Banque fédérale de développement des affaires, qui prête de l'argent aux petites entreprises, verra les crédits qui lui sont alloués subir des coupes de \$40 millions, a indiqué M. Chrétien.

## Les forces armées sont aussi touchées

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du trésor, M. Jean Chrétien, a laissé entendre, en annonçant les réductions des dépenses budgétaires, jeudi soir,

d'éventuelles mesures visant les Forces armées dans le cadre d'une étude de restructuration. Ces mesures concerneraient notamment la fermeture de certaines bases et la disparition du régiment aéroporté canadien, qui s'est distingué à Chypre.

M. Chrétien a indiqué également que le personnel d'état-major, à Ottawa, est en passe de subir une réduction de 10 pour cent, ce qui permettrait d'accroître le personnel militaire affecté à l'extérieur de la capitale fédérale.

Certaines bases verront leurs activités intégrées en vue d'une plus grande effi-

cacité; d'autres seront fermées purement et simplement.

M. Chrétien n'a fourni aucun détail.

On sait cependant que le général J.-A. Dextraze, chef d'état-major des Forces armées canadiennes, a besoin de 1,500 hommes qui puissent être mis à tout moment à la disposition des Nations unies.

Il pourrait avoir à demander au gouvernement de relever le plafond de 78,000 hommes imposé présentement aux effectifs militaires. Mais il devra tout d'abord éliminer les causes de dépenses superflues dans les trois armes.

Le général Dextraze aurait déjà amorcé une telle "coupe" en réduisant le personnel de postes logistiques au profit de postes opérationnels.

## Hausse du chômage

OTTAWA (PC) — Les réductions des dépenses gouvernementales entraîneront une hausse d'une "fraction" d'un pour cent du taux de chômage, a déclaré jeudi soir, M. Donald Macdonald, ministre des Finances.

M. Macdonald a reconnu que les coupes de \$1.5 milliard prévues dans les dépenses budgétaires donneront lieu inévitablement à une augmentation du nombre de personnes sans emploi, ajoutant que le

gouvernement ne dispose toutefois d'aucune estimation quant au nombre de ces personnes.

Le gouvernement n'a même pas procédé à une estimation des sommes supplémentaires qu'il devra affecter à son programme d'assurance-chômage, a ajouté le ministre.

Le mois dernier, 7.3 pour cent de la force ouvrière du pays, soit 640,000 personnes environ, étaient sans emploi.

## Les milieux d'affaires ont applaudi

Les milieux d'affaires ont bien accueilli, en général, la compression des dépenses du gouvernement fédéral, annoncée jeudi.

C'est une démarche indispensable pour que le gouvernement démontre sa ferme détermination à mater l'inflation, a déclaré M. Harold Corrigan, président de l'Association canadienne des manufacturiers.

Cette coupure dans les dépenses va certainement causer des perturbations à court terme, dit-il, mais les Canadiens doivent l'accepter comme un impératif dans les mesures anti-inflationnistes.

Quant au président du conseil de la banque Toronto Dominion, M. A. T. Lambert, il approuve la décision du gouvernement, mais, il trouve que l'on ne touche pas le mal en profondeur. "Si l'on regarde le déficit du gouvernement, les réductions ne sont pas aussi marquantes que je l'aurais voulu. En outre, j'aurais préféré le blocage complet de l'indexation au coût de la vie, au lieu de n'appliquer ce blocage qu'aux allocations familiales."

M. John Bulloch, président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, s'exprime dans le même sens en disant que la suspension de l'indexation dans les allocations familiales indique que le gouvernement a l'intention de faire disparaître toute indexation. Il reste à espérer, dit-il, que les provinces, elles aussi, vont comprimer leurs dépenses.

M. Bulloch a cependant ajouté que si le gouvernement veut montrer qu'il est vraiment sérieux dans sa lutte contre l'inflation, il devra apporter d'importants changements à la Loi de l'assurance-chômage.

Administrateur de l'Association de construction de Montréal, M. Robert Nuth est d'avis que le gouvernement fédéral vient de démontrer qu'il veut pour de bon diminuer ses dépenses.

M. Corrigan, de l'Association des manufacturiers, a aussi déclaré que les règlements de la Commission anti-inflation sont fort compliqués et que l'association va bientôt chercher à savoir quelles influences ils auront sur les nouveaux investissements dans l'industrie.

## BOURSE

### Montréal

MONTREAL (PC) — La plupart des grands titres industriels ont régressé vendredi à la Bourse de Montréal et le volume sur ce marché a été de 514,800 actions, contre 498,100 actions la veille.

L'indice général a fléchi

de 1.18 et est tombé à 172.27, l'indice des industrielles, de 1.60 et est tombé à 175.34, celui des papiers, de 0.76 et est tombé à 93.91, celui des banques, de 0.63 et est tombé à 244.33, alors que celui des services publics a monté de 0.01 et atteint 123.93.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 38 gains, 118 pertes, 52 inchangées, contre 42 gains, 90 pertes et 39 inchangées la veille.

Calgary Power A, dont 51,500 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a

baissé de 1-4 et est tombée à \$28. Royal Agassiz Mines, dont 26,800 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 1-2 cents et atteint 26 cents.

Les pétroles ont subi des baisses fractionnaires.

Canadian Tire A a fléchi de 1-1-8 et est tombé à \$46 1-2.

Dans le secteur de la spéculation, Goldex Mines a fléchi de 2-1-2 cents et est tombé à 12 1-2 cents, dans un virement de 20,100 actions.

### Toronto

TORONTO (PC) — L'or à la Bourse de Toronto a obtenu vendredi son plus fort gain depuis plus d'un an, mais les autres valeurs y ont considérablement régressé.

L'indice de l'or a monté de 29.77. C'est sa plus forte

avance, en une journée, à Toronto, depuis le 24 octobre 1974.

Il a atteint le niveau de 272.33. Il a été aiguillonné par une nouvelle selon laquelle la Banque des paiements internationaux projette d'acheter tout l'or qu'il faut pour empêcher une baisse importante du prix de ce métal.

Refletant les craintes qu'inspire l'inflation, les

Le comportement des valeurs a été le suivant: 179 gains, 244 pertes, 250 inchangées, contre 191 gains, 201 pertes et 272 inchangées la veille.

Dome Mines a monté de 4 et atteint \$37 3-4, Campbell Red Lake, de 2-7-8 et atteint \$21 3-4, Camflo, de 1-1-4 et

atteint \$9 3-4, Giant Yellowknife, de 1-1-8 et atteint \$7.

Stelco A a fléchi de 1-1-8 et est tombé à \$25 1-4, Algoma Steel, de 1 et est tombé à \$23 3-4, Redpath Industries A, de 1 et est tombé à \$21, Denison, de 1 et est tombé à \$56.

Le volume a été de 17.72 millions d'actions, contre 18.04 millions d'actions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 570 gains, 804 pertes, 515 inchangées, contre 858 gains, 559 pertes la veille.

### New York

NEW YORK (AFP et AP) — Le marché s'est replié vendredi à Wall Street, où l'indice des industrielles a cédé plus de 7 points à l'issue d'une séance relativement active.

La cote a ouvert sur une sensible baisse, qui s'est accentuée par la suite. Les investisseurs ont réagi de façon négative à l'impossibilité pour le Congrès d'annuler le veto présidentiel à un texte de loi sur les im-

poôts, d'où la possibilité d'une augmentation dès janvier si un compromis n'est pas trouvé d'ici là. L'administration a en outre annoncé que les prix de détail avaient augmenté au rythme annuel de 8.4 pour cent le mois dernier et que les commandes de biens durables avaient baissé de 1.2 p.c.

Refletant les craintes qu'inspire l'inflation, les

mines d'or ont fortement avancé, de plus de trois points pour Campbell Red Lake et 4-3-8 pour American South African.

Les compagnies aériennes, cuprifères, alimentaires, pétroles et papiers ont été irréguliers. Le reste de la cote s'est effrité. On note une perte de près de 3 pour Dupont aux chimiques, de 1-1-8 pour General Dynamics aux aérospatiales, et de 1-

1-8 pour Alcoa aux aluminiums.

L'indice Dow Jones a fléchi de 7.71 et est tombé à 844.38.

L'indice général de la Bourse de New York a fléchi de .31 et est tombé à 46.82.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines a monté de 4-3-8 et atteint \$37 1-2, Campbell Red Lake, de 1-8 et atteint \$21 5-8, McIntyre, à \$36 1-2, Hiram Walker, à \$28 et Seagram, à \$27, sont inchangés et les autres titres fluctuent en bas d'un point.

## BEAUVAIS, BOUCHARD, TRUCHON & AUBUT

AVOCATS



Me Pierre Picard, LL.L.

Me Jean Beauvais, Me Jean-Marie Bouchard, Me Robert Truchon et Me Marcel Aubut ont le plaisir d'annoncer que Me Pierre Picard vient de se joindre à leur étude légale. Me Picard a effectué ses études collégiales dans sa ville natale, Chicoutimi. Il a poursuivi ses études à l'Université Laval où il a obtenu, en 1974, une licence en droit. Il a été admis au Barreau du Québec en 1975. Les bureaux de Beauvais, Bouchard, Truchon & Aubut, avocats, sont situés à 2, Place Québec, suite 736, Québec.

## CABINET

D'EXPERT COMPTABLE



M. Roland Gauthier, Comptable Agrégé,

fait part de l'ouverture de son cabinet d'expert-comptable, situé au 72 ouest, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, téléphone: 543-4323.

## LES DENREES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

### Fruits

Pommes: Cortland, Macintosh, Wolf River, \$3.50 à \$4.00 la boîte de verger; Russet, \$6.00 à \$6.50 la boîte de verger; Délicieuses rouges, \$5.00 à \$6.50 la boîte de verger; Greening, \$4.00 à \$4.50 la boîte de verger.

### Légumes

Betteraves: \$1.50 pour 25 lb; \$2.50 pour 50 lb; \$2.25 pour 12 cellos de 2 lb.  
Carottes: \$2.75 à \$3.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; \$1.25 pour 25 lb et \$2.00 pour 50 lb.  
Choux verts: \$2.50 à \$3.00 les 50 lb; Savoie, \$3.50 à \$4.00 pour 12; rouges, \$3.50 à \$4.00 pour 12; choux chinois, \$3.25 à \$3.50 pour 12.  
Endives: .85 à \$1.00 la lb en boîte de 8 lb.  
Oignons: No 1 jaunes et rouges, \$4.25 à \$4.50 pour 50 lb; \$2.25 pour 25 lb; rouges, \$3.00 pour 12 cellos de 2 lb; jaunes gros, \$5.00 les 50 lb; jaunes petits, 65 cents pour 10 lb; jaunes, \$5.25 à \$5.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

### Le CTC

## "Une absurdité bureaucratique"

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, a qualifié hier les réductions budgétaires, annoncées jeudi soir par le gouvernement, de "superficielles" et les règlements accompagnant la loi anti-inflation "d'absurdité bureaucratique".

M. Morris, qui dirige la plus grande centrale syndicale du pays, a surtout critiqué la décision du gouvernement de geler les allocations familiales, mesure qui fera épargner quelque \$221.3 millions au trésor fédéral.

M. Morris a soutenu que cette mesure rendrait la vie plus difficile à ceux qui sont déjà les plus vulnérables à l'inflation.

Parlant de l'ensemble des coupures budgétaires préconisées par le président du Conseil du trésor, M. Jean Chrétien, le président du CTC affirme qu'il s'agit en réalité de "virement de frais" d'un secteur à l'autre de l'industrie ou de remise à plus tard de dépenses nécessaires, et non de coupures réelles.

"De façon générale, de résumer M. Morris, les réductions annoncées par le gouvernement sont surtout superficielles et n'aideront le pays à vaincre ni le problème du chômage ni celui de l'inflation."

### Cauchemar administratif

Abordant la question des règle-

## Dief lance ses foudres de la Barbade

OTTAWA (PC) — Sous le soleil de la Barbade, M. John Diefenbaker a lancé ses foudres contre le gouvernement fédéral, jeudi soir, en disant que cette prétendue compression des dépenses n'est que de la chirurgie esthétique.

Ce n'est qu'un vaste écran de fumée pour laisser croire que l'on fait quelque chose, a ajouté l'ex-premier mi-

nistre à l'un de ses adjoints qui lui avait lu au téléphone les manchettes au sujet de la décision du gouvernement.

M. Diefenbaker, maintenant âgé de 80 ans, est parti lundi pour la Barbade où il travaille au deuxième volume de ses mémoires.

Pourquoi M. Trudeau n'a-t-il pas décidé plus tôt de couper les dépenses,

avant que lui et ses collègues ne se votent de plantureuses augmentations de salaires, a demandé M. Diefenbaker.

## OCCASION SANS PAREILLE

CONDOMINIUMS FACE A LA MER A MIAMI BEACH ET PALM BEACH

2-3 chambres à partir de \$55,000

Dépot comptant minime Hypothèque sur 25 ans

Nous prenons les échanges en considération

Appelez à frais virés J. McDonald (514) 842-4617.

## Lemieux, Laberge et Associés

Conseillers en Administration

110 est, rue Racine, Chicoutimi  
Tél.: 545-4149

Julien Lemieux, C.A.

J. Laberge, M.B.A.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Valeurs', 'Vtes.', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various stocks like Abby Glen, Abitibi, and Alcan with their respective prices and changes.

Table of stock market data for Toronto, continuing the list of stocks from the previous table, including companies like Alcan, Alcan, and Alcan.

Table of stock market data for Toronto, continuing the list of stocks, including companies like Alcan, Alcan, and Alcan.

Table of stock market data for Toronto, continuing the list of stocks, including companies like Alcan, Alcan, and Alcan.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Valeurs', 'Vtes.', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various stocks like ACFN, Adress, and Adress.

Table of stock market data for New York, continuing the list of stocks, including companies like ACFN, Adress, and Adress.

Table of stock market data for New York, continuing the list of stocks, including companies like ACFN, Adress, and Adress.

Table of stock market data for New York, continuing the list of stocks, including companies like ACFN, Adress, and Adress.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Vtes.', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various stocks like Abitibi, Alcan, and Alcan.

Table of stock market data for Montreal, continuing the list of stocks, including companies like Abitibi, Alcan, and Alcan.

Table of stock market data for Montreal, continuing the list of stocks, including companies like Abitibi, Alcan, and Alcan.

Table of stock market data for Montreal, continuing the list of stocks, including companies like Abitibi, Alcan, and Alcan.

Industrielles Junior

Table of stock market data for Junior Industrial stocks, including companies like BelgStand, CapitalDym, and CapitalDym.

MINES ET PETROLES

Table of stock market data for Mining and Petroleum stocks, including companies like AcroilLtd, Ais, and Ais.

TITRES AU COMPTOIR

Table of stock market data for Over-the-Counter (OTC) stocks, including companies like AGT Data, Alcan, and Alcan.

FONDS MUTUELS

Table of stock market data for Mutual Funds, including companies like Amer Growth, Cdn Sec, and Cdn Sec.

Table of stock market data for various companies, including companies like Alcan, Alcan, and Alcan.

Table of stock market data for various companies, including companies like Alcan, Alcan, and Alcan.

Table of stock market data for various companies, including companies like Alcan, Alcan, and Alcan.

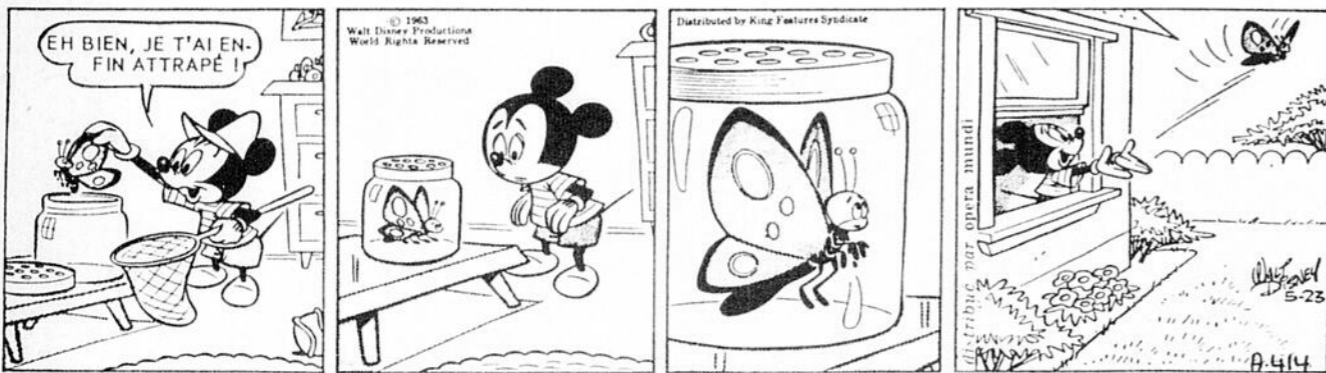
Table of stock market data for various companies, including companies like Alcan, Alcan, and Alcan.

# LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

## LE COWBOY MASQUE



## SOURIS MIQUETTE



## LA FAMILLE FLOP



## AGENT SECRET



## JULIETTE



## BLONDINETTE



## LUC BRADEFER



## SCAMP



# GASTRONOMIE



## Gâteaux aux fruits

**CHICOUTIMI** — Cette semaine, je vous donnerai quelques conseils sur les gâteaux aux fruits que l'on peut présenter comme dessert à l'occasion des Fêtes et aussi je vous donnerai une recette de bûche de Noël qui demeure le dessert traditionnel.

### Observations sur les gâteaux aux fruits

— Le gâteau se conserve mieux et plus longtemps lorsque fait au beurre, en plus d'avoir un goût beaucoup plus fin.  
 — Il ne faut pas remplacer le papier brun de moule par du papier ciré, pour les gâteaux aux fruits.  
 — Lorsque la pâte est versée dans le moule, frappez celui-ci délicatement sur la table, afin de bien répartir la pâte et enlever les trous d'air.  
 — Il ne faut jamais démouler les gâteaux aux fruits au sortir du four, mais toujours les refroidir placés sur un gril à gâteau.  
 — Pour conserver un gâteau plusieurs mois, le badigeonner sur tous les côtés de vin, de cognac ou de rhum. L'envelopper d'un coton et de plusieurs rangs de papier journal. Ficeler et garder dans un endroit frais.

### Recette du gâteau aux fruits

2 tasses de raisins de Corinthe  
 2 tasses de fruits secs, épépinés  
 1 tasse de fruits confits, mélangés  
 ¼ tasse de rhum ou de jus d'orange  
 2 tasses (1 lb) de beurre  
 2 tasses de sucre granulé fin  
 6 oeufs, bien battus  
 2 tasses de mélasse  
 7 tasses de farine tout-usage  
 1 c. à thé de poudre à pâte  
 1 c. à thé de muscade  
 1 c. à coupe de cannelle  
 1 c. à soupe de clous de girofle moulus

### Mode de préparation:

1. — Mettez dans un bol les raisins de Corinthe, les raisins épépinés, les fruits confits et le rhum ou le jus d'orange. Couvrir et faites tremper pendant 12 heures tout en les brassant 2 ou 3 fois pendant cette période.

2. — Mettez en crème le beurre et le sucre. Ajoutez les oeufs battus, par petite quantité à la fois, brassant bien à chaque addition. Ajoutez la mélasse et mélangez-la bien au tout.

3. — Tamisez la farine avec la poudre à pâte, la muscade, la cannelle et les clous de girofle moulus.

4. — Ajoutez la moitié du mélange de la farine au mélange des oeufs, brassez bien et ajoutez les fruits en alternant avec le reste de la farine. Lorsque le tout est bien mélangé, versez dans des moules graissés, avec un gras non salé, et tapissez de papier brun, également graissé. Ne remplissez les moules qu'aux trois quarts. Faites cuire dans un four à 250° F pendant 3 heures ou jusqu'à ce qu'une paille enfoncée dans le gâteau en ressorte propre.

5. — Refroidissez les gâteaux dans leurs moules placés sur un gril à gâteau. Démoulez. Enveloppez d'un papier ciré double et d'un papier d'aluminium. Gardez dans un endroit frais.

### Bûche de Noël à l'ancienne

**Le gâteau:**  
 6 jaunes d'oeuf  
 6 blancs d'oeuf  
 ½ tasse, plus 2 c. à soupe de sucre  
 6 c. à soupe de cacao  
 1 c. à thé de vanille  
 ½ c. à thé d'essence d'amande

**La garniture Charlotte Russe:**  
 1 c. à soupe de gélatine, non aromatisée  
 ½ tasse d'eau froide  
 1 tasse de crème à 35%  
 2 c. à soupe de sucre  
 2 c. à thé de rhum

**La crème chocolatée:**  
 ½ tasse de sucre  
 ¼ tasse de cacao  
 1 pincée de sel  
 1 c. à thé de vanille  
 1½ tasse de crème à 35%

1. — Chauffez le four à 350° F. Graissez une plaque de 15 X 10 X 1 pouce, recouvrez de papier ciré et graissez le papier.

2. — Placez les jaunes d'oeuf dans un bol et les blancs d'oeuf dans un autre bol. Battez les jaunes jusqu'à ce qu'ils soient très légers et de couleur citron pâle. Leur ajouter le sucre graduellement. Battez jusqu'à crème très légère. Ceci peut se faire au malaxeur électrique. Incorporez à la main le cacao, la vanille et l'essence d'amande.

3. — Battez les blancs d'oeuf en neige. Incorporez avec soin au mélange des jaunes d'oeuf.

4. — Versez dans le moule préparé. Faites cuire pendant 25 minutes.

N.B.: Aucune farine n'est requise. 5. — Pendant que le gâteau cuit, placez sur la table une grande feuille de papier d'aluminium extra fort ou un linge propre. Saupoudrez légèrement de chocolat en poudre instantané.

6. — Aussitôt le gâteau cuit, le renverser sur ce papier ou linge, enlevez la plaque de cuisson et retirez le papier ciré avec soin. Roulez le gâteau, en le poussant avec le papier ou le linge. Placez sur un gril à gâteau pour le refroidir.

7. — Pour préparer la garniture Charlotte Russe: saupoudrez la gélatine sur l'eau froide. Laissez reposer pendant 5 minutes. Placez sur eau chaude pour faire fondre.

8. — Mettez dans un bol la crème, le sucre et le rhum. Fouettez jusqu'à ce que la crème soit ferme, ajoutez-y graduellement la gélatine fondue, tout en brassant. Réfrigérez jusqu'à mi-prise (semi-solide). Battez jusqu'à consistance crémeuse. Étendez sur le gâteau déroulé et roulez avec soin. Pour servir, garnissez de crème fouettée et de languettes de chocolat.

Pour remplacer la Charlotte Russe:

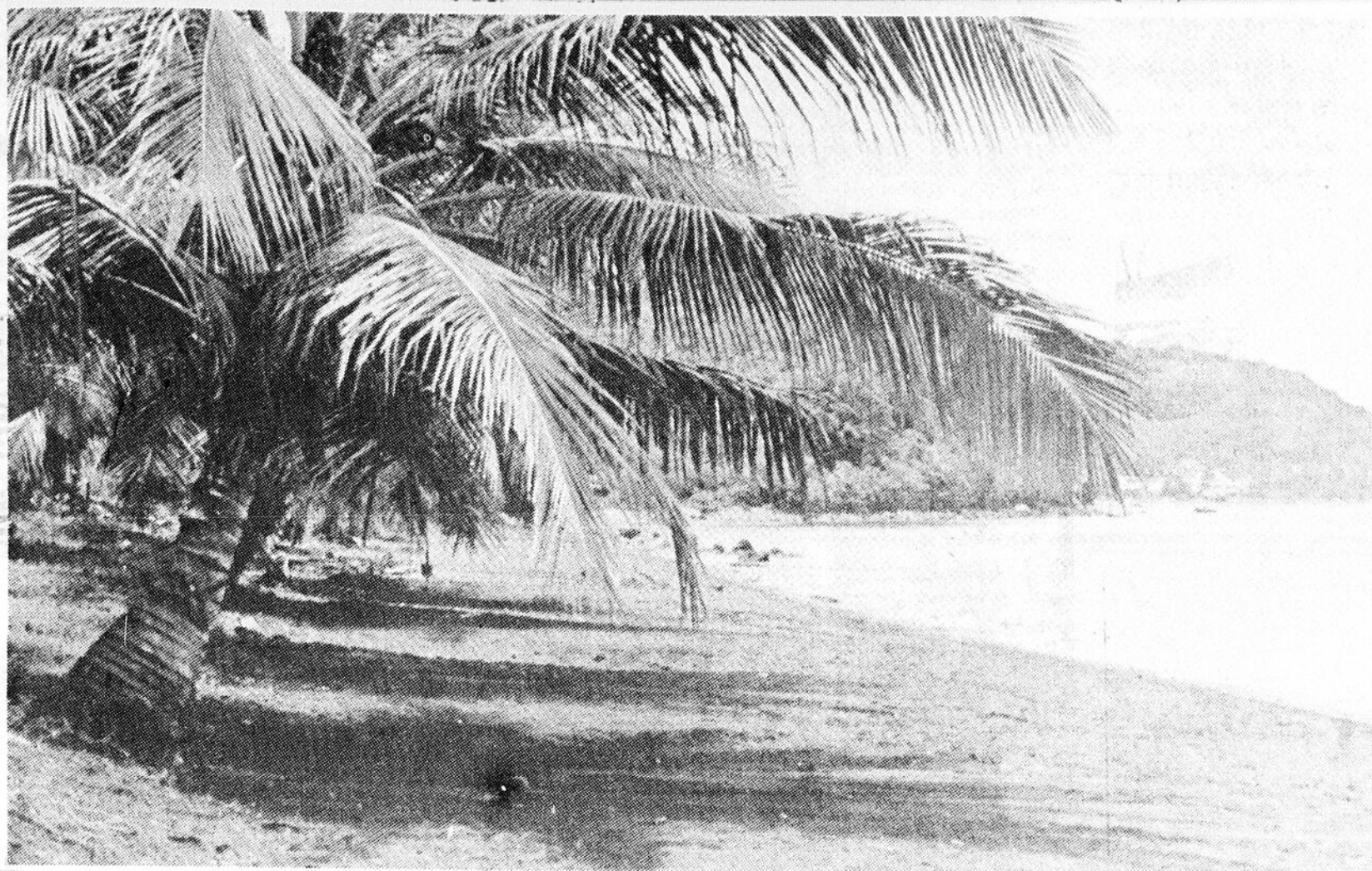
9. — Préparez la crème chocolatée: placez dans un bol le sucre, le cacao, le sel, la vanille et la crème. Mélangez avec une cuillère et réfrigérez de 4 à 5 heures.

10. — Battez comme une crème fouettée. Remplissez le gâteau avec une partie du mélange et versez le reste dessus.

**LA ROTISSERIE EXPRESS BBQ ENR**  
 305, HOTEL-DE-VILLE  
 CHICOUTIMI  
 • SALLE À MANGER LICENCIÉE  
 • LIVRAISON À DOMICILE  
 • SERVICE AU COMPTOIR  
 OPÉRÉE PAR CLAUDE DUSSAULT  
 549-3242

**aux bouleaux avec... jako**  
 DU 5 AU 14 MARS 1975

# VOYAGES



Reconnue comme l'une des plus belles îles des Antilles, la Grenade constitue un cadre idéal pour les vacanciers comme pour les retraités.

## La splendeur de la Grenade en fait oublier la distance

Ce que demande avant tout le touriste à la recherche d'un Shangri-La, d'un havre temporaire contre les tempêtes nordiques, c'est du soleil en hiver, la mer dans un cadre de verdure tropicale et le confort dont il a l'habitude.

Tout cela, il le trouvera à Grenade, l'île la plus méridionale et la plus lointaine des Petites-Antilles.

Par son éloignement, elle est sans doute moins visitée que ses sœurs plus mondaines, telles Antigua ou la Barbade. Pourtant, si l'on se donnait la peine de prendre une correspondance-avion en plus (direct de Miami ou de Trinidad, semi-direct d'Antigua ou de la Barbade), on découvrirait une île encore sauvage, mais sans primitivisme, avec des singes en forêt et de petits hôtels luxueux et originaux, dont la capacité dépasse rarement les 20 chambres.

L'une des premières surprises que présente Gre-

c'est à Grenade qu'on trouve l'hôtel le plus luxueux des Antilles. Il s'agit du Secret Harbour qui est classé parmi les dix premiers hôtels du monde.

Son cadre idyllique et de bon goût, justifie ses \$95 par jour, pour deux avec deux repas (en saison). Ailleurs, il faudrait déboursier le double pour l'équivalent.

A l'hôtel Secret Harbour, la salle à manger et le bar sont de dimensions majestueuses, des charpentes de pierre arc-boutants leur donnent l'apparence d'une cave à vin ou d'une église gothique dont on aurait oublié une paroi.

Il faut savoir en effet, qu'aux Antilles, les pièces n'ont d'habitude que deux ou trois murs, laissant ainsi libre cours à l'air du temps.

L'établissement ne compte que 20 chalets, ayant tous vue sur la mer. La terrasse surplombe la mer et aucun voisin ne gêne l'intimité. Le salon est

cale, ses forêts jungles, ses singes, ses cascades, ses plages, sa marina et son port pittoresque, sa plus grande attraction demeure ses petits hôtels que l'on visite ici, comme ailleurs des musées.

Ils semblent créés pour la paix et le bonheur dans un luxe rarement atteint, même dans des îles plus sophistiquées.

Grenade fait partie d'un archipel appelé les Grenadines. Les Français qui la découvrirent l'appellèrent "L'Isle de la Grenade".

Mais bientôt, ils la surnommèrent "l'île-aux-Épices". Elle est en effet, un des plus grands producteurs de noix de muscade, de macis, de vanille et de cacao au monde.

La qualité de son cacao est tellement supérieure à celle du cacao africain, que des planteurs de Grenade sont allés en Afrique pour essayer d'améliorer le cacao local.

Il paraît que jadis, les bateaux s'approchant de Grenade pouvaient sentir l'odeur caractéristique et forte de la noix de muscade.

Aujourd'hui, on peut faire une visite intéressante à son entrepôt de noix de muscade où s'effectuent le triage et le classement avant l'expédition à travers le monde.

On y apprend que la noix se trouve à l'intérieur d'un fruit ressemblant à une pêche verte. La noix elle-même est recouverte de filaments rouges qui, une fois séchés, deviennent une autre épice: le macis.

Ce dernier s'emploie dans des recettes de tartes à la citrouille, de farce de dinde et bien d'autres.

Un autre souvenir intéressant d'un séjour à Grenade, consiste en une visite de la plantation de cacao.

Son fruit a l'aspect d'une courge; le tout est coupé à la machette, découvrant une pulpe blanche qui fait songer à des ris de veau et

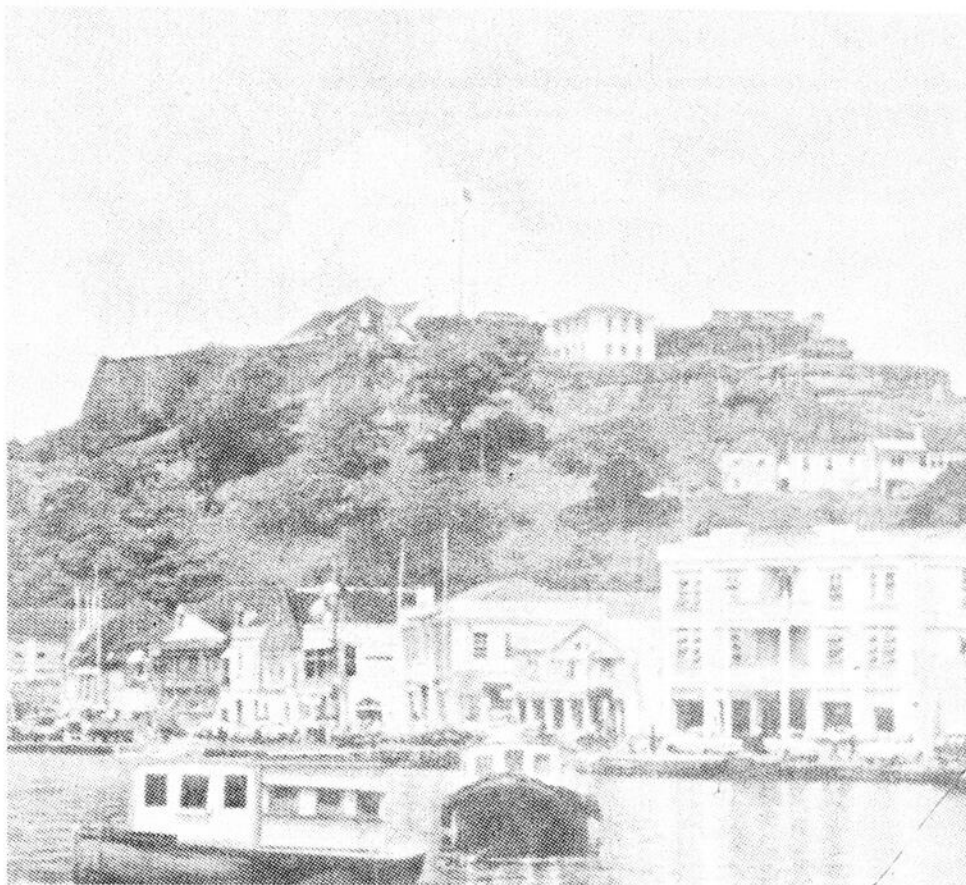
qui est fort agréable au goût. C'est à l'intérieur de cette pulpe que nichent les noix ou les noyaux contenant le cacao.

Ces noyaux sont exposés pendant trois semaines au soleil pour le séchage. Ensuite, des ouvrières les poliront avec leurs pieds. Elles le font en cadence avec un mouvement rythme des pieds et des hanches. C'est un mouvement caractéristique qui, dit-on, aurait donné naissance au calypso.

Quant à la vanille, elle provient d'une écorce que l'on taille en fines lamelles.

S'il est intéressant d'appréhender des tas de détails sur les épices à Grenade, ce n'est bien sûr qu'un à côté de son séjour. Grenade étant la plus belle île des Antilles, d'après l'avis de plusieurs et ses troubles politiques étant chose du passé, on y vient en amateur de la nature et en esthète appréciant le luxe des hôtels.

On y vient aussi en égoïste qui recherche la sérénité. Car, Grenade étant moins connue du grand public, elle est moins visitée. Mais, faute de foules, les épices y pimentent la tranquillité.



On prétend non sans raison, que le port de Saint-Georges, capitale de la Grenade, ressemble beaucoup à Portofino, sur la Riviera italienne.

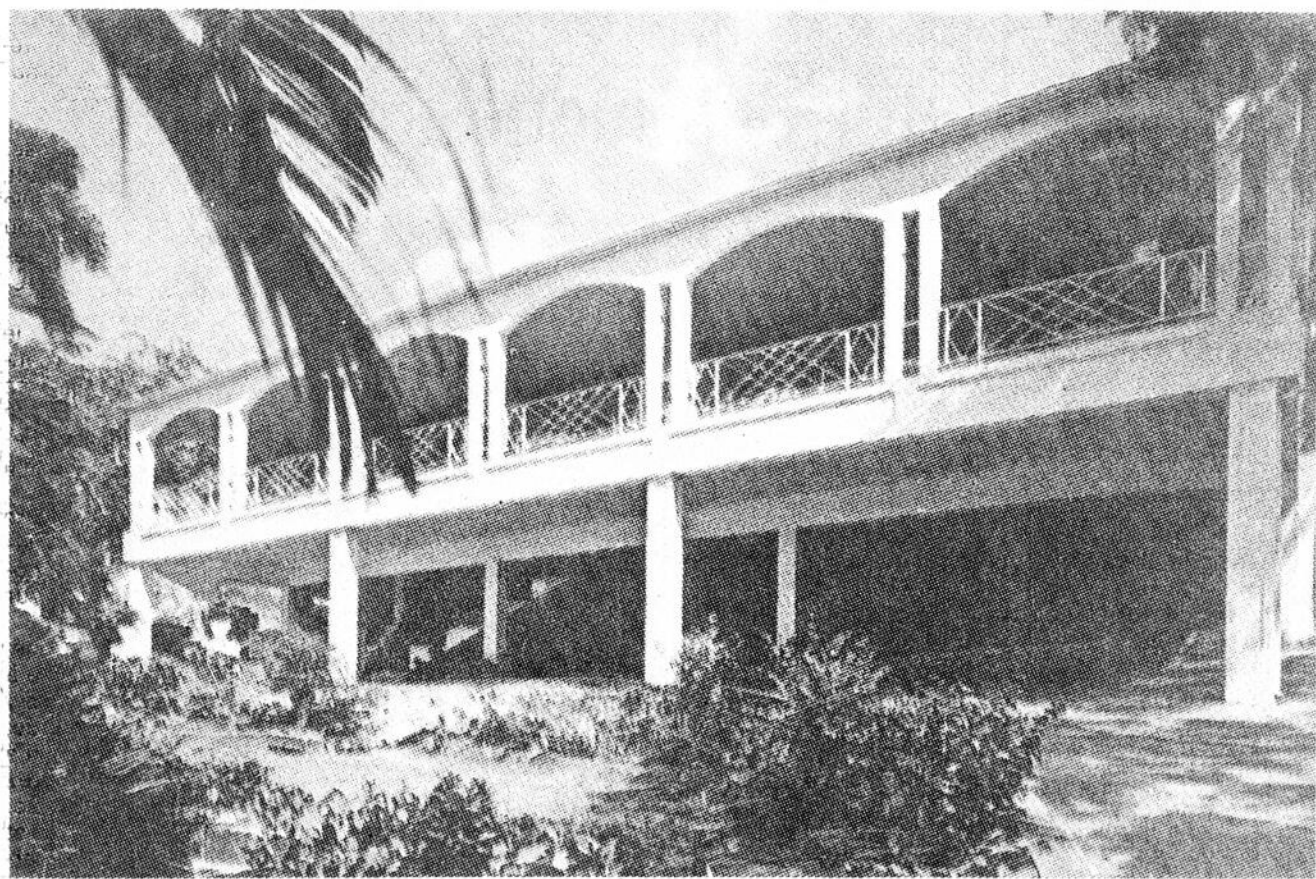
A Grenade, tout le monde se connaît, le patron de l'hôtel prend un verre avec ses clients, les emmène au "Sugar Mill" (ancienne distillerie de rhum) pour y danser un calypso et leur propose même à l'occasion, d'aller manger chez la concurrence.

On y déguste du "dauhin" qui n'est heureusement pas ce gracieux mammifère qui fait des carioles dans la mer, mais bien un poisson plat ressemblant à la sole.

C'est à Ross'Point qu'on savoure les meilleures spécialités de la cuisine locale: bananes frites, soupe à la citrouille, pouding à la noix de coco.

Beaucoup de gens sont d'avis que Grenade est la plus belle île antillaise et plusieurs projettent même d'y passer leur retraite. En fait, l'endroit à tout à offrir.

C'est vrai que son "sex-appeal" est grand; chose curieuse, à part sa nature grandiose, sa flore tropi-



Il n'existe pas de gros hôtels à la Grenade; cela n'empêche pas que l'un d'eux soit classé parmi les dix premières hôtelleries du monde.

nade est sa capitale Saint-Georges. Son port en forme d'anse et les collines boisées qui l'encadrent, le font étrangement ressembler à Portofino, sur la Riviera italienne.

Ce fait a dû en frapper plusieurs, vu qu'en bordure du port, un petit bar au plancher scabreux et chancelant, portait autrefois le nom de "Portofino".

séparé de la chambre à coucher par des arcades gothiques de pierre, tandis que des vitraux en forme d'ogive tamisent la lumière.

Des hibiscus bordent la piscine, des palmiers et des amandiers ornent la plage, des tableaux de choix agrémentent le bar et le décor espagnol-marocain de la salle à manger, sied à merveille au climat.

1264 BOUL. WALBERG DOLBEAU TEL: (418) 276-1301

MEMBRE **Voyages**

LAC-ST-JEAN ENR.

AVIONS - BATEAUX - HOTELS

MEMBRE

I.A.T.A. Alma 372, Lavasseur Est. Tél.: 662-2475	A.T.C. Roberval, Rue Collard, Tél.: 275-1220 (FRAIS VIVRES)	A.S.T.A. Chibougamau, 552, 3ième Rue. Tél.: 276-4171
---	---	---

## VERS MONTREAL

BAC 111 8h15  
BOEING 727 20h20 EN SEMAINE

### 26 VOLS PAR SEMAINE

## QUEBECAIR

**Il est toujours temps d'offrir un voyage en étrennes.**

**LES VOYAGES MICHEL INC.**  
vous aideront et souhaitent à toute leur clientèle un Joyeux Noël.

SEJOUR A

## SORRENTE

1er au 26 février '76  
Avion, hôtels de 1ère classe, demi-pension.

**\$885**

2 AU 25 MARS: **\$850**

## ACAPULCO

3 SEMAINES à partir de

**\$679**  
(SANS REPAS)

**VOYAGES MICHEL INC.**

363, Racine est, Chicoutimi, 549-8874  
500, Sacré-Coeur, Alma, 668-7951

# LE MONDE EN BREF

## Héritier de Jimi Hendrix

STOCKHOLM (AFP) — Un garçon de six ans habitant à Stockholm pourra hériter d'environ deux millions de francs de la vedette de pop américaine Jimi Hendrix, décédée en 1970.

Le tribunal de la capitale suédoise a établi vendredi que l'enfant est bien le fils du musicien qui avait connu une Suédoise peu de temps avant sa mort précoce.

Le père de Jimi Hendrix, qui prétendait lui aussi à l'héritage, avait quant à lui nié cette filiation.

L'identité de l'enfant n'a pas encore été révélée.

## Accord chez United Airlines

WASHINGTON (AFP) — United Airlines et ses employés au sol se sont mis d'accord, vendredi, sur un nouveau contrat de travail, ce qui met fin à une grève qui paralysait depuis 15 jours la plus grande compagnie aérienne américaine.

Cette grève avait provoqué une certaine confusion dans le transport aérien aux Etats-Unis tout en perturbant les plans de voyages de milliers de voyageurs.

United Airlines a l'intention de reprendre ses vols le plus rapidement possible.

## USA Un troisième saint avant la fin de 1976

PHILADELPHIE (AFP) — L'évêque a souligné que les Etats-Unis auront sans doute un troisième saint avant la fin de 1976 en la personne de Mgr John Neumann, mort en 1860, a estimé, vendredi, Mgr James McGrath, porte-parole de l'Archidiocèse de Philadelphie, Pennsylvanie.

Le dernier miracle attribué à l'ancien évêque de Philadelphie est la guérison d'un jeune américain, Michael Flanagan, atteint en 1963 d'un cancer à une jambe, aux poumons et à la mâchoire. Selon les médecins traitants, il était condamné à mourir dans le cours de l'année suivante.



## BRIDGE

De lui-même

Le squeeze n'est pas du tout une exclusivité réservée aux experts. En effet, en certains cas, sans tracas, sans effort de la part du déclarant un squeeze peut s'opérer de lui-même, tout simplement en vertu du principe que pour se maintenir la vie exige un minimum d'espace.

Donneur: Sud  
Tous vulnérables

Pi- D-V-6  
Co- A-9-7  
Ca- A-D  
Tr- A-R-10-8-7

Pi- 4-3-2  
Co- 4-2  
Ca- 9-7-6-5  
Tr- D-9-3-2

N O E  
S

Pi- 10-7  
Co- V-10-8-3  
Ca- R-8-4-3-2  
Tr- V-5

Pi- A-R-9-8-5  
Co- R-D-6-5  
Ca- V-10  
Tr- 6-4

Sud	Ouest	Nord	Est
1-pique	pas	3-trefles (1)	pas
3-cœurs	pas	4-trefles (2)	pas
4-piques	pas	4-S-A	pas
5-carreaux	pas	5-S-A	pas
6-cœurs	pas	7-piques (3)	pas
pas	pas		

(1) Par son changement de couleur à simple saut Nord devient impératif à la manche.

(2) Ici Nord marque le pas afin de donner à son partenaire l'occasion de préciser si l'une de ses suites est redemandable. C'est-à-dire si elle comprend cinq cartes incluant deux honneurs.

(3) Si les préférences sont accordées à un contrat à l'atout, c'est que s'il y a lieu le déclarant pourra rechercher l'affranchissement des trèfles par le recours à des coupes.

Entame: - sept de carreau.

Contre des contrats de chelem pratiquement tous les experts renoncent à l'entame d'une quatrième meilleure afin si possible, maintenir un doute à l'esprit du déclarant.

Le déclarant ne subit aucunement la tentation d'une impasse alors qu'il y a des possibilités que la perdante de carreau soit éliminée sur l'un des trèfles qui éventuellement sera affranchi.

Après l'as de carreau le déclarant fait suivre l'as et le valet de pique et pour un moment laisse en liberté le dernier atout se trouvant chez les adversaires. C'est que le dernier atout au Mort doit être conservé en vue des communications si le partage des trèfles chez les adversaires se révèle 4-2. Il est à noter que contre un partage 5-1 des trèfles, le déclarant serait voué à l'impasse.

Le Mort encaisse ses deux hauts honneurs de trefle, puis sur le jeu d'un troisième, une coupe ne vient pas encore à bout de la résistance. C'est par la dame de pique que le Mort reprend la main tout en retirant le dernier atout des adversaires. Nous avons le tableau suivant:

Pi- —  
Co- A-9-7  
Ca- D  
Tr- 10-8

Pi- —  
Co- 4-2  
Ca- 9-6-5  
Tr- D

N O E  
S

Pi- 9  
Co- R-D-6-5  
Ca- V  
Tr- —

Alors que de nouveau le déclarant coupe un trèfle Est dispose de sa dernière carte oisive, le huit de carreau. Le Mort reprend la main par l'as de cœur et comme il fait suivre son dernier trèfle, victime d'asphyxie, Est devient victime d'un squeeze et par ses cœurs le déclarant obtiendra les dernières levées.

Le même sort aurait été réservé à Ouest s'il s'était trouvé en possession du roi de carreau et de quatre cœurs.

Alors qu'il se produit de lui-même, rien de plus simple qu'un squeeze!

Noël Duchesne.

# La Commission de réforme du droit recommande l'adoption d'un code de la preuve: 89 articles

OTTAWA (PC) — La Commission de réforme du droit a recommandé, hier, l'adoption d'un code de la preuve, comprenant 89 articles, dont l'un vise plus particulièrement à exclure toute preuve illégalement obtenue.

Dans son rapport, déposé aux Communes, la Commission traite en outre de l'inadmissibilité en preuve des condamnations antérieures d'un accusé, la possibilité pour lui de refuser de témoigner, ainsi que l'inadmissibilité, à la discrétion du juge, de la preuve portant sur le caractère d'une victime d'infractions sexuelles.

Le code proposé accorderait également une protection accrue des témoins en contre-interrogatoire, élargirait la notion de secret professionnel, établirait le droit au secret familial, exclurait la preuve par oui-dire et éliminerait le serment pour le remplacer par l'affirmation solennelle.

Le rapport de 130 pages, intitulé "La Preuve" fait suite à quatre ans d'étude et vise toute procédure en matière criminelle, ainsi que celle de la Cour fédérale.

La commission établit d'abord que toute preuve pertinente est admissible, mais "qu'une preuve peut toutefois être exclue lorsque le danger de créer un préjudice indu, d'obscurcir le débat, de tromper le jury ou de provoquer des pertes de temps l'emporte substantiellement sur sa valeur probante".

Ainsi, le code proposé exclurait "toute preuve obtenue dans des circonstances telles que son admission risquerait de ternir l'image de l'administration de la justice".

Cette recommandation de la commission va à l'encontre d'un jugement sur division de la Cour suprême, qui, infirmant une décision de la Cour d'appel d'Ontario, a déjà établi qu'un juge n'a pas le pouvoir discrétionnaire d'interdire à la poursuite d'utiliser une preuve contre l'accusé en cours de procès, même si la police a gravement porté atteinte aux droits de l'accusé dans la recherche de la preuve, si cette preuve s'avère valable.

Dans cette affaire, la poursuite avait reconnu que la police avait usé de supercherie, de contrainte, d'interrogatoires prolongés, ainsi que de promesses irrégulières envers l'accusé et avait refusé à son avocat l'occasion de lui parler pour obtenir une déclaration.

## Condamnations antérieures

La commission se dit d'avis par ailleurs qu'un accusé peut subir un grave préjudice en vertu de l'état actuel du droit, qui permet qu'un accusé témoignant pour sa défense puisse être interrogé au sujet de tous les crimes pour lesquels il a été condamné antérieurement.

L'article proposé du code prévoirait donc qu'à moins que l'accusé lui-même n'ait le premier, produit une preuve à seule fin de soutenir sa propre crédibilité comme témoin, aucune preuve de ses traits de caractère ne peut être admise pour attaquer sa crédibilité, même celle d'une condamnation antérieure.

Le code prévoirait d'au-

tre part qu'un accusé ne soit pas contraint de témoigner, mais que ce fait pourra être commenté par les parties de façon à ce que l'arbitre puisse en tirer toute conclusion raisonnable.

## Infractions sexuelles

La commission croit par ailleurs que dans le cas d'un contre-interrogatoire d'une victime d'infraction sexuelle, les renseignements relatifs au caractère de la victime soient exclus de la preuve présentée au procès.

Cette règle peut toutefois être modifiée lorsque le juge décide, après une au-

dition à huis clos qu'une juste détermination de l'innocence ou de la culpabilité de l'accusé exige la présentation d'une preuve pertinente pour prouver la prédisposition de la victime à un certain type de comportement.

D'autre part, le code proposé, en vue "d'encourager la franchise et la spontanéité entre époux et à raffermir le lien conjugal", établit le droit au secret de leurs communications, quel que soit l'état de leur union. Ce droit appartient à celui qui reçoit la communication et non à celui qui la fait.

Le juge jouirait toutefois du pouvoir discrétionnaire

d'admettre ou de ne pas admettre le droit au secret, selon les circonstances, afin d'assurer un équilibre entre le caractère souhaitable de la confidentialité et la nécessité de verser une preuve au dossier.

Au chapitre du droit au secret professionnel, la commission recommande d'autre part que "celui qui s'adresse à un professionnel dans le but d'obtenir ses services peut s'opposer à la divulgation d'une communication confidentielle issue de cette relation si, en égard aux circonstances, la sauvegarde du droit à l'intimité l'emporte sur l'intérêt de l'administration de la justice".

## Hôpital Laurentien

# Démission de M. Lebel

SUDBURY, Ont. (PC) — Le conseil d'administration de l'hôpital Laurentien a accepté la démission de son président M. J.-P. Lebel, mais ce dernier restera membre du conseil.

M. Lebel a été parfois critiqué pour ses ingérences auprès du personnel. Au printemps, le directeur Jacques Labelle démissionna mais il reprit son poste lorsque le conseil accepta six requêtes présentées par le personnel cadre. L'une des demandes était le départ de M. Lebel deux semaines après l'admission du premier patient, en juin, mais M. Lebel déclara au conseil qu'il démissionnerait 15 jours après l'ouverture officielle, qui eut lieu le 26 novembre.

Comme il ne quittait pas son poste à la date convenue, les deux religieuses ont offert leur démission.

Le rôle de M. Lebel dans l'adjudication des contrats de l'hôpital a été mis en relief lors d'une enquête judiciaire sur de prétendues irrégularités financières et administratives. Des personnes ont alors affirmé que M. Lebel avait ouvert, sans témoins, des soumissions pour une valeur de \$2 millions.

Deux autres démissions ont été acceptées par le conseil, celles de Soeur Jeanine Huneault et de Soeur Thérèse Nolet, dont la communauté des Soeurs de la Charité s'occupe d'hôpitaux à Sudbury depuis 1898.

## Communes

# Les projets de loi C-69 et C-77 mis de l'avant

OTTAWA (PC) — C'est exceptionnellement que les Communes ont décidé de siéger aujourd'hui afin de disposer de tous les projets de loi dont le gouvernement veut assurer l'adoption avant l'ajournement des Fêtes.

Ainsi, dès ce soir, les députés pourront rentrer chez eux et passer les Fêtes en famille. La session reprendra le 26 janvier prochain.

Hier, la Chambre a adopté sans opposition le

bill C-77 modifiant les lois touchant le domaine de l'habitation. Celle-ci contient une série de mesures visant à encourager la construction de logements à prix modiques et à étendre à un plus grand nombre de Canadiens le programme d'aide à l'accès à la propriété.

L'autre projet de loi important que le parlement devrait adopter aujourd'hui est le bill C-69 qui modifie la Loi de l'assurance-chô-

mage. Ce bill a franchi hier l'étape de la deuxième lecture.

Les principales dispositions de ce projet de loi ont trait à l'augmentation des contributions des employeurs et employés à la baisse de l'assurance-chômage, à l'exclusion du régime des personnes âgées de plus de 65 ans et à l'élimination du taux spécial de prestations pour les prestataires ayant des personnes à charge.

## Cour suprême

# Les réservoirs de pétrole sont des biens imposables

OTTAWA (PC) — Dans deux jugements prononcés vendredi, la Cour suprême du Canada stipule que des réservoirs de pétrole appartenant aux intérêts Irving au Nouveau-Brunswick sont des biens imposables. Irving Oil Ltd. possède

des réservoirs d'entreposage à 39 endroits au Nouveau-Brunswick et Capnaport Ltd., filiale de Irving, possède 10 réservoirs à Saint-Jean. Le tribunal a décidé que ce sont là des biens au regard de la loi sur les évaluations.

Les entreprises Irving avaient prétendu que les réservoirs sont assimilables à de la machinerie, de l'équipement, des installations et qu'en conséquence, ils ne constituaient pas des biens conformément aux termes de la loi.

# ENTRECROISÉS

6 LETTRES CACHÉES

PROBLEME NO.599

UN PLAN

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

but	état	métal	succès	8
cas	idée	perce	volume	7
clis	plan	stage		
eau	tête	6	élément	9
fer	vent	5	énergie	7
rue	5	acheté	évaluer	quantité
sac	4	alarme	ennuager	tourelle
4	actif	besoin	évaluer	9
cadre	calme	défini	fédéral	direction
connu	connu	déjà	général	éclaircir
avis	enfin	mental	libéré	président
dans	envoi	projet	prévoir	11
émoi	envoi	régime	qualité	12
ébar	lourd	signal	réglage	électricité
			retenir	12
			gouvernement	

La réponse du problème précédent: sauvage

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

# MOT MYSTERE

Probleme 599 6 lettres cachées THEME LE VOCABULAIRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT MYSTERE.

A	commis	décliner	état	morue	position	route
assise	confidente	demande	étui	N	prairie	S
aviation	comu	E	F	nuite	premier	saturer
B	courber	éche	fort	J	procès	servir
barre	court	Eire	G	oeuf	produire	Silence
bret	croiser	éligible	gossier	I	oignon	T
bétail	crieur	élite	I	P	quête	trier
blanche	D	élite	intrusion	M	portion	radical
case	date	épave	M	portion	radical	user
	decadence	essuyer	morceau			

La réponse du problème précédent: courtilière

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
1	R	U	E	I	R	C	O	N	F	I	D	E	N	T	E
2	E	L	I	G	I	B	L	E	O	C	E	H	C	E	E
3	R	E	P	R	V	E	R	E	N	I	L	C	E	D	A
4	E	R	S	E	R	B	E	R	E	T	T	N	N	R	R
5	Y	I	A	I	E	E	E	C	N	E	D	A	C	E	D
6	U	U	E	R	S	R	S	T	N	O	M	L	I	I	E
7	S	N	I	P	U	S	E	U	A	E	N	B	N	V	S
8	S	L	N	T	E	U	A	N	D	I	L	G	O	I	A
9	E	E	A	O	R	E	O	N	D	A	L	I	I	L	C
10	T	S	I	O	C	I	T	O	C	R	E	I	S	O	G
11	E	I	M	R	T	R	E	I	M	E	R	P	U	E	E
12	U	M	O	I	I	U	D	T	A	T	E	R	R	T	T
13	Q	M	S	E	F	A	E	R	R	A	B	E	T	U	I
14	I	O	R	E	R	P	R	O	C	E	S	A	N	O	L
15	P	C	O	U	R	T	F	P	R	O	D	U	I	R	E



DISGRACE — Le ministre André Ouellet a rapporté à Ottawa, vendredi dernier que la décision des juges de Montréal d'acquiescer trois compagnies de sucre sur la hausse induite de leur prix s'avère "une vraie disgrâce". Le ministre a ajouté qu'il ferait tout pour faire porter en appel une telle décision.

**CONSEILLER en DECORATION**  
A VOTRE SERVICE

TAPIS-DRAPERIE  
PAPIER PEINT  
CERAMIQUE  
PEINTURE, etc.

décoration  
**ray luc**

107, Route 170 Ouest, Jonquière, P. Q.  
EN DIRECTION DE LAROCHE  
Tél.: 547-3056

**REPARATIONS DE polisseuses et balayeuses**

Toutes nos réparations ont une garantie de 3 MOIS.

TEL.: 543-4409

POLISSEUSES (industrielles, commerciales et domestiques).  
ASPIRATEURS (industriels, commerciaux et domestiques).



Avons en magasin un inventaire complet de pièces et accessoires pour toutes marques.  
Service rapide. — Réparations en moins de 24 heures.

VENTE de polisseuses et aspirateurs USAGES.

LOCATION de laveuses à tapis, polisseuses et aspirateurs.

Le jour inc 355 est Rocine Chicoutimi Qué G7H 1S8 Tel 545-0794

**SPECIALISTE EN REPARATION ELECTRIQUE**



**VENTE ET REPARATION**

Outils de bricolage et jardin, tondeuse électrique.

Dépositaire autorisé de... **B-D**

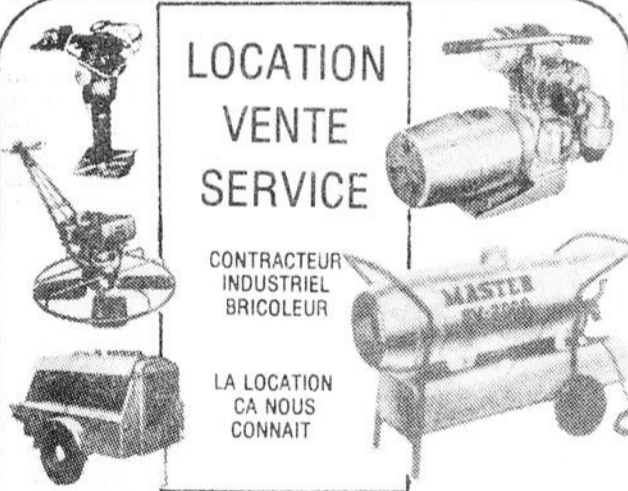
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

**J. Sirois Électrique**

RÉPARATIONS ET INSTALLATIONS  
COMMERCIAL — INDUSTRIEL — RESIDENTIEL

2203, rue Roussel,  
Chicoutimi-Nord, Qué. — 543-3308 — G7G 1W4

**LOCATION VENTE SERVICE**



CONTRACTEUR INDUSTRIEL BRICOLEUR

LA LOCATION CA NOUS CONNAIT

**PAN QUEBEC INC.**

DIVISION LOCATION

Tél: 679-0663 ST-FELICIEEN, P. Q.

**TOUT CE QUE VOUS AVEZ BESOIN NOUS LE LOUONS!**

**LOCATION D'ÉQUIPEMENT** Chicoutimi

Industriel - Commercial - Domestique 549-5262

131, ST-EPHREM CHICOUTIMI-NORD

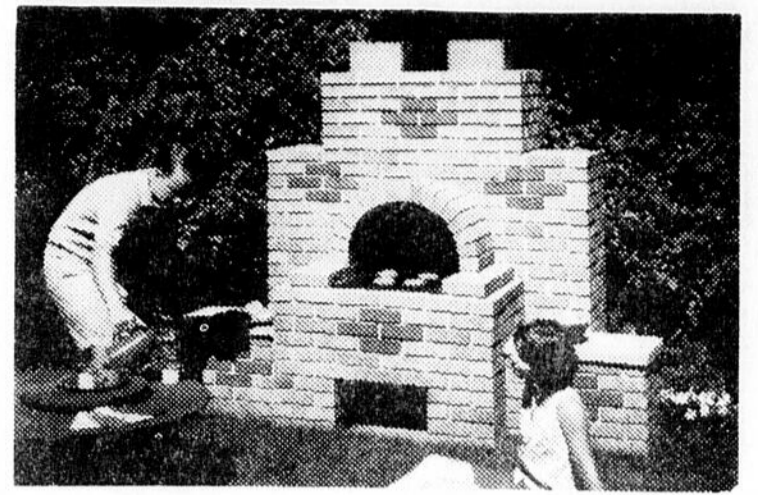
**ATTENTION! AUX ESPACES GLACES ON N'EST JAMAIS TROP PRUDENTS**



**LE BRICOLAGE**

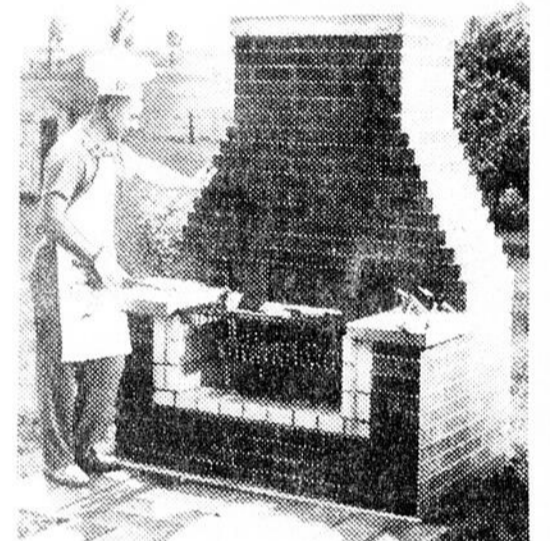
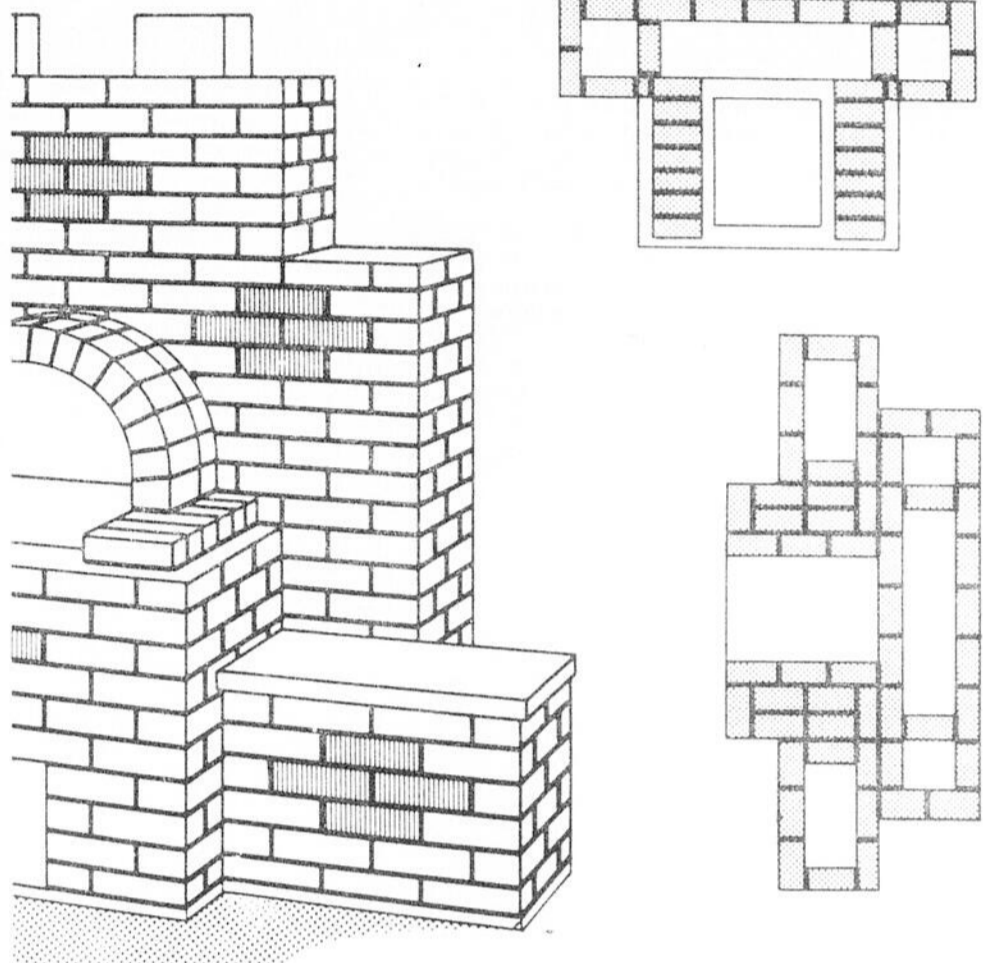
par: Jean-Marc Doré

**A chacun son barbecue**



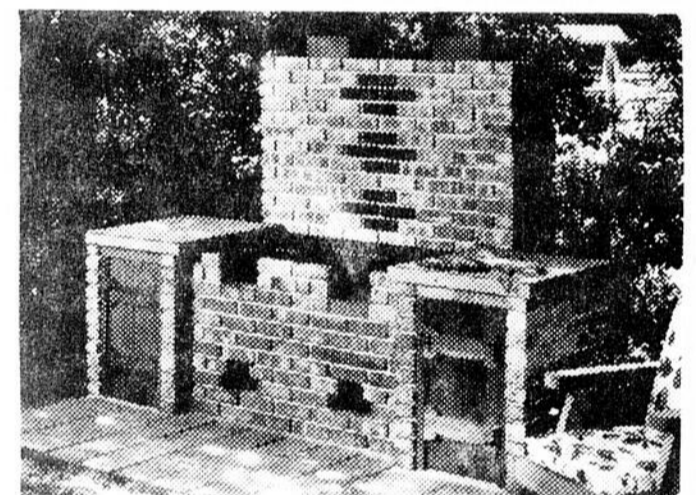
**ATTRAYANT BARBECUE**

De belle apparence, il semblera avoir été fait par un professionnel. L'arche est simple à faire à l'aide des instructions fournies. 7'10" de large sur 6'5". 760 briques. Plan no 842... \$ 3.78



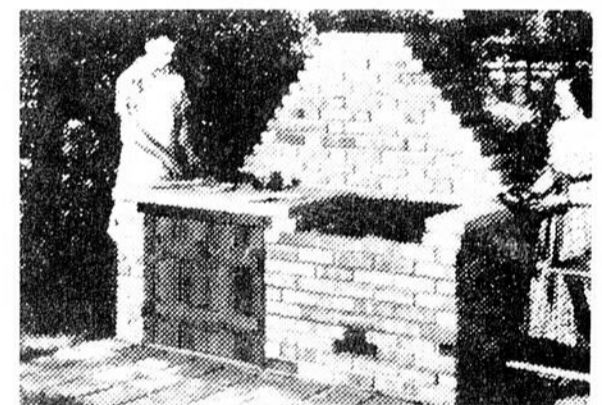
**FOYER POUR BARBECUE**

Même si vous n'avez jamais posé une brique, vous le réussirez facilement. La grille s'enlève pour y faire un feu de bois le soir. 38" x 60 x 82. 600 briques. Plan no 846... \$ 3.78



**BARBECUE DUPLEX**

Un barbecue à deux places double le plaisir d'un party. Grilles avec soutes à cendre et portes arrière pour le nettoyage. Espace à remiser ustensiles et combustible, table de travail de chaque côté. 8'6" de large. 780 briques. Plan no 847... \$ 3.78



**BARBECUE ET INCINERATEUR**

Le grill et la grille de 20" x 30" s'enlèvent pour brûler les rebuts. Soute à cendre sous le feu et porte à l'arrière. Remisage pratique à gauche. 7'2" de large. 655 briques. Plan no 848... \$ 3.78

Pourquoi continuer de rêver de posséder votre foyer extérieur ou barbecue; vous pouvez en construire un vous-même, à peu de frais, et je vous le prouve!

La réalisation d'un tel projet n'est pas compliquée si vous avez un plan, spécialement préparé pour le bricoleur; un plan qui vous illustre et dit tellement tout, qu'il vous faudra faire exprès pour "manquer votre coup".

Un tel plan vous donne la liste des matériaux requis; un point où votre sens de l'économie, ou votre goût du "plus beau", entrent en jeu. La brique employée peut être de qualité supérieure ou ordinaire; vous pouvez même utiliser de la brique récupérée d'un chantier de démolition.

Vous trouvez également sur un plan de ce genre, les informations sur la préparation du béton pour la base et le mortier pour la pose des briques.

Pour la pose des briques, "pas de problème"; chaque rang est clairement illustré comme en font foi les extraits de l'un de ces plans présentés ci-haut. Vous n'avez qu'à placer les briques selon la disposition indiquée pour chacun des rangs et le tour est joué.

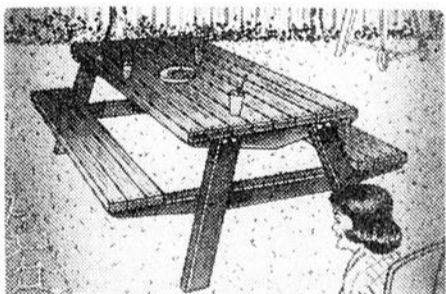
Pour ce qui est du modèle à choisir, vous seul pouvez être juge. Pour ce faire, voyez ceux offerts dans cette page: il y en a de toutes dimensions et à utilisations diverses. Si vous désirez également pouvoir y faire un bon feu de bois, le soir, le no 846 est tout indiqué vu que le grill et la grille s'enlèvent à cette fin. Par contre, d'autres modèles servent aussi d'incinérateurs, etc.

Faites donc votre choix parmi ceux illustrés et commandez-les moi à l'aide du bulletin de commande ci-contre!

Et si vous désirez réaliser autre chose qu'un foyer barbecue, procurez-vous la 4e édition de mon catalogue "IDÉES BRICOLAGE". Que ce soit pour le foyer, le chalet ou le jardin, peu importe; le choix est toujours aussi varié.

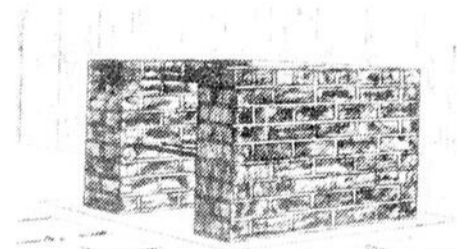
Tous droits réservés. Les Éditions J. M. Doré Inc.

NOTE: Si ces plans vous intéressent mais que vous ne pouvez les commander maintenant vu la greve des postes, commandez-les la greve terminée: ils seront encore disponibles!



**ENSEMBLE À PIQUE-NIQUE.**

La table de 31" sur 60" accueille huit convives. Un ensemble démontable d'exécution facile en pin ou en cèdre. Plan no 840... \$ 3.00



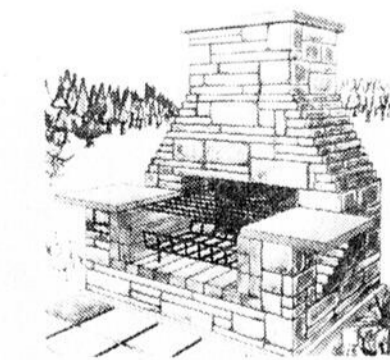
**FOYER DE BRIQUES**

Facilement fait par un amateur, même s'il n'a jamais posé une brique. Seule une truelle est nécessaire. De la brique ordinaire peut être utilisée partout; il en faut environ 220. Plan no 901... \$ 2.50



**FOYER BARBECUE**

Un modèle à la fois pratique, attrayant et peu dispendieux. Table de travail de chaque côté et espaces de rangement. 68" de large — 680 briques requises. Peut servir d'incinérateur. Plan no S-849... \$ 3.78



**BARBECUE EN PIERRES**

Une fois que vous l'aurez réalisé, vous en serez extrêmement fier. Vous pouvez utiliser de la pierre naturelle ou artificielle, ou encore de la pierre des champs. 62" de large, 38 de profond et 88 de haut. Plan no 902... \$ 3.50

Jean-Marc Doré  
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

Nom: .....

No et rue: .....  
Municipalité ou ville: ..... Comté ou province: .....

S.V.P. me faire parvenir les items marqués d'un "X"  
Code postal: .....

plan no 840 @ \$ 3.00  
 plan no 842 @ \$ 3.78  
 plan no 846 @ \$ 3.78  
 plan no 847 @ \$ 3.78  
 plan no 848 @ \$ 3.78

plan no S-849 @ \$ 3.78  
 plan no 901 @ \$ 2.50  
 plan no 902 @ \$ 3.50  
 catalogue "idées/bricolage" @ \$ 1.00

Prière d'ajouter \$0.20 si vous payez par chèque  
Montant inclus: \$..... mandat poste  chèque

Nom du journal .....

# ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895    Alma et les environs 662-7829    St-Felicien et les environs 679-3832

## AUTOS A VENDRE

DATSUN: modèle 1600, 1972, automatique, 4 portes, 4 pneus d'hiver, très propre, bas mileage, prix à discuter. Tél.: 548-8074. F-4848

AUBAINE: Duster, 1974, trois vitesses manuelle, bas mileage, toute offre raisonnable acceptée. Tél.: le jour: 545-0904; le soir: 549-4374. F-4911

AUTO SPORT: Pontiac Ventura Sprint, 1972, moteur 350, équipée au complet, 4 pneus d'hiver et d'été, aussi housse, acheteur sérieux seulement. Tél.: 543-9696. F-5521

DATSUN: 1969, 4 portes, en excellente condition, prix: \$395.00. Tél.: 549-3912. F-4847

## CAMIONS A VENDRE

CHEVROLET 5 tonnes, avec pompeur, 6 roues, en parfaite condition, prix: \$795.00. Aussi: G.M.C. Handy Van, 1968, en parfaite condition, prix: \$495.00. Tél.: 549-3912. F-4846

## DINERS A VENDRE

AMEUBLEMENT de bureau à vendre, presque neuf, comprenant: 2 bureaux et les chaises, cause: départ. Tél.: 545-0133. F-4843

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés et neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925. F-4799

SOMMIER ET MATELAS pour lit simple, une chaise bergère en chrome, vitres. Tél.: 549-1425. F-5527

## MAISONS MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE: 60 x 14, 1973. Tél.: 547-4468. F-4910

## MOTOS-NEIGE A VENDRE

SNO-JET, 1970, bon état, \$250.00. Tél.: 677-2070. F-4821

## MAISONS A VENDRE

MAISON: bungalow, directement du propriétaire, 3 chambres, tapis mur à mur, située bout. Jean-Noël Tremblay, Chicoutimi. Tél.: 545-1229. F-4912

## MAISON A VENDRE

4 logements, chauffés, éclairés, peuvent rapporter \$400.00 par mois, \$25.000.00. Tél.: 545-4322, Trépin Inc., courtier. F-4772

## MAISONS MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE: 60 x 14, 1973. Tél.: 547-4468. F-4910

## MOTOS-NEIGE A VENDRE

SNO-JET, 1970, bon état, \$250.00. Tél.: 677-2070. F-4821

## TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS, près de Place du Royaume, décor enchanteur, rue passant Domaine Saguenay Inc., prix: \$2,200.00, conditions faciles, service public non rendu, arrière de Place du Royaume, continuation rue des Champs-Élysées. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier. F-5514

## APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS: Le Gîte: appartements, 3 1/2 pièces, ultra-modernes, balcons, portes panoramiques, meubles, style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Élysées, Chicoutimi, 1450 du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin, \$185.00 à \$195.00 par mois. Tél.: 549-9973 ou 549-8803. F-5511

APPARTEMENTS: neufs, avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière Place du Royaume, tapis mur à mur, meubles, chauffés, actifs, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de \$195.00 à \$225.00 par mois, suivant la localisation et les meubles fournis. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier. F-4775

## CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE: cuisine communautaire, entrée indépendante, personne sérieuse, garçon ou fille, travaillant ou étudiant. Tél.: 545-0147. F-4844

## LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé boul. Renaud. Tél.: 549-5013 ou 549-3312. F-5523

LOGEMENTS: 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés ou non, arrière de Place du Saguenay, libres immédiatement. Tél.: 543-4021 ou 549-5149. F-4774

POUR LOUER OU SOUS-LOUER votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr. Tél.: 543-4021 le jour; 549-5149, le soir. F-4773

## MAISONS A LOUER

MAISON SEULE, à louer, Arvida, tapis mur à mur, 6 appartements, libre 1er janvier, \$250.00 par mois. Tél.: 548-6775. F-4815

MAISON meublée ou pas, située à Chicoutimi. Tél.: 544-5377 ou 544-4641. F-5528

## PHARMACIEN LICENCIÉ

offre ses services à temps partiel **545-9411**

300 étiquettes personnelles collées, manière facile de mettre votre nom et votre adresse sur vos lettres, records, livres, outils, chèques: aussi facile que coller un timbre poste. Seulement \$2.35. SPECIAL: 500 pour \$4.50. Residents du Québec ajoutent 8% pour taxe ERROL A.L. 689, boul. St-Joseph, Roberval, Qué. Ecrivez-nous pour recevoir notre catalogue gratuit d'importations.

## DINERS

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474. F-5714

MESSEIERS qui ne savez pas quel offrir à votre épouse ou fiancée à Noël, Pourquoy pas une balayette ou lave-lapin de marque reconnue, consultez une dame d'expérience dans ce domaine. Tél.: 548-4797. F-5524

## HOMMES DEMANDES

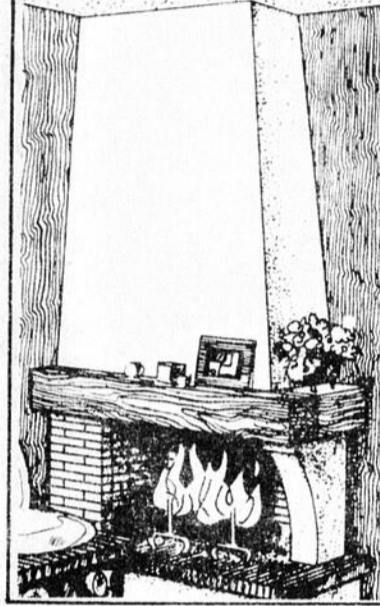
EXPANDING Canadian Oil Company needs dependable person who can work without supervision. Earn \$14,000.00 in a year plus bonus. Contact customers in Chicoutimi area. Limited auto travel. Write: M. B. Dick, Pres., Southwestern Petroleum, Canada Ltd., 87, West Drive, Brampton, Ontario, L6T 2J6. F-4820

## OFFRE DE SERVICES

LA MERVEILLE du siècle, vous offre de lever vos tapis, \$0.10 du pi. car., shampooing en profondeur. Nous ne laissons ni l'eau ni le shampooing à l'intérieur du tapis, nous soulevons le tout. Tél.: 549-9566. F-4822

## TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur Saguenay-Lac-St-Jean  
\$1.00 par semaine, 6 éditions  
1 an \$50.00, 6 mois \$25.00  
Prix dans les dépôts 20 la copie  
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.  
Le prix par la poste Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord  
1 an \$50.00, 6 mois \$25.00  
Autres régions au Canada  
1 an \$60.00, 6 mois \$30.00  
Pays étrangers:  
1 an \$70.00, 6 mois \$35.00  
Dépot legal Bibliothèque Nationale du Québec



## CONCESSIONNAIRE DEMANDE

REGION DE: SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN.  
POUR: important manufacturier de foyers d'intérieur, en primeur au Canada. Territoire désigné. Capital minimum requis. Profits intéressants.  
Ecrire à:

**LES MAITRES DE L'ATRE LTEE,**  
1456 OUEST, SAUVE,  
MONTREAL, QUE.

## LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAGUENAY-NORD RECHERCHE

**1 AGENT D'INFORMATION:**  
Tâches: Conçoit l'information relative aux activités du C.L.S.C. et en assure la diffusion aux bénéficiaires par l'utilisation de techniques audio-scripto-visuelles.  
Exigences: ● Diplôme universitaire en communication-information ou l'équivalent et expérience; ou expérience pertinente de cinq (5) ans.

**2 MEDECINS:**  
Tâches: Organisent et distribuent des soins préventifs et curatifs.  
Exigences: ● Omnipraticiens reconnus par le Collège des Médecins.

**1 NUTRITIONNISTE:**  
Tâches: Conçoit et met en oeuvre des programmes d'alimentation et d'éducation auprès des individus et des groupes.  
Exigences: ● Baccalauréat en diététique ou nutrition.

**1 PSYCHOLOGUE:**  
Tâches: Intervient auprès des individus et des groupes, tant au niveau des programmes de santé que des programmes sociaux.  
Exigences: ● Maîtrise en psychologie; ● Membre de la corporation; ● Expérience d'un (1) an.

**EXIGENCES COMMUNES A TOUS LES POSTES:** Intérêt et aptitude au travail en équipe; esprit d'initiative et entente; sens de l'organisation et de coordination; disponibilité et mobilité; capacité de travailler avec des groupes de citoyens.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:** Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales, d'après les qualifications et l'expérience.  
**FAIRE PARVENIR VOTRE "OFFRE D'EMPLOI" ACCOMPAGNEE DE VOTRE CURRICULUM VITAE, AVEC MENTION DU POSTE POUR LEQUEL VOUS FAITES APPLICATION, POUR LE 29 DECEMBRE 1975. A:**  
**Henri Bradet,**  
Directeur Général,  
C.L.S.C. Saguenay-Nord,  
222, St-Ephrem,  
Chicoutimi-Nord.  
Le 20/12/75.

## GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

**M. STEAM ENR.**  
Nettoyage de tapis, divans, fauteuils, vitres, etc.  
Nous faisons l'entretien mensuel des tapis chez les commerçants.  
Tél.: 543-4691  
Demandez M. Steam  
ESTIME GRATUIT

**ECOLE DE CONDUITE LACOMBE**  
592 Fiches Arvida - JOND  
548-5385  
PERMIS NO. 23

**RENOVATIONS L.R.**  
Tous genres de travaux...  
— de rénovation et autres,  
— estimé gratuit.  
Tél.: 673-4175.

**TERRASSEMENT R.L.**  
Excavation, pose de drains, tout genre de clôtures, rénovation de terrains, transport de terre, etc. TRAVAIL GARANTI.  
**ROCH LAROUCHE, PROP.**  
Bur. 548-3066 Res. 548-7974

**FAIRE PARTS FUTUREIS MARIAGES** Faire parts de mariage EXCLUSIFS plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à:  
**IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE**  
349 Jacques-Cartier est  
Chicoutimi P.Q.  
Tél. 545-4474

**ROLAND ROY FOURRURES**  
ENTREPOSAGE NETTOYAGE REPARATION  
TEL.: 543-0745

**COMPTABILITE**  
— Tenue de livres.  
— Bilans et états financiers.  
— Impôt.  
**SERVICES COMPTABLES ENR.**  
543-9765

**COMPTABILITE**  
— Comptabilité.  
— Etats financiers.  
— Rapports d'impôts.  
**SERVICE, TENUE DE LIVRES ENR.**  
Tél.: 549-3580

## le Collège D'Alma

## PROFESSEUR EN PHYSIQUE à temps complet

**EXIGENCES:**  
— Diplôme de 1er cycle universitaire en sciences, de préférence en physique ou l'équivalent. La maîtrise serait appréciée.  
— Expérience pertinente souhaitable.  
— Entrée en fonction: janvier 1976.

**Traitement:**  
Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir votre offre de service avant le 23 décembre 1975 au:

**COLLEGE D'ALMA**  
Service du personnel,  
675, boul. Auger ouest,  
Alma, Qué.  
Concours: professeur en physique.

## LE CENTRE HOSPITALIER "L'HOTEL-DIEU DU SACRE-COEUR DE JESUS DE DOLBEAU"

## RECHERCHE UN DIRECTEUR GENERAL

**Nature de la fonction:**  
Relevant du Conseil de l'Administration, le Directeur Général doit:  
— Planifier, coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services, en regard à la vocation de l'établissement, et de répondre à leurs besoins.

**Scolarité:**  
Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en Sciences de l'Administration ou l'équivalent.

**Expérience:**  
Trois (3) années d'expérience minimum dont deux (2) ans comportant des responsabilités de gestion.

**Salaires:**  
Selon les normes et échelles du ministère des Affaires sociales (minimum \$20, 479.00).

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS:**  
20 janvier 1976, à 17 heures.  
Faire parvenir curriculum vitae détaillé à:

**Me Jacqueline Légaré,**  
Présidente du Conseil d'Administration,  
a/s, Hôtel-Dieu de Dolbeau,  
2000, boul. Sacré-Coeur,  
Dolbeau — G8L 2R5  
(avec mention sur l'enveloppe "RECRUTEMENT")

## LE COLLEGE REGIONAL DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN requiert les services d'un DIRECTEUR GENERAL REGIONAL

**Définition de la fonction:**  
— Conformément aux dispositions législatives, "le directeur général régional veille à l'exécution des décisions du conseil d'administration et du comité exécutif".  
— Le directeur général régional assure la liaison entre le conseil d'administration et le comité exécutif, d'une part, et l'administration, d'autre part.  
— Il est membre du conseil d'administration; il est membre "ex officio" du comité exécutif; il préside le comité exécutif.  
— Il voit à l'élaboration des politiques du collège régional conformément aux dispositions législatives et réglementaires visant le collège régional et conformément aux politiques du ministère visant l'ensemble des collèges; il propose ces politiques au comité exécutif ou au conseil d'administration selon la répartition des responsabilités de ces deux organismes.  
— Il voit à la réalisation des étapes du processus de gestion: la recherche, la planification, la programmation, la budgétisation, l'organisation, la direction, la coordination, le contrôle, l'évaluation et la rétroaction (le "feedback").  
— Il assure le "leadership" de son administration; il voit à ce que les fonctions d'innovation et de développement soient remplies par son administration.  
— Il dirige les cadres supérieurs du collège régional; il les fait participer à la gestion du collège par des mécanismes appropriés, et particulièrement le fonctionnement par équipe de gestion.  
— Il voit à l'élaboration d'une politique de perfectionnement de l'ensemble de son personnel conformément aux dispositions de la politique de perfectionnement du ministère de l'Éducation.  
— Il voit à l'élaboration d'une politique générale des communications à l'intérieur et à l'extérieur du collège régional; dans le cadre de cette politique, il voit à ce que les fonctions suivantes soient remplies: l'information, l'animation, la motivation (le "leadership"), la consultation et la participation.  
— Il voit à la délégation de l'ensemble de ses responsabilités aux personnes qui oeuvrent dans chacun des champs d'activités mais l'exercice de cette délégation s'effectue sous son autorité; le directeur général régional est le premier et le dernier responsable de son administration.

**Qualifications requises:**  
— Une formation universitaire (diplôme universitaire du 1er cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire de second cycle ou l'équivalent;  
— Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;  
— Une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement;  
— Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 de cadre (directeur de service).

**Conditions de travail:**  
— Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation. Traitement jusqu'à \$28,710. (échelle au 30 juin 1975).

Faire parvenir, par courrier spécial, votre curriculum vitae avant le 26 janvier 1976 (18.00 heures) à:

**Collège régional du Saguenay-Lac-St-Jean,**  
a/s: le président,  
218, rue Gilbert,  
(Secteur Arvida), Jonquière, P.Q.  
**CONCOURS: DIRECTEUR GENERAL REGIONAL**

## Navarro invité à venir expliquer des "projets politiques"

MADRID (AP) — Laissant présager une levée de boucliers chez les ultras du franquiste contre la politique jugée trop libérale du nouveau gouvernement espagnol, des membres des Cortes ont invité, vendredi, M. Carlos Arias Navarro et les membres de son cabinet à venir expliquer devant les députés leurs "projets politiques".

Cette démarche, qui ne revêt pas un caractère obligatoire pour le gouvernement, pourrait amener M. Arias Navarro à répondre aux critiques de ses détracteurs au moment même où le premier gouvernement du roi Juan Carlos 1er réuni ce vendredi, pourrait, dit-on, envisager de proclamer une amnistie pour les détenus politiques.

Les critiques visent particulièrement le comte de Motrico, ministre des Affaires étrangères, coupable d'avoir récemment fait savoir à Paris que le secrétaire général du Parti communiste espagnol (PCE) en exil en France, M. Santiago Carrillo, pourrait se voir restituer son passeport "comme n'importe quel autre citoyen espagnol".

Le nouveau chef de la diplomatie espagnole, qui cultive une image de libéral européen, avait précisé que le passeport du chef du PCE lui avait été retiré au moins à quatre reprises et que si M. Carrillo se soumettait aux réglementations normales, il lui serait vraisemblablement restitué.

"Mon aversion à l'égard du comportement du comte de Motrico est totale", a déclaré Mme Monica Pla, l'une des rares femmes au Cortes.

Concorde nationale  
De son côté, un vétéran de la Phalange, M. Jose Banales, a suscité les applaudissements de ses collègues députés en affirmant: "Nous sommes plus

orthodoxes s'est faite pour jeudi au cours d'une audition de la commission du budget. Elle intervient au lendemain de la répression par la police d'une manifestation en faveur d'une amnistie dans le centre de la capitale. Au cours de ce rassemblement, un étudiant et un professeur avaient été blessés. Selon des sources policières, une enquête est en cours qui pourrait conclure à une provocation du mouvement d'extrême droite "Soldats du Christ roi".

Alors que se développe l'offensive de l'extrême droite contre les orientations libérales du nouveau gouvernement, quelque 25,000 métallos, chauffeurs de taxis, conducteurs d'autobus et employés de banque se sont mis en grève, vendredi, dans tout le pays. Mais selon des sources syndicales, ces débrayages, motivés par des raisons purement économiques, sont dépourvus de caractère politique.

Travail intérieur dans une usine de fabrication. Atmosphère et conditions de travail très agréables. S.v.p. envoyer votre curriculum vitae à: M. Larivière, MONTROPOLITAIN LABOR SUPPLY, 6752, Papineau, Montréal, ou appeler lundi le 22 entre 9.00 et 5.00 heures à (514) 729-3285.

En plus des tarifs ci-haut mentionnés nous offrons:  
1- Logement gratuit dans un motel luxueux;  
2- Pension \$40.00 par semaine;  
3- Transport à Montréal;  
4- Prime pour horaire de travail (shift) — \$0.15.

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE  
SIGNALÉZ: CHICOUTIMI 545-4895 Alma et les environs 662-7829 St-Felicien et les environs 679-3832 Sans frais interurbains NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

**Trust Royal**  
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE  
**Centre d'achats**  
Arvida 555, Route 170  
548-7165  
105 BUREAUX AU CANADA. COURTIER

10 plombiers — \$5.45 de l'heure;  
10 tuyautiers — \$5.45 de l'heure;  
15 apprentis-plombiers (2 ans d'expérience et plus) — \$4.85;  
10 apprentis-tuyautiers (2 ans d'expérience et plus) — \$4.85.



## LE MONDE EN BREF

## Document papal

**CITE DU VATICAN, Reuter** — Le pape Paul VI a publié, jeudi, un document volumineux, 16.000 mots, mais prudemment rédigé, sur le rôle de l'Eglise catholique dans le monde moderne. Il y rejette implicitement les demandes formulées par de nombreux évêques et prêtres en faveur d'une plus grande souplesse religieuse et d'un engagement politique plus poussé.

A la Cité du Vatican, on considère que l'exhortation apostolique "Evangelii Nuntiandi", qui signifie: en annonçant l'Evangile, est un des plus importants documents publiés par le pape ces dernières années. Il constitue en quelque sorte une somme des vues de Paul VI après 13 années passées sur le trône pontifical.

## Concorde interdit

**WASHINGTON (AP)** — La Chambre des représentants a décidé, jeudi soir, d'interdire pendant six mois les atterrissages de Concorde sur le territoire américain.

Le vote a été acquis par 199 voix contre 188. Le fait que l'interdiction soit limitée à six mois peut cependant être considéré une victoire pour le secrétaire aux Transports, M. William Coleman, qui devrait comparaître devant la Chambre le 5 janvier prochain afin que cette dernière décide une fois pour toutes si le supersonique franco-britannique doit être autorisé à atterrir sur le territoire des Etats-Unis.

Les adversaires de cette interdiction ont exprimé leurs craintes de voir la France et la Grande-Bretagne interdire en représailles, l'atterrissage des appareils américains.

Pour prendre force de loi, le vote des représentants doit être confirmé par le Sénat et contresigné par le président Ford.

## La CIA a faussé des élections

**WASHINGTON (AP)** — Le directeur de la CIA, M. William Colby, a écarté des objections contre la divulgation d'informations sur trois opérations secrètes, dont une impliquerait l'agence de renseignements américaine dans une élection en Italie.

Les deux autres affaires, que des membres de la commission du renseignement de la Chambre des représentants souhaiteraient rendre publiques, porteraient sur l'aide américaine aux factions angolaises et sur la fourniture d'armes, il y a plusieurs années, aux rebelles kurdes d'Irak.

Selon certaines sources, la CIA serait intervenue pour faire échec aux communistes lors d'une élection en Italie, à une date assez lointaine. Plusieurs membres de la commission ont déclaré que M. Colby avait insisté pour que l'Italie ne soit pas citée dans le cas où la commission déciderait de rendre public le rapport.

## Le "bel Otel" dégradé

**LISBONNE, Reuter** — Le général Otel de Carvalho, ancien commandant du COPCON sécurité militaire, et le général Carlos Fabiao, ancien chef d'état-major de l'armée, ont été dégradés, annonce vendredi la radio d'Etat portugaise.

Le premier devient commandant et le second lieutenant-colonel, précise-t-elle.

Ces dégradations font suite à l'échec, le mois dernier, de la rébellion d'éléments militaires de gauche contre le gouvernement du président Francisco da Costa Gomes.

Carvalho avait le grade de commandant lorsqu'il prit la tête du coup d'Etat d'avril 1974 qui renversa la dictature de droite.

## Pasolini posthume

**ROME (AP)** — Revenant sur une décision antérieure, la commission gouvernementale de censure a levé, vendredi, l'interdit qui frappait le film "Salo ou les 120 journées de Sodome", de Pier Paolo Pasolini, et autorisé sa projection pour les spectateurs de plus de 18 ans.

Le film, qui fait un parallèle entre les événements de Sodome, évoqués par le marquis de Sade, et les événements de Salo, la ville d'Italie du nord où Mussolini installa son régime à la fin de la guerre, avait été interdit à la mi-novembre, peu après la mort de Pasolini, dont le cadavre fut découvert dans un champ des environs de Rome. On sait qu'un jeune homme de 17 ans a été inculpé de meurtre.

## Prêtres chiliens libérés

**SANTIAGO (AP)** — Le président chilien Augusto Pinochet a annoncé, jeudi, la libération de cinq prêtres accusés de complicité avec des terroristes et de 160 autres détenus politiques.

Il a cependant clairement indiqué que cette mesure de grâce ne s'appliquerait pas à l'ensemble des 4.000 personnes qui sont incarcérées dans les prisons chiliennes pour des délits de caractère politique.

Sur la liste rendue publique par le président ne figure aucune personnalité importante de l'ancienne administration Allende.

## Décès de René Maheu

**PARIS (AFP)** — M. René Maheu, directeur général de l'UNESCO de 1962 à 1974, est décédé vendredi dans un hôpital parisien à l'issue d'une longue maladie. Il était âgé de 70 ans.

Il fut l'un des hommes qui sut le mieux, dans les organisations internationales, prendre la mesure de l'émergence du Tiers Monde, et en tirer les conséquences, tant sur le plan des programmes que dans la manière de diriger l'organisation.

Né le 28 mars 1905, à Saint-Gaudens, Haute-Garonne, dans une famille d'instituteurs, il fit ses études à Toulouse puis à Paris avant d'entrer à l'Ecole normale supérieure.

## Grève des éboueurs romains

**ROME (AP)** — La grève d'une partie des éboueurs romains est entrée vendredi dans sa sixième journée et quelque 10.000 tonnes d'ordures continuent à se décomposer lentement sur les trottoirs de la Cité Eternelle.

La grève n'est suivie que par un dixième du personnel municipal des services sanitaires, mais comme il s'agit des chauffeurs de camions, tous les services, sont pratiquement paralysés. De plus, les grévistes, qui appartiennent à un syndicat considéré comme de tendance néofasciste, ont organisé des piquets pour empêcher les non-grévistes de travailler. Ils réclament un reclassement dans la même catégorie que les chauffeurs d'autobus.

## Les droitistes de l'aviation résistent

**BUENOS AIRES (AP)** — Malgré les affirmations du gouvernement, d'après lesquelles il a repris la situation en main, les rebelles de l'armée de l'air argentine ont l'intention de poursuivre leur mouvement jusqu'au remplacement de la présidente Isabella Peron, déclarait-on vendredi dans les milieux militaires.

La station de radio gouvernementale de Belgrano, occupée par les rebelles, a diffusé des manifestes et des marches militaires toute la nuit, après que M. Angel Federico Robledo, ministre de l'Intérieur, eut annoncé que la mutinerie avait été matée.

Les rebelles, à la tête desquels se trouve le général Orlando Jesus Capellini, 53 ans, disent avoir le soutien total de l'armée de l'air. Et, selon certains milieux militaires, ils contrôlent au moins trois bases: aérodrome de Buenos Aires, Moron, à 50 km à l'ouest, et l'importante base de Mendoza, à 1.000 km à l'ouest, proche de la frontière chilienne.

Cependant, peu après minuit, M. Robledo a déclaré aux journalistes que les rebelles ne tenaient plus que la base de Moron et, a-t-il ajouté, "nous espérons que ce problème sera réglé d'ici quelques heures".

Dans les milieux militaires, on dit que les rebelles sont des nationalistes catholiques de droite. D'après leurs manifestes, ils aspirent au "renversement de l'autorité publique" et à "la restauration d'un ordre nouveau, fondé sur un sens national et chrétien".

Aucune violence  
Les rebelles ont demandé que le gé-

néral Jorge Videla, commandant de l'armée de terre, remplace à la présidence de la République, Mme Peron, qui est en butte à des critiques depuis plusieurs mois, en raison de l'incapacité de son gouvernement à agir contre le terrorisme politique et les difficultés politiques que le pays connaît depuis qu'elle est arrivée au pouvoir, il y a près d'un an et demi.

On ignore les effectifs des rebelles.

Mais, de sources dignes de foi, on déclare qu'au moins 200 hommes tiennent l'aérodrome de Buenos Aires, qui a été interdit au trafic civil.

Depuis près de 24 heures que le mouvement a commencé, aucune violence n'a été signalée. L'armée de terre, la marine et la police ont été placées en état d'alerte mais elles ne sont pas intervenues contre les rebelles.

Tirillé par des désaccords, le mouvement politique peroniste a apporté son soutien à Mme Peron, comme il l'a fait chaque fois que circulaient des rumeurs de coup de force. La Confédération générale du Travail et le Parti peroniste ont, tous deux, publié des communiqués s'engageant à soutenir l'ordre institutionnel".

Les rebelles ont fait prisonnier, pendant sept heures, jeudi, le général Hector Luis Fautario, commandant de l'armée de l'air. Les mutins ont désigné le général Orlando Ramon Agosti, chef des approvisionnements de l'armée de l'air, pour le remplacer.

Le général Agosti a annoncé son intention d'essayer de rencontrer vendredi le général Capellini, qui se trouverait sur la base de Moron.

## Situation chaotique

Une certaine censure s'exerce à la radio et à la télévision, mais les journaux parlent longuement de la rébellion, avec photos en première page. En Uruguay, de l'autre côté de l'estuaire du Rio de la Plata, le gouvernement a interdit à la radio et à la télévision d'évoquer la situation en Argentine.

Tout au long de la journée, jeudi, les rebelles ont appelé les agences de presse pour donner lecture de communiqués.

"Nous avons pris ces mesures, en raison de la crise grave que traverse le pays, au milieu d'une situation chaotique, d'une désagrégation sociale et de la vague de crimes qui imposent un destin historique au pays que nous ne méritons pas", déclarait un communiqué.

## Le deuxième groupe moluquois se rend

**AMSTERDAM (Reuter)** — Les extrémistes sud-moluquois qui détenaient 25 otages au consulat d'Indonésie à Amsterdam depuis 15 jours, se sont finalement rendus vendredi à la police.

Les otages que détenaient les sept extrémistes ont été libérés. Après avoir serré les mains qui se tendaient autour d'eux et étreint les policiers, ils sont montés dans un autobus.

Peu après leur départ, les extrémistes ont commencé à sortir de l'immeuble.

Après être sortis du consulat, escortés de policiers en civil, les sept extrémistes sont montés à bord de trois autobus qui les ont conduits au siège de la police.

Pendant ce temps, les parents des otages qui attendaient depuis des heures dansaient, criaient de joie et s'embrassaient.

Les sept extrémistes moluquois

avaient occupé le consulat le 4 décembre. Deux jours plus tôt, six autres Sud-Moluquois armés avaient "détourné" un train près de Beilen, dans le nord des Pays-Bas.

Ces "pirates" s'étaient rendus le 14 décembre, libérant leurs 23 otages. Mais auparavant, ils avaient tué trois de leurs captifs.

Les extrémistes exigeaient la libération de tous les Sud-Moluquois détenus en Indonésie, ainsi que l'ouverture de conversations portant sur l'indépendance des Moluques du Sud entre le président Suharto d'Indonésie et M. Manusama, chef du "gouvernement de la république des Moluques du Sud" en exil.

Les autorités néerlandaises se sont toujours refusées à accéder aux demandes des extrémistes.



Joyeux Noël  
Bonne et Heureuse  
Année  
et le paradis  
à la fin de vos jours

Société d'électrolyse  
et de chimie Alcan Ltée

